SYSTÈME DE RAPPORTS INDÉPENDANTS (SRI):

CANADA RAPPORT D'ÉTAPE 2014–2015

Mary Francoli Université Carleton Deuxième Rapport d'Étape Second Progress Report









SYSTÈME DE RAPPORTS INDÉPENDANTS (SRI):

CANADA

RAPPORT D'ÉTAPE 2014-2015

SON	ЛΜ	AIRE	🤅
П	P/	ARTICIPATION NATIONALE DU PGO	. 13
	PF	ROCESSUS: DÉVELOPPEMENT DU PLAN D'ACTION	. 17
	PF	ROCESSUS: MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION	. 21
IV	Al	NALYSE DES CONTENUS DU PLAN D'ACTION	. 25
	1	METTRE EN OEUVRE LA DIRECTIVE SUR LE GOUVERNEMENT OUVERT	. 29
0	2	DONNÉES OUVERTES	. 33
	3	INSTITUT DES DONNÉES OUVERTES	. 37
	4	DONNÉES OUVERTES POUR LE DÉVELOPPEMENT	. 41
	5	ENGAGEMENT FONDAMENTAL RELATIF AUX DONNÉES OUVERTES.	. 45
	6	SCIENCE OUVERTE	.51
•	7	ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS OBLIGATOIRES SUR LE SECTEUR EXTRACTIF	. 55
	8	PROCESSUS OUVERT DE PASSATION DE MARCHÉS	. 59
	9	INFORMATION OUVERTE SUR LES BUDGETS ET LES DÉPENSES	. 63
1	0	ALPHABÉTISATION NUMÉRIQUE	. 67
1	1	ENGAGEMENT FONDAMENTAL DE L'INFORMATION OUVERTE	. 71
1	2	CONSULTATIONS AUPRÈS DES CANADIENS	. 77
V	PF	ROCESSUS: AUTO-ÉVALUATION	. 81
VI	C	ONTEXTE DU PAYS	. 85
VII	RE	ECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	. 89
VIII	М	ÉTHODOLOGIE ET SOURCES	. 93
IX	Al	NNEXE - CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	. 97
	_		

SOMMAIRE

SYSTÈME DE RAPPORTS INDÉPENDANTS (SRI):

CANADA RAPPORT D'ÉTAPE 2014-2015

De façon générale, le deuxième plan d'action du Canada était plus efficace que son prédécesseur et il a été créé à l'aide d'un processus de consultation bien plus complet. Le Plan décrit certains engagements transformateurs concernant les données ouvertes, la science ouverte et la production obligatoire de rapport sur les extractifs. Désormais, la priorité devrait être accordée à la réforme de l'accès à l'information et à une meilleure mise en œuvre, afin de répondre à une des principales inquiétudes des intervenants.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une initiative internationale bénévole qui vise à obtenir des engagements de la part des gouvernements envers leurs citoyens dans le but de promouvoir la transparence et l'autonomie des citoyens, de lutter contre la corruption, et d'exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le Système de Rapports Indépendants (SRI) effectue un examen semestriel des activités de chaque pays participant au PGO.

Le Canada a officiellement entamé sa participation en septembre 2011 lorsque John Baird, alors ministre des Affaires étrangères, a manifesté l'intention du gouvernement de s'y joindre.

Ce rapport d'étape de mi-parcours couvre la première année de mise en œuvre, à partir de la publication du plan d'action en novembre 2014, et ce, jusqu'au 1er juillet 2015. La responsabilisation du PGO est intégrée au sein du gouvernement fédéral et est menée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Le SCT mène le Comité directeur du gouvernement ouvert (CDGO), composé des ministères et organismes chargés de la mise en œuvre des multiples composantes du plan d'action. L'ancien président du SCT, Tony Clement, a également créé un Groupe consultatif sur le gouvernement ouvert composé de membres de la société civile, d'entreprises et d'universités ayant été invités à donner des conseils quant aux activités du gouvernement ouvert.

PROGRÈS DU PGO

Les pays participants au PGO observent un processus de consultation lors de l'élaboration de leur plan d'action du PGO et lors de sa mise en œuvre.

Le Canada a adopté une approche beaucoup plus consultative pour

FN BRFF

PARTICIPANT DEPUIS: 2011 NOMBRE D'ENGAGEMENTS: 12 NOMBRE D'ACTIONS:

DEGRÉ DE RÉALISATION

COMPLET: Λ SUBSTANTIEL: 8 (67 %) LIMITÉ : 4 (33 %) NON DÉMARRÉ:

CALENDRIER

TEL QUE PRÉVU: 9 (75 %)

POINTS FORTS DES **ENGAGEMENTS:**

ACCÈS À L'INFORMATION: 12 (100 %) PARTICIPATION: 4 (33 %) RESPONSABILISATION: 3 (25 %)

TECHNOLOGIE ET INNOVATION POUR **OUVERTURE ET**

RESPONSABILISATION 8 (67 %)

NOMBRE D'ENGAGEMENTS AVEC:

PERTINENCE ÉVIDENTE

POUR UNE VALEUR PGO: 12 (100 %)

IMPACT POTENTIEL

TRANSFORMATEUR: 3 (25%)

MISE EN ŒUVRE SUBSTANTIELLE

OU COMPLÈTE: 8 (67 %)

TOUS LES TROIS (🗘):

2 (17%)

l'élaboration de son deuxième plan d'action national par rapport aux consultations effectuées au cours de la rédaction du premier plan d'action national. Le processus comprenait trois phases. Les échéanciers et les préavis n'étaient que partiellement disponibles. Le gouvernement a mené des activités de sensibilisation, de même que des consultations en personne et en ligne. Un résumé des commentaires a été fourni. Alors qu'un forum régulier de consultation lors de la mise en œuvre reste à être établi, le Groupe consultatif pour un gouvernement ouvert est le mécanisme consultatif et multi-intervenants le plus concret qui peut être établi, mais est sousutilisé. Le processus d'autoévaluation a été mis en attente au Canada en raison d'une élection fédérale. Jusqu'au déclenchement de l'élection, il a été prouvé que l'autoévaluation avait été en voie d'être publiée et ouverte à la consultation sur le calendrier. Une ébauche a été communiquée au chercheur du SRI afin de faciliter la rédaction de ce rapport.

EXÉCUTION DU POINT DE VUE DES ENGAGEMENTS

Dans le cadre du PGO, les pays sont tenus de prendre des engagements dans le cadre d'un plan d'action biennal. Les tableaux suivants résument chaque action, son avancement, son impact potentiel, si elle relève de l'échéancier prévu par le Canada, ainsi que les prochaines étapes clés quant aux futurs plans d'action du PGO. Le plan d'action du Canada a été organisé de la même manière que son premier plan d'action, en se concentrant sur quatre domaines principaux : un engagement fondamental, des données ouvertes, de l'information ouverte, et un dialogue ouvert. Au total se trouvent douze engagements, certains avec de multiples résultats, ou étapes-clés. Le plan ne contient pas de délai précis quant à l'avancement des différentes étapes. L'inclusion d'échéanciers plus précis pour les produits livrables serait bénéfique aux futurs plans d'action, permettant aux Canadiens de suivre les progrès et à s'engager auprès du PGO sur une base plus régulière.

Le plan d'action du Canada contenait deux engagements étoilés [2 et 7]. Ces engagements sont mesurables, manifestement pertinents aux valeurs du PGO tel qu'écrites, d'un impact potentiel de transformation, et substantiellement ou complètement mis en œuvre. Notez que le SRI a mis à jour le critère d'engagement étoilé au début de 2015 afin de hausser la barre pour les engagements modèles du PGO. En plus des critères ci-dessus, les anciens critères comprenaient des engagements ayant eu un impact potentiel modéré. Selon les anciens critères, le Canada aurait reçu quatre étoiles supplémentaires [engagements 3, 4, 5 et 8].

Tableau 1 | Évaluation du progrès par engagement

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMP/ POT	ACT ENTII	ĒL		AVA	NCEN	ЛENT	ÉCHÉANCIER		
L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ		
1: Mettre en œuvre la directive sur le gouvernement ouvert										
1.1. Publier une directive sur le gouvernement ouvert									Tel que prévu	
1.2. Publier des plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert										

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMP/ POT	ACT ENTII	EL		AVA	NCEN	MENT	-	ÉCHÉANCIER		
L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ			
1.3. Outils et orientations pour les répertoires ministériels de données									Tel que prévu		
© 2: Données ouvertes											
2.1. Principes communs s'appliquant aux données ouvertes											
2.2. Licence de gouvernement ouvert commune											
2.3. Normes communes de données ouvertes									Tel que prévu		
2.4. Service de recherche fédérée de données ouvertes											
2.5. Développer une activité nationale de créations d'applications											
3: Open Data Exchange du Canada									Tel que prévu		
4: Données ouvertes pour le développement											
4.1. Initiatives de données ouvertes en Amérique latine, les Caraïbes, l'Afrique et l'Asie									Tel que prévu		
4.2. Accueillir en 2015 une conférence internationale sur les données ouvertes											
5: Engagement fondamental relatif aux données ouvertes											
5.1. Élargir la publication des données ouvertes											
5.2. Mener des consultations publiques sur les données ouvertes									Tel que prévu		
5.3. Lancer un nouveau portail de gouvernement ouvert											

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMPA POT	ACT ENTII	ĒL		AVA	NCEN	ЛЕNТ		ÉCHÉANCIER
	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ	
5.4. Mettre sur pied et exécuter l'EDOC									
5.5 Consolider la gestion des données géospatiales									Tel que prévu
5.6. Élargir l'adoption de la norme de l'IITA									
6: Science ouverte									
6.1. Plan de mise en œuvre de la science ouverte									
6.2. Service à guichet unique pour la recherche des publications									En retard
6.3. Répertoire de données scientifiques									
6.4. Liste consolidée d'articles									
ॐ7: Déclaration obligatoire pour le secteur extractif									Tel que prévu
7.1. Nouvelles dispositions législatives									
7.2. Mobilisation des intervenants									Tel que prévu
 7.3. Obliger les entités du secteur extractif à publier des données sur les paiements 8: Processus ouvert de passation de marchés 8.1. Diffuser des données sur tous les marchés 									
									Tel que prévu
8.2. Augmenter le niveau de détails divulgués									

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMP/ POT	ACT ENTII	EL		AVA	NCEN	MENT		ÉCHÉANCIER
L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ	
8.3. Guider les ministères									
8.4. Open Contracting data standard — Mise à l'essai									Tel que prévu
9: Information ouverte sur les budgets et les dépenses									
9.1. Nouveau service en ligne permettant d'examiner les dépenses fédérales									Tel que prévu
9.2. Portail de divulgation proactif									
9.3. Données sur le Budget 2015									
10: Alphabétisation numérique									
10.1. Parrainer des programmes de compétences numériques									
10.2. Formation/éducation quant aux compétences numériques									En retard
10.3. Financer les programmes de compétences numériques									
11: Engagement fondamental relatif à l'information ouverte									
11.1. Moderniser les services de l'AIPRP									
11.2. Bibliothèque virtuelle									Tel que prévu
11.3. GCDocs									
11.4. Accès aux documents									

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMP/ POT	ACT ENTII	EL		AVA	NCEN	MENT		ÉCHÉANCIER
L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ	
11.5. Bibliothèques scientifiques									
11.6 Information réglementaire									Tel que prévu
11.7. Améliorer les sites Web gouvernementaux									
12: Consultation auprès des Canadiens									
12.1. Améliorer le site Consultations auprès des Canadiens									
12.2. Nouveau portail de consultation									
12.3. Élargir la portée des médias sociaux									En retard
12.4. Principes et normes pour les consultations publiques									
12.5. Consultations sur le gouvernement ouvert									

Tableau 2 | Résumé de l'évaluation du SRI quant au progrès de chaque engagement

NOM DE L'ENGAGEMENT	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS
☼ L'ENGAGEMENT EST VÉRIFIABLE, M IMPACT POTENTIEL IMPORTANT, ET	ANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN EST SUBSTANTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT MIS EN ŒUVRE.
1. Mettre en œuvre la directive sur le gouvernement ouvert Pertinence de la valeur du PGO : Évidente Impact potentiel : Modéré Avancement : Limité	L'objectif de cet engagement consiste à mettre en œuvre une politique obligeant les ministères et les agences du gouvernement fédéral à optimiser la diffusion gouvernementale et des données de valeur d'entreprise. Bien que la directive ait été émise le 9 octobre 2014, sa mise en œuvre doit être grandement améliorée. La mise en œuvre de base de cet engagement doit faire l'objet de travaux supplémentaires et on recommande que le gouvernement précise la portée de la directive en expliquant mieux le terme « valeur d'entreprise », qu'il élabore et diffuse des normes de préservation des renseignements et des données publiés conformément à la directive, et qu'il élabore des normes pour que les renseignements et les données publiée au sein des ministères soient publiés de manière organisée, consultable et comparable.
 Données ouvertes du Canada Pertinence de la valeur du PGO : Évidente Impact potentiel : Transformateur Avancement : Substantiel 	Données ouvertes Canada est un engagement étoilé. Il vise à supprimer les barrières juridictionnelles existantes pour réaliser le plein potentiel des données ouvertes. Des progrès significatifs au sein de jalons importants quant à cet engagement ont été accomplis. Compte tenu de la complexité des discussions pancanadiennes, une pleine mise en œuvre de cet engagement pourrait être potentiellement transformatrice. Dans le futur, il serait important de donner la priorité à d'autres mesures sur les normes de données ouvertes et de sensibiliser les citoyens qui pourraient être intéressés par l'utilisation de données régies par l'Open Government Licence.
 3. Open Data Exchange du Canada Pertinence de la valeur du PGO : Évident Impact potentiel : Modéré Avancement : Substantiel 	Cet engagement vise à établir l'Open Data Exchange du Canada (ODX). L'ODX a été officiellement lancé à Waterloo, Ontario, en mai 2015, et l'Exchange a entamé des efforts de sensibilisation sous forme de conversations avec les provinces. Bien qu'il existe des entreprises intéressées par les services de l'ODX, l'impact de cet engagement a une portée limitée. Cette initiative pourrait comporter plus d'impact si elle était en mesure de voir au-delà de la commercialisation, de s'ouvrir à d'autres secteurs, tels que le secteur sans but lucratif et les secteurs culturels.
4. Données ouvertes pour le développement • Pertinence de la valeur du PGO : Évidente • Impact potentiel : Modéré • Avancement : Substantiel	Cet engagement vise à améliorer la responsabilisation, créer de nouvelles solutions pour la prestation des services publics, et de nouvelles possibilités économiques avec les pays en développement. Jusqu'à présent, un réseau pour le développement de données ouvertes a été mis en place en Amérique latine et dans les Caraïbes, le gouvernement a appuyé cinq projets de recherche liés à l'ouverture des données et une conférence liée aux données ouvertes a eu lieu en mai 2015. À l'avenir, il serait important d'améliorer la portée géographique de cette initiative en remplissant l'engagement prévu en Asie et en Afrique. Afin d'aller de l'avant, le chercheur du SRI suggère d'élargir le réseau pour le développement de données ouvertes et d'élargir la portée du CRDI pour soutenir tous les pays.
 5. Engagement fondamental relatif aux données ouvertes Pertinence de la valeur du PGO: Évidente Impact potentiel: Modéré Avancement: Substantiel 	Cet engagement vise à promouvoir la disponibilité et le potentiel de réutilisation des données ouvertes du gouvernement fédéral. À ce jour, le gouvernement a ajouté plus de 500 nouveaux fichiers de données depuis juillet 2014, un nouveau portail pour un gouvernement ouvert a été lancé en novembre 2014, et le second hackathon CODE a eu lieu en février 2015. Il y a peu de progrès quant à la consultation sur la hiérarchisation des données ouvertes, la consolidation des données géospatiales fédérales et l'adoption des normes de données de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). À l'avenir, le chercheur du SRI recommande de poursuivre la mise en œuvre du portail de la Plateforme géospatiale fédérale, puisque la communauté géospatiale vient avec un long historique lié aux données ouvertes, et elle pourrait être engagée d'une manière beaucoup plus active.

NOM DE L'ENGAGEMENT	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS
L'ENGAGEMENT EST VÉRIFIABLE, M IMPACT POTENTIEL IMPORTANT, ET	ANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN EST SUBSTANTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT MIS EN ŒUVRE.
Science ouverte Pertinence de la valeur du PGO : Évidente Impact potentiel : Transformateur Avancement : Limité	La science ouverte vise à maximiser l'accès à la recherche scientifique financée par le gouvernement fédéral. Au moment de la rédaction du rapport, cet engagement était légèrement en retard. Si appliqué correctement, cet engagement permettra une plus grande transparence des informations scientifiques et des avoirs en ce qui concerne les données du gouvernement fédéral, et peut être qualifié de fondamental pour les engagements futurs de la science ouverte. À l'avenir, les ressources et le temps doivent être investis dans la formation et la recherche de personnel détenant les compétences nécessaires à l'avancement de la science ouverte.
 Déclaration obligatoire pour le secteur extractif Pertinence de la valeur du PGO : Évidente Impact potentiel : Transformateur Avancement : Substantiel 	La déclaration obligatoire sur les industries extractives est un engagement étoilé et vise à présenter une loi sur les paiements versés aux gouvernements concernant le développement commercial du pétrole, du gaz et des minéraux. La Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif est entrée en vigueur le 1er juin 2015. Des progrès substantiels sont établis dans les consultations de la société civile dans le cadre des normes de rapport. Cette initiative pourrait avoir un impact encore plus grand si le gouvernement acceptait de mettre en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).
 8. Processus ouvert de passation de marchés Pertinence de la valeur du PGO : Évident Impact potentiel : Modéré Avancement : Substantiel 	Cet engagement vise à coordonner l'accès à guichet unique à un large éventail d'informations d'ouverture de marchés de tous les ministères fédéraux. Une nouvelle fonction « recherche de contrats gouvernementaux » a été lancée en novembre 2014, permettant aux utilisateurs de rechercher des renseignements sur les marchés de vingt organismes fédéraux. Il n'y a toujours pas de portée ni de calendrier de publication d'information plus détaillée sur les contrats gouvernementaux de plus de 10 000 \$. Des progrès importants ont été réalisés avec le Projet pilote — Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts et la formation aux organismes gouvernementaux en ce qui concerne les systèmes de divulgation proactive. Pour avancer, le chercheur du SRI recommande que le gouvernement augmente le nombre d'organismes dans le cadre du service « Rechercher gouvernement — reclassification d'un poste », fasse connaître la portée et le calendrier de l'augmentation de la divulgation d'informations, et évalue les résultats des données sur le Projet pilote — Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts.
 9. Information ouverte sur les budgets et les dépenses Pertinence de la valeur du PGO : Évidente Impact potentiel : Mineur Avancement : Substantiel 	Cet engagement vise à publier des informations et des données élargies sur les dépenses fédérales. Une base de données consultable en ligne a été lancée en avril 2015. Le site Web open.canada.ca propose des graphiques et des tableaux du budget fédéral 2015. Il y a certains chevauchements entre ce dernier et l'engagement précédent concernant le processus ouvert de passation de marchés, ce dernier pouvant offrir le même accès à l'information que la base de données des dépenses. Cet engagement pourrait être amélioré en incluant toute l'information de divulgation proactive du gouvernement, et en libérant les données budgétaires fédérales en format ouvert.
 10. Alphabétisation numérique Pertinence de la valeur du PGO : Évidente Impact potentiel : Mineur Avancement : Limité 	Cet engagement soutient le développement d'outils, des ressources de formation, et d'autres initiatives visant à aider les citoyens à acquérir les compétences essentielles nécessaires pour accéder à l'information numérique. Bien que cet engagement soit important à la réduction de la fracture numérique, la division des pouvoirs au Canada limite le pouvoir du gouvernement fédéral quant à l'éducation au sein des provinces. En outre, cet engagement ne traite pas le fait que de nombreux citoyens et organisations de la société civile manquent de la technologie nécessaire pour travailler avec les données. Pour améliorer la culture numérique, d'autres engagements devraient aborder l'accès à la technologie.

NOM DE L'ENGAGEMENT

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

🗘 L'ENGAGEMENT EST VÉRIFIABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL IMPORTANT, ET EST SUBSTANTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT MIS EN ŒUVRE.

11. Engagement fondamental relatif à l'information ouverte

- Pertinence de la valeur du PGO: Évidente
- Impact potentiel: Mineur
- Avancement : Substantiel

Le gouvernement vise à étendre ses activités d'informations ouvertes et à faciliter l'accès à l'information fédérale publiée. Jusqu'à présent, dix institutions fédérales supplémentaires ont recours aux services de l'AIPRP, et l'information quant aux demandes d'accès complétées est maintenant disponible sous forme de données ouvertes. Un système de gestion des dossiers est en déploiement et Bibliothèque et Archives Canada a ouvert quatre millions de pages qui ont été classées. En ce qui concerne la lutte contre le problème des documents à diffusion restreinte, cet engagement est une étape importante. Cependant, en ce qui concerne la grande question des informations ouvertes, les activités, dans l'ensemble, ne le sont pas.

12. Consultation auprès des Canadiens

- Pertinence de la valeur du PGO: Évidente
- Impact potentiel : Modéré
- Avancement : Limité

L'organisme Consultations auprès des Canadiens vise à fournir des directives, des ressources et des outils de dernière génération afin d'étendre plus largement les consultations auprès des citoyens et de la société civile. Des améliorations ont été apportées au site Web et des progrès ont été observés quant à la sensibilisation face aux médias sociaux. À l'avenir, l'accent devrait être mis sur le fait de surmonter le peu de progrès apporté au nouveau portail de consultation, les principes et les normes de consultation du public, et fixer un objectif clair pour les consultations sur un gouvernement ouvert.

RECOMMANDATIONS

Les intervenants et les premières recherches sur le PGO, de même que la recherche sur l'administration publique de manière plus générale, identifient certains facteurs capables de renforcer et de favoriser le changement. Par conséquent, certaines recommandations peuvent être faites à propos de la manière dont les engagements sont construits, de la manière dont l'engagement autour du PGO se produit, la coordination des documents stratégiques, et le ressourcement. Selon les conclusions du rapport d'étape, le chercheur du SRI a formulé les cinq recommandations « spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et temporellement définies (SMART) » suivantes pour améliorer le processus du PGO au Canada.

LES 5 RECOMMANDATIONS « SMART »

- 1. Réformer et améliorer la mise en œuvre de la Loi sur l'accès à l'information.
- 2. Restructurer le Comité consultatif pour qu'il devienne un mécanisme de dialogue permanent actif autour du PGO, et améliorer le dialogue public pour aller au-delà de simplement informer et consulter les citoyens a un effort de collaboration et d'autonomisation.
- 3. Soutenir la collecte et l'analyse de données canadiennes supplémentaires tout en augmentant la diversité et la qualité des ensembles de données disponibles.
- 4. S'assurer que les engagements sont accompagnés de ressources appropriées afin que les fonctionnaires puissent développer des engagements plus ambitieux dans le futur et s'assurer que les engagements sont traités en priorité et pas simplement ajoutés.
- 5. Élaborer et diffuser une politique claire sur la préservation du matériel numérique.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Afin de participer au PGO, les gouvernements doivent faire preuve d'engagement envers un gouvernement ouvert en satisfaisant un nombre minimum de critères quant à des dimensions clés d'un gouvernement ouvert. Des indicateurs tiers permettent de déterminer les progrès du pays sur chacune des dimensions. Pour de plus amples informations, voir la Section IX traitant des critères d'admissibilité se trouvant à la fin de ce rapport, ou consultez le http://www.opengovpartnership.org/ how-it-works/eligibility-criteria.





Professeure

agrégée au département d'études en communications à l'École de journalisme et de communication de l'Université Carleton. Ses recherches se concentrent sur l'impact des médias numériques sur la gouvernance, l'état et la société. Ses publications ont largement mis l'accent sur un gouvernement ouvert et le cybergouvernement.



Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) vise à obtenir REPORTING MECHANISM des engagements

concrets de la part des gouvernements pour promouvoir la transparence, l'autonomisation des citoyens, lutter contre la corruption, et exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le Système de rapports indépendants du PGO évalue le développement et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour favoriser le dialogue entre les parties prenantes et améliorer la responsabilisation.

I PARTICIPATION NATIONALE DU PGO

HISTORIQUE DE PARTICIPATION DU PGO

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) constitue une initiative internationale volontaire et multipartite visant à obtenir des engagements concrets de la part des gouvernements envers leurs citoyens pour promouvoir la transparence, l'autonomisation des citoyens, lutter contre la corruption, et exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le PGO fournit un forum international pour le dialogue et le partage entre les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé, qui contribuent tous à la poursuite commune d'un gouvernement ouvert.

Le Canada a officiellement entamé sa participation en septembre 2011 lorsque John Baird, alors ministre des Affaires étrangères, a fait part de l'intention du gouvernement de le faire.1

Afin de participer au PGO, les gouvernements doivent faire preuve d'un engagement manifeste envers un gouvernement ouvert, en rencontrant un ensemble de critères (minimum) de performance sur des dimensions clés d'un gouvernement ouvert qui sont particulièrement conséquentes pour augmenter la réactivité du gouvernement, renforcer l'engagement des citoyens, et lutter contre la corruption. Les indicateurs objectifs et de tierce partie sont utilisés pour déterminer l'étendue des progrès du pays sur chacune des dimensions. Voir la Section IX: Conditions d'admissibilité, pour plus de détails.

Tous les gouvernements participants au PGO mettent en place des plans d'action nationaux quant au PGO qui élaborent des engagements concrets sur une période initiale de deux ans. Les plans d'action doivent énoncer les engagements du PGO des gouvernements, qui déplacent la pratique gouvernementale au-delà de sa base actuelle. Ces engagements peuvent s'appuyer sur les efforts existants, établir de nouvelles mesures pour compléter les réformes en cours, ou lancer une action dans un domaine entièrement nouveau.

Le Canada a élaboré son premier plan d'action national de septembre 2011 à avril 2012. La période de validité de la mise en œuvre du plan d'action présenté en avril était officiellement du 1er juillet 2012 au 30 juin 2014. Le processus de consultation pour le deuxième plan d'action national s'est étendu d'avril à octobre 2014. Le plan a officiellement été mis en œuvre en novembre 2014, légèrement en retard par rapport au calendrier du PGO, qui prévoit une période de temps de mise en œuvre du 1er juillet 2014 au 30 juin 2016. Ce rapport d'étape de miparcours couvre la première année de mise en œuvre de cette période, à partir de la publication du plan d'action en novembre 2014 jusqu'à la fin de la première année de mise en œuvre, le 1er juillet 2015. Le gouvernement a fourni au chercheur du SRI un outil d'autoévaluation en juillet 2015. Au moment de la rédaction (en octobre 2015), l'autoévaluation est demeurée inédite comme le résultat d'une élection fédérale.

CONTEXTE INSTITUTIONNEL DE **BASE**

Le Canada applique un système fédéral de gouvernement où le pouvoir est partagé entre les gouvernements fédéral et provinciaux conformément à la Constitution. Étant donné que seuls les gouvernements de niveau national sont en mesure d'adhérer au PGO à l'heure actuelle, la responsabilisation du PGO est intégrée au sein du gouvernement fédéral et est dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Cependant, il est important de remarquer le système politique, car celui-ci limite la possibilité du gouvernement fédéral d'apporter des changements pancanadiens de manière unilatérale, portant ainsi le besoin d'une coopération intergouvernementale au premier rang.

Selon le premier rapport d'autoévaluation du gouvernement, « un Secrétariat du gouvernement ouvert réservé au sein du SCT gère la coordination globale, la surveillance et la déclaration des activités de mise en œuvre. »² Le SCT mène un Comité directeur sur le gouvernement ouvert (CDGO). Le CDGO est composé d'un certain nombre de ministères et organismes qui sont chargés de mettre en œuvre un volet du plan d'action actuel. Le CDGO est, « responsable de la gouvernance d'entreprise à l'échelle de toutes les initiatives fédérales en matière de gouvernement ouvert, y compris la mise en œuvre des engagements pris dans le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert. »3

Le SCT est le fil conducteur pour la majorité des engagements pris dans le deuxième plan d'action national; cependant, d'autres ministères et organismes fédéraux jouent également un rôle prépondérant.

L'ancien président du SCT, Tony Clement, a créé un groupe consultatif sur le gouvernement ouvert au moment de se joindre au PGO. Actuellement, le groupe est composé de treize (13) membres de la société civile, d'entreprises et d'universités, y compris les observateurs indépendants. Le rôle du panel est de fournir des conseils et des orientations sur les activités gouvernementales ouvertes, y compris :

- Trouver des moyens d'améliorer la prestation des données ouvertes et d'informations ouvertes aux citoyens;
- Étudier la façon de tirer le meilleur parti d'un gouvernement ouvert pour maximiser l'innovation et le partage des connaissances; et
- Explorer comment les organisations fédérales peuvent faire un travail encore meilleur en matière de consultations auprès des Canadiens. »4

Actuellement, il est difficile de connaître le budget consacré au PGO. Le chercheur du SRI n'a pu trouver qu'un engagement comportant un budget explicite. Dans le budget fédéral de février 2014, le gouvernement a annoncé une contribution de 3 millions \$ canadiens à un Open Data Exchange (ODX),⁵ qui devint plus tard l'un des engagements pris dans le deuxième PAN. Les 3 millions \$ doivent être compensés par des fonds provenant d'entreprises de technologie. Le manque de ressources a été noté par presque toutes les personnes membres du gouvernement interrogées comme un problème ayant un impact négatif sur la mise en œuvre en temps opportun des engagements, et sur leur ambition. Pour la plupart, ceux se trouvant à l'intérieur du gouvernement ne sont en mesure de

construire que des engagements autour d'un travail envers lequel ils sont déjà engagés, car il n'y a pas de ressources disponibles pour établir de nouvelles initiatives. Dans de nombreux cas, la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement ouvert ajoute des travaux supplémentaires, et ce, sans ressources supplémentaires, à un moment où des coupes dans les services publics ont déjà poussé le personnel en place à ses limites maximales.^{6,7}

Une élection fédérale s'est tenue en octobre 2015 qui, comme nous le verrons dans la section Contexte du pays de ce présent rapport, ont eu un certain impact sur l'administration du PGO au sein du pays.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le SRI s'associe à des chercheurs nationaux expérimentés et indépendants afin de rédiger et diffuser des rapports pour chaque gouvernement participant au PGO. Au Canada, le SRI a créé un partenariat avec Mary Francoli, professeure agrégée, École de journalisme et de communication de l'Université Carleton, Ottawa, Canada. Dr Francoli a passé en revue le rapport non publié d'autoévaluation du gouvernement, a rassemblé les vues de la société civile, et a interrogé les responsables gouvernementaux et autres intervenants. Le personnel du PGO et un panel d'experts ont examiné le rapport.

Ce rapport couvre la première année de mise en œuvre du deuxième plan d'action du Canada, à partir de novembre 2014 jusqu'au 1er juillet 2015. À compter de 2015, le SRI publiera également des rapports de fin de terme pour tenir compte de l'état final des progrès à la fin du plan d'action étalé sur une période de deux ans. Ce rapport fait suite à une étude antérieure traitant de la performance du PGO, « Rapport d'étape du Canada 2012-2013 », qui couvrait le développement du premier plan d'action ainsi que la mise en œuvre, entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2013.

Dr Francoli a consulté une variété d'intervenants à travers le Canada. Open North, une organisation basée à Montréal qui crée des sites Web pour promouvoir la transparence du gouvernement et la participation citoyenne, avec PoweredBy Data, l'extension à but non lucratif d'Ajah, une organisation qui aide les bailleurs de fonds et les collectes de fonds à utiliser les données

pour améliorer la prise de décisions, ont organisé une réunion de consultation à Montréal le 15 juillet 2015. D'autres intervenants ont été interviewés, soit en têteà-tête ou en petits groupes, entre le 30 juin 2015 et le 30 septembre 2015. La majorité des entrevues ont été effectuées en personne. Dans certains cas, Skype a été utilisé lorsque la distance empêchait une réunion face à face, ou à la demande des personnes interrogées. Les intervenants ont également fourni au chercheur du SRI des informations par courriel dans certains cas. Les intervenants représentaient une variété de professions et de secteurs, dont : des journalistes, des universitaires, des bibliothécaires, des organisations non gouvernementales, le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux.

Dr Francoli a également examiné deux documents clés préparés par le gouvernement : un rapport sur la deuxième consultation sur le plan d'action du Canada8 et un projet de rapport d'autoévaluation préparé en juillet 2015. Au moment de la rédaction, le rapport d'autoévaluation était non publié, comme un déclenchement des élections fédérales avait été réalisé le 5 août 2015, ce qui a conduit à une suspension des nouvelles publications et consultations au niveau fédéral. Le gouvernement a informé l'Unité de soutien du PGO de l'impact de l'élection. De nombreuses références à ces documents sont faites tout au long de ce rapport, ainsi que des références au premier rapport du SRI, et les rapports émis par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui se rapportent aux domaines généraux qui composent le plan d'action canadien: information ouverte, données ouvertes, et dialogue ouvert.

Une liste complète des participants à l'entrevue peut être consultée à la Section VIII de ce rapport et l'annexe.

¹ Vous pouvez consulter la lettre d'intention au: http://www.opengovpartnership.org/country/canada

²Mise en œuvre du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert (année 1) Rapport d'autoévaluation, http://ouvert.canada.ca/fr/mise-en-oeuvre-du-plan-daction-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-annee-1-rapport-dautoevaluation

³Mise en œuvre du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert (année 1) Rapport d'autoévaluation, http://ouvert.canada.ca/fr/mise-en-oeuvre-du-plan-daction-du-canada-pour-un-gouvernement-ouvert-annee-1-rapport-dautoevaluation

⁴Comité consultatif sur le gouvernement ouvert, http://open.canada.ca/en/advisory-panel-open-government

⁵Budget 2014, http://http://www.budget.gc.ca/2014/home-accueil-fra.html

⁶http://psacunion.ca/cuts-federal-public-services

⁷http://ottawacitizen.com/news/national/federal-government-on-track-to-cut-35000-public-service-jobs

⁸ http://http://ouvert.canada.ca/fr/consultations/vous-nous-avez-dit-rapport-recapitulatif

II | PROCESSUS : DÉVELOPPEMENT DU PLAN D'ACTION

Le deuxième processus de consultation du plan d'action du Canada a vu une plus belle évolution du progrès par rapport à son premier plan d'action.

Le Canada a adopté une approche beaucoup plus consultative pour le développement de son deuxième plan d'action national si l'on compare avec les consultations effectuées à la rédaction du premier plan d'action national. La consultation autour du développement du deuxième plan d'action a eu lieu sur une période de six mois, du 24 avril 2014 au 20 octobre 2014. La consultation comprenait plusieurs phases et a eu lieu à la fois en ligne et en personne.

Les pays participant au PGO suivent un processus de consultation établi au cours du développement de leur plan d'action du PGO. Selon les Articles de gouvernance du PGO, les pays doivent :

- Rendre disponibles les détails de leur processus de consultation publique et leur calendrier (en ligne au minimum) avant la consultation
- Consulter largement la communauté nationale, y compris la société civile et le secteur privé; chercher un large éventail de points de vue et; faire un résumé de la consultation publique et rendre disponibles en ligne toutes les soumissions de commentaires écrits individuels
- Entreprendre des activités de sensibilisation du PGO afin d'améliorer la participation du public à la consultation
- Consulter la population moyennant un préavis suffisant et à travers une variété de mécanismes, y compris en ligne et par le biais de rencontres en personne, afin d'assurer l'accessibilité aux possibilités auxquelles peuvent se livrer les citoyens.

Une cinquième condition, lors de la consultation, est définie dans les Articles de gouvernance du PGO. Cette exigence est traitée dans la Section « III : Consultation au cours de la mise en œuvre » :

Les pays doivent identifier un forum pour permettre une consultation multipartite régulière sur la mise en œuvre du PGO — ceci peut être une entité existante ou nouvelle.

Cette question est traitée dans la section suivante, mais les preuves de consultation avant et pendant la mise en œuvre se trouvent ici et dans le tableau 1 pour plus de commodité.

Tableau 1 | Processus de consultation du Plan d'action

PHASE DU PLAN D'ACTION	EXIGENCE DU PROCESSUS DU PGO (SECTION DES ARTICLES DE GOUVERNANCE)	LE GOUVERNEMENT A-T-IL RÉPONDU À CETTE EXIGENCE?
	Les échéanciers et les processus étaient-ils disponibles avant la consultation?	Partiellement
	Le calendrier était-il disponible en ligne?	Partiellement
	Le calendrier était-il disponible au moyen d'autres voies?	Partiellement
	Lien vers le calendrier.	http://bit.ly/22xrjzg http://bit.ly/1k7sSUM
	Y avait-il un préavis en lien à la consultation?	Partiellement
	Combien de journées de préavis ont été données?	Incertain
	Ce préavis était-il adéquat?	Non
	Le gouvernement a-t-il mené des activités de sensibilisation?	Oui
Lors du	Lien vers les activités de sensibilisation.	http://bit.ly/1MwiSIM
développement	Des consultations en personne ont-elles été tenues?	Oui
	Des consultations ont-elles été tenues en ligne?	Oui
	Lien vers les consultations en ligne.	http://open.canada.ca/ en/consultations/open- government-action-plan-20- consultation
	Un résumé des commentaires a-t-il été fourni?	Oui
	Lien vers les résumés de commentaires.	http://open.canada.ca/en/ consultations/what-we-heard- summary-report
	Les consultations étaient-elles ouvertes ou sur invitation uniquement?	Ouvertes
	Placer les consultations sur le spectre IAP2.	Consulter
	Existait-il un forum régulier de consultation lors de la mise en œuvre?	Non
Lors de la mise en œuvre	Les consultations étaient-elles ouvertes ou sur invitation uniquement?	Invitation/participation limitée
	Placer les consultations sur le spectre IAP2.	Consulter

PRÉAVIS ET SENSIBILISATION

Le processus de consultation menant à la consultation sur le projet du second plan d'action comportait trois phases: Plan de consultation (24 avril — 8 août); Dialogue d'idées (16 mai — 8 août); et discussion d'activités (8 août — 15 septembre). Le gouvernement n'a pas clairement énoncé les dates mentionnées ci-dessus sur son site Web de consultation, mais a immédiatement fourni ces dernières au chercheur du SRI lorsque la demande a été faite.

La phase du plan de consultation a donné aux gens la possibilité de commenter la façon dont le gouvernement a proposé de lancer le processus de consultation pour le deuxième plan d'action. Ils ont été invités à donner leur avis sur la façon de renforcer la stratégie de consultation. La phase dialogue d'idées a été utilisée pour discuter de vieilles idées et en générer de nouvelles quant aux engagements qui pourraient être inclus dans le nouveau plan d'action. Cette deuxième phase a permis aux gens de faire des commentaires en ligne, mais incluait aussi 8 ateliers en personne et des tables rondes dans différentes parties du pays. La phase discussion d'activités proposait des activités pour le plan d'action — qui ont été mentionnées lors de la phase dialogue d'idées — et qui ont été publiées en ligne à des fins de consultation publique.

Certaines OSC ont indiqué que les dates n'étaient pas claires et qu'elles ont été informées d'échéances qui différaient du site Web au cours de réunions en personne.1 Un communiqué de presse a été publié avisant les gens du processus menant à la consultation, mais le tout ne comprenait pas de délais précis.² Un aperçu du processus de préconsultation et les commentaires de certaines des réunions ont été publiés sur le site Web du gouvernement.3

Certains intervenants du gouvernement et de la société civile ont noté que malgré la présence d'un préavis quant aux réunions en personne, il était assez bref. Il a été largement indiqué que la possibilité de commenter l'ébauche complète du plan était fort limitée.

Alors que l'avant-projet de consultation a eu lieu à la fois en ligne et hors ligne, la consultation autour du projet de plan d'action réel se tenait en ligne seulement. La date limite autour du projet de consultation était plus concrète. Le projet de plan a été libéré lors de la

consultation publique en ligne le 9 octobre 2014 et s'est terminé à midi le 20 octobre.4 Certaines associations de la société civile ont décrété que malgré que le processus consultatif fût long, la consultation sur le brouillon du plan d'action fut très courte.

Les activités de sensibilisation ont été assez minimes au niveau de la consultation sur le premier plan d'action.⁵ Il reste du travail à faire dans ce domaine, même si des améliorations ont été apportées au sein du deuxième plan d'action. Le gouvernement a continué à faire usage de communiqués de presse, du site Web du gouvernement ouvert, de même que de Twitter pour attirer l'attention à sa consultation. En ayant recours à #OGAP2, un large éventail de fonctionnaires et d'intervenants non-gouvernementaux ont tweeté et retweeté des informations concernant les consultations.⁶ Un système supplémentaire incorporé dans les consultations sur le deuxième plan d'action a été l'utilisation d'une liste de courriels. Selon les informations fournies par le SCT, la liste comptait environ 3400 abonnés en juillet 2015. La plupart souscrivent à travers les courriels sur le gouvernement ouvert se trouvant sur open.canada.ca. Les participants EDOC acceptent de recevoir des mises à jour sur la transparence du gouvernement lors de l'inscription, et le gouvernement a offert à des participants d'autres événements qu'il tient la possibilité de s'inscrire à des mises à jour. Les avis concernant les dates et les activités de consultation ont été distribués assez régulièrement à ceux ayant souscrit à des mises à jour.

PROFONDEUR ET AMPLEUR DE I A CONSULTATION

Beaucoup des intervenants de la société civile interrogés ont perçu le processus de consultation pour l'élaboration du deuxième plan d'action comme étant plus « authentique » que le processus de consultation du premier plan d'action.⁷ Les réunions de consultation en personne ont été une extension bien accueillie au sein du processus de consultation. Par contre, certaines OSC, ainsi que le chercheur du SRI, ont constaté que la structure et la conduite des réunions devraient être réexaminées pour assurer une discussion sur une diversité de questions du gouvernement ouvert, et pour maximiser l'engagement des intervenants. Certaines OSC, notamment le Centre for Law and Democracy, ont aussi indiqué que la discussion était relativement

contrôlée au cours de la consultation en personne.8 D'autres intervenants ayant participé à des réunions de consultation en personne les ont décrites comme « très structurées » et « trop axées sur les données ouvertes. »

Dans certains cas, les participants aux consultations ont été invités à l'une des réunions en personne. Le chercheur du SRI, par exemple, a été invité à assister à la réunion à Ottawa, en Ontario. Toutefois, la participation n'était pas purement sur invitation, et un avis a été distribué quant à des réunions en personne.

Le gouvernement n'a pas fait le suivi de la participation lors de toutes les phases de consultation. À la phase dialogue d'idées, où le suivi a été fait dans le cadre de consultations en personne, 42 % des participants provenaient de la fonction publique, 20 % du secteur privé, 17 % du secteur à but non lucratif, et 16 % du milieu universitaire. 5 % représentaient un hybride entre les secteurs. Il y avait une diversité de points de vue, mais la participation venait principalement du secteur public. Au total, 621 idées, commentaires et questions ont été recueillis en ligne et en personne entre le 30 avril 2014 et le 31 juillet 2014. Trois thèmes ont dominé la discussion: l'innovation et l'alphabétisation, la participation des citoyens; et la libération anticipée et l'amélioration fréquente. Chaque thème est apparu dans environ 23 % des 621 idées, commentaires et questions. D'autres thèmes, y compris les données ouvertes et la culture ouverte et agile, étaient moins importants avec 8 et 9 % respectivement.

Bien que les intervenants aient été consultés, l'ultime et dernier mot sur les engagements à être inclus ou exclus dans le plan a été rendu par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Il est difficile d'évaluer la façon dont la rétroaction des intervenants à partir des consultations a été utilisée.

Certains intervenants ont indiqué que la participation était « limitée ».9 Le représentant de la société civile qui s'est exprimé lors de la réunion canadienne des pays au cours de la Rencontre des Amériques du PGO à San Jose, au Costa Rica, en novembre 2014, indique que les OSC étaient incertaines de la façon dont leurs commentaires étaient utilisés. Les consultations en ligne étaient ouvertes à toutes les personnes intéressées. Parce que les gens pouvaient participer de manière anonyme, il était difficile de suivre les contributions uniques ou d'en savoir plus sur le parcours de certains des participants. Les consultations en personne ont eu lieu dans différentes villes à travers le pays. Cela semble être une tentative de joindre une diversité d'opinions et de géographies, mais la taille extensive du pays rend difficile le fait de faire cela et quelques communautés ont été laissées de côté ou sous-représentées. L'Est du Canada, par exemple, a seulement tenu deux réunions en personne. Le Nord du Canada a également été laissé de côté.

En plus des consultations ouvertes auprès des intervenants, le Comité consultatif sur le gouvernement ouvert s'est réuni le 3 juin 2014, par téléconférence, pour discuter des engagements potentiels du deuxième plan d'action. Le chercheur du SRI fut informe que cette conversation a duré environ une heure et demie et que chaque membre n'a eu que 2-3 minutes pour faire part de leurs idées et leurs avis. Le procès-verbal de cette discussion se trouve sur le site Web du gouvernement ouvert.¹⁰ De manière générale, le panel a exprimé un large soutien pour l'ébauche du plan, bien que des suggestions d'amélioration aient également été fournies, y compris, entre autres, l'inclusion de critères de non-divulgation, l'expansion de partenaires impliqués auprès de l'Institut des données ouvertes, et la modification de la Loi sur l'accès à l'information.¹¹

¹Évaluation du Centre for Law and Democracy: http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2014/09/Canada.OGP_.Note_.pdf

²Communiqué de presse - Gouvernement du Canada: http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=842049&_ga=1.158366650.1497257846.1460085719

³ Site web de consultation, SCT: http://ouvert.canada.ca/fr/consultations/consultation-plan-daction-gouvernement-ouvert-20?utm_source=referral&utm_medium=canada&utm_term=news&utm_content=consultation&utm_campaign=OGAP2

Site web de consultation, SCT: http://ouvert.canada.ca/fr/consultations/consultation-plan-daction-gouvernement-ouvert-20?utm_source=referral&utm_medium=canada&utm_term=news&utm_content=consultation&utm_campaign=OGAP2

Gouvernement du Canada, 'Consultation sur le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2.0 - Clôture imminente', http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2014/09/Canada.OGP_.Note_.pdf

 $^{^5} http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_final_2012_Eng.pdf$

Exemple, voir: http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?crtr.sj1D=&crtr.mnthndVl=11&mthd=advSrch&crtr.dpt1D=6694&nid=892759&crtr.lc1D=&crtr.tp1D=1&crtr.yrStrtVl=2014&crtr. kw=&crtr.dyStrtVI=1&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=1&crtr.page=1&crtr.yrndVI=2014&crtr.dyndVI=28&_ga=1.192689322.1857185285.1460085829 or links provided in Table 1. ⁷Entrevue SRI - 6 juillet 2015

⁸ Évaluation du Centre for Law and Democracy: http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2014/09/Canada.OGP_.Note_.pdf

Centre for Law and Democracy, Soumissions pour les Consultations du Canada pour un gouvernement ouvert. http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2014/09/Canada. OGP .Note .pdf

¹⁰http://http://ouvert.canada.ca/fr/contenu/notes-reunion-du-juin-2014-du-comite-consultatif-gouvernement-ouvert

¹¹ http://ouvert.canada.ca/fr/contenu/notes-reunion-du-juin-2014-du-comite-consultatif-gouvernement-ouvert

III | PROCESSUS : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Le gouvernement du Canada n'a pas intégré l'expertise de son forum multipartite (Groupe consultatif sur le gouvernement ouvert) lors de la mise en œuvre de son plan d'action, mais il s'est livré à des consultations ciblées autour de la mise en œuvre de trois engagements. Le processus de consultation a été perturbé en août 2015, lorsque le pays est entré en campagne électorale nationale. Le point de contact du PGO du Canada a communiqué par courriel à l'unité de soutien du PGO expliquant cette situation.1

Dans le cadre de leur participation au PGO, les gouvernements s'engagent à identifier un forum permettant une consultation multipartite régulière sur la mise en œuvre du PGO — ceci peut être une entité existante ou nouvelle. Cette section résume cette information.

CONSULTATION MULTIPARTITE RÉGULIÈRE

Le Groupe consultatif sur le gouvernement ouvert présidé par le président du Secrétariat du Conseil du Trésor est le mécanisme consultatif multipartite le plus concret qui peut être identifié, mais qui est sous-utilisé. Le Groupe consultatif a été créé lorsque le Canada s'est initialement joint au PGO. Il se compose « d'experts de la société civile, d'entreprises, d'universités, y compris d'observateurs indépendants provenant du Canada et de l'étranger. »² L'adhésion se fait sur invitation seulement et son mandat est d'aider le gouvernement du Canada à prioriser le développement et la mise en œuvre du plan d'action national.

Bien que le Comité consultatif se soit réuni brièvement lors de l'élaboration du deuxième plan d'action national, il ne s'est pas rencontré depuis la publication du plan. Le procès-verbal de ces réunions est affiché en ligne sur open.canada.ca. La dernière série du procès-verbal disponible date de juin 2014, bien avant la diffusion du deuxième plan d'action, en novembre 2014.

Bien que la consultation lors de la mise en œuvre n'ait pas eu lieu par le biais d'un forum régulier, le gouvernement du Canada s'est livré à une consultation autour d'engagements spécifiques dans le cadre du plan d'action national. Depuis la sortie du deuxième plan d'action, la consultation s'est déroulée autour de trois engagements : la bibliothèque virtuelle, les données ouvertes, et le dialogue ouvert.

Dans un document remis au chercheur du SRI, le gouvernement a présenté deux consultations liées à la bibliothèque virtuelle : (1) Journée d'information du gouvernement, C.-B. (par téléconférence), 24 avril 2015, où plus de 20 personnes ont participé à une téléconférence et à une présentation;³ et (2), la conférence de la Canadian Library Association, à Ottawa, le 3 juin 2015 où plus de 60 personnes ont assisté à un événement en personne dans le cadre de la conférence, qui consistait en une courte présentation suivie d'une période de questions et réponses. Les participants ont également rempli des formulaires de commentaires individuels.

Trois consultations ont été mentionnées dans le cadre de l'engagement des données ouvertes : (1) Sommet sur les données ouvertes, Ottawa, 25 mai 2015. De 40 à 60 personnes ont participé à la création d'une carte heuristique explorant la valeur des ensembles de données ouvertes et à un exercice visant à examiner les compromis entre la libération précoce et l'amélioration des données par rapport au fait de réussir du premier coup; (2) Conférence internationale sur les données ouvertes, Ottawa, 29 mai 2015, où 15 participants ont travaillé en groupes pour valider et prolonger la carte heuristique et le spectre de priorisation; et (3) Congrès des sciences humaines, Ottawa, 31 mai 2015, où 12 participants ont travaillé en groupes pour valider et prolonger la carte heuristique et le spectre de priorisation.

Enfin, une consultation a eu lieu autour d'un dialogue ouvert : lors du Congrès des sciences humaines, à Ottawa, le 4 juin 2015,⁵ où 12 personnes (universitaires, fonctionnaires fédéraux et autres), ont participé à une conversation visant à explorer les attributs les plus importants des différentes phases de consultation auprès des Canadiens.

Aucune activité de consultation n'a eu lieu après le mois de juin 2015. Une élection fédérale a été déclenchée en août 2015 et a eu lieu le 19 octobre 2015.6 Pendant ce temps, la fonction publique fédérale ne procède pas à de nouvelles activités de consultation.

¹Courriel à l'unité de soutien du PGO date du 28 juillet 2015

²http://ouvert.canada.ca/fr/comite-consultatif

³http://vall.vancouver.bc.ca/node/670

⁴http://scilib.typepad.com/science_library_pad/2014/12/a-week-of-open-data-in-ottawa-may-2015.html

Shttp://congress2015.ca/program/events/open-dialogue-open-government-principles-and-guidelines http://www.elections.ca/content.aspx?section=med&document=aug0215&dir=pre&lang=f

IV ANALYSE DES CONTENUS DU PLAN D'ACTION

Tous les gouvernements participant au PGO développent des plans d'action nationaux du PGO qui élaborent des engagements concrets s'étalant sur une période initiale de deux ans. Les gouvernements commencent leurs plans d'action nationaux du PGO en partageant les efforts existants liés au gouvernement ouvert, y compris des stratégies spécifiques et des programmes en cours. Les plans d'action énoncent ensuite les engagements du PGO des gouvernements, qui étendent la pratique au-delà de leur base actuelle. Ces engagements peuvent miser sur les efforts existants, identifier de nouvelles mesures pour compléter les réformes en cours, ou lancer une action dans un domaine entièrement nouveau.

Les engagements doivent être appropriés aux circonstances uniques et aux intérêts politiques de chaque pays. Les engagements du PGO doivent également être pertinents pour les valeurs du PGO énoncées dans les Articles de gouvernance du PGO et dans la Déclaration du Partenariat pour un gouvernement ouvert, signée par tous les pays participants du PGO. Le SRI utilise les directives suivantes pour évaluer la pertinence des valeurs fondamentales du gouvernement ouvert :

ACCÈS À L'INFORMATION

Les engagements entourant l'accès à l'information :

- Visent les informations détenues par le gouvernement au lieu de se concentrer uniquement sur les activités gouvernementales. À titre d'exemple, publier des informations détenues par le gouvernement concernant la pollution serait manifestement pertinent, bien que l'information ne porte pas sur une activité gouvernementale en soi;
- Ne sont pas limités aux données, mais se rapportent à toutes les informations. Par exemple, en libérant les contrats de construction des particuliers et en diffusant des données sur un grand nombre de contrats de construction;

- Peuvent inclure des divulgations d'informations au niveau des données ouvertes et des systèmes qui sous-tendent la divulgation publique des données;
- Peuvent couvrir aussi bien les publications d'informations proactives ou réactives:
- Peuvent rendre les données plus disponibles ou améliorer la lisibilité technologique de l'information;
- Peuvent se rapporter à des mécanismes visant à renforcer le droit à l'information (tels que les bureaux d'ombudsman ou les tribunaux de l'information):
- Doivent fournir un accès ouvert à l'information (cela ne devrait pas être privilégié ni interne au gouvernement uniquement);
- Devraient promouvoir la transparence du processus décisionnel du gouvernement et la réalisation des fonctions de base:
- Peuvent chercher à diminuer le coût relié à l'obtention d'informations;
- Devraient s'efforcer de répondre aux 5 Étoiles dans le cadre de la conceptualisation des données ouvertes (http://5stardata.info/).

PARTICIPATION CIVIQUE

Les engagements entourant la participation civique peuvent se rapporter à une participation publique formelle ou à une participation civique plus large. Ils doivent généralement chercher à « consulter », « impliquer », « collaborer » ou « responsabiliser », tel qu'expliqué par le Spectrum pour la participation du public de l'Association internationale pour la participation du public (http://bit.ly/1kMmlYC).

Les engagements portant sur la participation du public :

Doivent ouvrir la prise de décision à tous les membres intéressés du public; ces forums adoptent généralement une approche descendante dans le sens où ils sont créés par le gouvernement (ou par

des acteurs habilités par le gouvernement) pour les informer de la prise de décisions tout au long du cycle décisionnel;

- Peuvent inclure des éléments d'accès à l'information pour assurer la participation significative de membres du public intéressés au sein des décisions;
- Comprennent souvent le droit à être entendu, mais ne comprennent pas nécessairement le droit de faire partie d'un processus formel de prise de décisions.

De manière alternative, les engagements peuvent aborder l'environnement d'exploitation plus large qui permet de participer à l'espace civique. Les exemples comprennent, entre autres :

- Des réformes accroissant les libertés de réunion, d'expression, de pétition, de presse, ou d'association:
- Des réformes des associations, y compris les lois syndicales ou les lois des ONG;
- Des réformes améliorant la transparence et le processus des procédés démocratiques formels tels que les propositions de citoyens, les élections, ou les pétitions.

Les engagements suivants sont des exemples d'engagements qui ne seraient pas identifiés comme étant nettement pertinents au sens plus large, la participation civique:

- Les engagements qui supposent la participation augmenteront en raison de la publication de l'information, et ce, sans spécifier le mécanisme d'une telle participation (bien que cet engagement soit identifié comme « accès à l'information »);
- Les engagements sur la décentralisation qui ne précisent pas les mécanismes pour une participation accrue du public;
- Les engagements qui définissent la participation en tant que coopération interagence sans un mécanisme de participation du public.

Les engagements pouvant être identifiés comme étant de « pertinence incertaine » comprennent également les mécanismes où la participation est limitée aux organisations gouvernementales sélectionnées.

RESPONSABILISATION PUBLIQUE

Les engagements améliorant la responsabilisation peuvent inclure:

Les règles, règlements et mécanismes qui font appel à des acteurs gouvernementaux pour justifier leurs actions, donnent suite aux critiques ou aux exigences qui en découlent, et acceptent la responsabilisation pour inexécution à l'égard des lois ou des engagements.

Conformément à l'objectif de base du « gouvernement ouvert », ces engagements doivent inclure un élément destiné au public si leur pertinence manifeste doit être reconnue. Cela signifie qu'ils ne constituent pas purement des systèmes internes de responsabilisation. Bien que de tels engagements peuvent être louables et peuvent répondre à l'un des grands défis du PGO, ils ne satisfont pas, tel que formulé, au critère de la « pertinence claire » en raison de leur manque d'ouverture. Là où de tels mécanismes orientés vers l'interne sont un élément clé de la stratégie du gouvernement, il est recommandé que les gouvernements comprennent une dimension d'ordre public tel que :

- Divulgation de métadonnées non sensibles sur les activités institutionnelles (à la suite des principes de divulgation maximale);
- Audits de performance citoyens;
- Procédures d'appels initiées par les citoyens en cas de non-exécution ou d'abus.

Des engagements forts entourant la responsabilisation attribuent les droits, les fonctions ou les conséquences des actions des fonctionnaires ou des institutions. Des engagements de responsabilisation formels comprennent des moyens d'exprimer formellement des griefs ou une dénonciation d'actes répréhensibles et d'arriver à un redressement. Des exemples d'engagements forts comprennent:

- Améliorer ou établir des processus d'appels pour refus d'accès à l'information;
- Améliorer l'accès à la justice en rendant les mécanismes de justice plus économiques, plus rapides ou plus faciles à utiliser;
- Améliorer le contrôle public des mécanismes de justice;

Créer des systèmes de suivi publics quant aux processus de plaintes publiques (tels que des logiciels de suivi des cas pour les services policiers ou des lignes téléphoniques anticorruption).

Un engagement qui prétend améliorer la responsabilisation, mais qui suppose que de simplement fournir des informations ou des données sans expliquer quel mécanisme ou intervention traduirait cette information en conséquence ou en changements, ne serait pas admissible en tant qu'engagement de responsabilisation. Voir http://bit.ly/1oWPXdl pour de plus amples informations.

TECHNOLOGIE ET INNOVATION POUR OUVERTURE ET RESPONSABILISATION

Le PGO vise à améliorer l'utilisation de la technologie et de l'innovation pour permettre la participation du public au sein du gouvernement. Plus précisément, les engagements qui ont recours à la technologie et à l'innovation devraient renforcer la transparence et la responsabilisation par:

- La promotion de nouvelles technologies qui offrent des possibilités pour le partage de l'information, la participation du public, et la collaboration.
- Rendre publiques un plus grand nombre d'informations par des moyens qui permettent aux gens à la fois de comprendre ce que font leurs gouvernements, et d'influencer les décisions;
- Travailler à réduire les coûts d'utilisation de ces technologies.

En outre, les engagements qui seront identifiés en tant que technologie et innovation :

- Peuvent s'engager dans un processus de participation de la société civile et de la communauté des affaires pour identifier des pratiques efficaces et des approches novatrices permettant d'exploiter les nouvelles technologies dans le but de fournir les bons moyens aux populations, et de promouvoir la transparence au sein du gouvernement;
- Peuvent s'engager à soutenir la capacité des gouvernements et des citoyens à se tourner vers la technologie pour la transparence et la

- responsabilisation;
- Peuvent soutenir l'utilisation de la technologie par les employés du gouvernement et les citoyens.

Ce ne sont pas toutes les réformes de l'eGouvernement qui aident à l'amélioration de la transparence du gouvernement. Lorsqu'un engagement de l'eGouvernement est appliqué, il doit expliquer comment il améliore au moins l'un des éléments suivants : l'accès à l'information, la participation du public, ou la responsabilisation publique.

Reconnaissant que la réalisation d'engagements pour un gouvernement ouvert implique souvent un processus pluriannuel, les gouvernements devraient fixer des délais et des critères à leurs engagements qui indiquent ce qui doit être accompli chaque année, et ce, chaque fois que cela est possible. Ce rapport détaille chacun des engagements que l'Irlande a insérés dans son plan d'action, et en fait l'analyse pour la première année de mise en œuvre.

Alors que la plupart des indicateurs employés à l'évaluation de chaque engagement sont explicites, un certain nombre méritent de plus amples explications.

- Spécificité : Le chercheur du SRI évalue d'abord le niveau de spécificité et de mesurabilité avec lesquelles chaque engagement ou action est encadré. Les options sont :
 - Élevé (Le langage d'engagement procure des jalons clairs, mesurables et vérifiables pour la réalisation de l'objectif)
 - Moyen (Le langage d'engagement décrit un niveau d'activité qui est vérifiable objectivement, mais ne contient pas de jalons ni de résultats manifestement mesurables)
 - Faible (Le langage d'engagement décrit un niveau d'activité qui peut être interprété comme mesurable avec une certaine interprétation de la part du lecteur)
 - Aucun (Le langage d'engagement ne contient aucun jalon ni résultat qui est vérifiable)
- 2. Pertinence : Le chercheur du SRI a évalué chacun des engagements pour leur pertinence face aux valeurs et aux grands défis du PGO.
 - Valeurs du PGO : Pour identifier les engage-

ments du PGO comprenant des relations floues par rapport aux valeurs du PGO, le chercheur du SRI a rendu un jugement à partir d'une lecture attentive du texte des engagements. Ce jugement révèle des engagements qui peuvent articuler de meilleure façon un lien évident face aux questions fondamentales de transparence.

- 3. Impact potentiel : Le chercheur du SRI a évalué le niveau d'ambition de chaque engagement face aux activités nouvelles ou préexistantes repoussant la limite de la pratique gouvernementale au-delà de sa base existante.
 - Pour contribuer à une définition large de l'ambition, le chercheur du SRI a jugé du potentiel transformateur de chaque engagement sur le plan des politiques. Ceci est basé sur les conclusions du chercheur du SRI et de son expérience à titre de spécialiste de la politique publique. Afin d'évaluer l'impact potentiel, le chercheur du SRI identifie le problème de la politique, établit un niveau de performance de base au début du plan d'action et évalue la mesure dans laquelle l'engagement, si celui-ci est appliqué, aurait un impact sur la performance et résoudrait le problème de la politique.

Tous les indicateurs et la méthode utilisés au sein de la recherche du SRI se retrouvent dans le Manuel des procédures du SRI au (http://www.opengovpartnership. org/about/about-irm). Enfin, un indicateur est d'un intérêt particulier pour les lecteurs et utile pour encourager une course vers le sommet entre les pays qui participent au PGO : l'engagement étoilé. Les engagements étoilés sont qualifiés d'engagements exemplaires du PGO. Afin de recevoir une étoile, un engagement doit répondre à plusieurs critères :

- 1. Il doit être suffisamment précis pour qu'un jugement puisse être fait à propos de son impact potentiel. Les engagements étoilés seront de moyenne ou haute spécificité.
- 2. Le langage des engagements devrait préciser sa pertinence quant à l'ouverture du gouvernement. Plus précisément, il doit porter sur au moins l'une des valeurs d'accès à l'information du PGO, la participation civique, ou la responsabilisation publique.

- 3. L'engagement aurait un impact potentiel de transformation si complètement mis en œuvre.
- 4. Enfin, l'engagement doit voir des progrès significatifs au cours de la période d'exécution du plan d'action, recevant un classement de mise en œuvre substantielle ou complète.

Selon ces critères, le plan d'action du Canada contenait deux engagements étoilés, à savoir :

- Engagement 2 : Données ouvertes
- Engagement 7 : Déclaration obligatoire pour le secteur extractif

Notez que le SRI a mis à jour les critères étoilés au début de l'année 2015 afin de hausser la barre au niveau des engagements modèles du PGO. Selon les anciens critères, un engagement se voyait octroyer une étoile s'il était mesurable, manifestement pertinent aux valeurs du PGO tel que décrit, comportant un impact modéré ou transformateur, et était sensiblement ou complètement mis en œuvre.

Basé sur ces anciens critères, le plan d'action du Canada aurait reçu quatre engagements étoilés supplémentaires, à savoir :

- Engagement 3 : Institut des données ouvertes
- Engagement 4 : Données ouvertes pour le développement
- Engagement 5: Engagement fondamental relatif aux données ouvertes
- Engagement 8 : Processus ouvert de passation de marchés

Enfin, les graphiques au sein de cette section présentent un extrait de la richesse des données qu'accumule le SRI lors de son processus de rapports d'étapes. Pour l'ensemble complet de données du Canada et de tous les pays participant au PGO, référez-vous au « OGP Explorer ».1

APERÇU GÉNÉRAL DES **ENGAGEMENTS**

Le deuxième plan d'action canadien évalué dans ce rapport a été organisé de la même manière que le premier, se concentrant sur quatre domaines principaux : un engagement fondateur, des données ouvertes, de

l'information ouverte, et un dialogue ouvert. Au total se trouvent douze engagements, certains avec de multiples résultats, ou jalons.

Comme discuté dans la section 2, le processus de consultation pour l'élaboration du deuxième plan d'action a été laborieux. Le plan lui-même a été libéré en novembre 2014, légèrement en retard par rapport au calendrier du PGO pour le Canada.

Le plan ne contient aucun délai précis quant à l'avancement de ses différentes étapes-clés. Bien que les entrevues avec le gouvernement ont mis en lumière des délais de travail internes à des fins de planification, ceux-ci n'ont pas été rendus publics. À certains moments, les éléments narratifs évaluant chaque engagement qui suit dans cette section vont référencer les délais internes dans le but d'indiquer si l'engagement était sur la bonne voie d'être achevé d'ici la fin du deuxième plan d'action, au moment de la rédaction (octobre 2015). Cela dit, une date de début a été établie, en novembre 2014, lorsque le plan a été publié, est utilisée comme date de début. La fin du cycle du plan d'action, en juin 2016, a été établie comme date de fin quant à l'information descriptive précédant l'analyse de chaque engagement. L'inclusion d'échéanciers plus particuliers au niveau des produits livrables serait bénéfique pour des plans d'action futurs. Ce type d'amélioration de la transparence aiderait les Canadiens à suivre les progrès et à s'engager auprès du PGO au sein du Canada, et ce, sur une base plus régulière.

1 | METTRE EN ŒUVRE LA DIRECTIVE SUR LE **GOUVERNEMENT OUVERT**

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada publiera une politique obligeant les ministères et organismes fédéraux à maximiser la publication des données et des informations ayant une valeur opérationnelle, sous réserve des restrictions applicables liées à la protection de la vie privée, à la confidentialité et à la sécurité. Les données et les informations admissibles seront publiées dans des formats ouverts normalisés et pourront être réutilisées sans restrictions, et ce, gratuitement.

La communication proactive des données et des informations représente le point de départ de toutes les autres activités du gouvernement ouvert. C'est la base sur laquelle reposent tous les autres aspects du plan d'action du Canada. En conséquence, le gouvernement du Canada établira fermement une position d'« ouverture par défaut » dans son cadre stratégique obligatoire en publiant une nouvelle Directive sur le gouvernement ouvert.

La Directive sur le gouvernement ouvert précisera des exigences claires et obligatoires à l'intention des ministères visant carrément à assurer la disponibilité de l'information et des données admissibles du gouvernement ayant une valeur opérationnelle, tout en respectant les restrictions de protection des renseignements personnels, de sécurité et de confidentialité. Dans ce contexte, l'expression « valeur opérationnelle » est prise au sens large et englobe les données et l'information qui documentent les activités du gouvernement, la prise de décisions à l'appui des programmes, des services et des opérations continues, ainsi que les rapports ministériels. En outre, la directive appuiera la responsabilisation et la transparence au sens plus large et permettra de veiller à ce que les exigences de transparence gouvernementale soient prises en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre de tous les programmes et services fédéraux. Les ministères et organismes seront également tenus de répertorier leurs données et informations pour la publication des documents admissibles, et d'établir un calendrier de publication.

Le fait de maximiser la publication des données et des informations permettra aux Canadiens de mieux collaborer avec leur gouvernement et de lui demander des comptes, en créant un contexte qui appuie une mobilisation citoyenne significative et génère des avantages sociaux et économiques grâce à la réutilisation innovatrice des données et des informations.

Livrables à achever entre 2014 et 2016 :

- Publier une nouvelle Directive sur le gouvernement ouvert afin d'exiger que les ministères et organismes fédéraux maximisent la communication des données et de l'information du gouvernement ayant une valeur opérationnelle, sous réserve des restrictions applicables liées à la protection de la vie privée, à la confidentialité et à la sécurité.
- Exiger que les ministères et organismes fédéraux publient leurs plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert dans lesquels ils décrivent les activités prévues pour satisfaire aux exigences de la directive, y compris :
 - Créer et tenir à jour un répertoire complet des données et des ressources documentaires;
 - Établir la priorité de publication des données et de l'information en fonction de la demande du public;
 - Publier de l'information et des données dans les sites Web fédéraux du gouvernement ouvert en formats accessibles aux termes d'une licence ouverte sans restriction;
 - Présenter des rapports annuels rendant compte des progrès réalisés.
- Établir des outils et des orientations aux fins de la publication de répertoires ministériels de données, sous réserve des exigences de protection de la vie privée, de confidentialité et de sécurité.

Responsables: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Institution(s) de soutien: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	5	SPÉCI	FICITI	É	PERT		E AUX ' U PGO	IMPA	ACT P	OTEN	ITIEL	AVANCEMENT				
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
1. En général			X		X		X				X			X		
1.1. Publier une Directive sur le gouvernement ouvert				X	X		X				X					X
1.2. Publier des plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert				X	X		X				X			X		
1.3. Outils et orientations pour les répertoires ministériels de données		X			X						X			X		

QUE S'EST-IL PRODUIT?

La première étape de la publication d'une nouvelle directive pour un gouvernement ouvert est complétée. La directive avait été émise le 9 octobre 2014 et est devenue opérationnelle le même jour. 1 L'achèvement de cet engagement était nouveau dans le sens qu'il n'existait aucune directive précédente. Cependant, l'engagement lui-même avait fait partie du premier plan d'action national canadien. Il est resté incomplet à la fin de la période temporaire couverte par le premier plan d'action.

La directive fut émise le même jour que le canevas du second plan d'action fût autorisé pour consultation publique. Cela veut dire que le public n'était pas en mesure de commenter la directive pendant la consultation du second plan d'action. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a confirmé cela avec le chercheur du SRI, indiquant qu'il a estimé que le public n'avait pas besoin d'être consulté sur cet aspect du plan d'action parce que l'engagement était dans le premier plan d'action et, qu'en tant que tel, avait déjà été sujet à de la consultation.

Le fait que cet engagement précis ou son changement n'aient pas été ouverts à la consultation n'a pas été précisé lors du processus de consultation.

La deuxième étape exigeant les ministères et organismes fédéraux à publier des plans de mise en œuvre était prévue à compter de juillet 2015. Selon une ébauche de rapport d'autoévaluation à mi-parcours remise au chercheur du SRI, des modèles pour les plans de mise en œuvre et les stocks de données étaient sur la bonne voie pour être finalisés en juillet 2015. Les plans de mise en œuvre devaient être publiés sur open. canada.ca en novembre 2015.

Le document d'autoévaluation a indiqué que la troisième étape, qui était d'établir des outils et des conseils pour la publication de répertoires de données ministérielles, avait du retard. Un groupe de travail interministériel, créé en octobre 2014, travaille à élaborer une orientation pour le développement et la publication de données et d'informations. Selon le SCT, cela prendra probablement la forme d'un modèle pour les ministères afin que l'information et les données publiées soient standardisées au sein du gouvernement.

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Comme il a été longuement discuté dans le premier rapport du SRI, il a été question d'une inquiétude généralisée sur le flux d'informations et de données provenant du gouvernement fédéral.² Certaines préoccupations ont été également soulevées par la diversité des ensembles de données sur le portail open.canada. ca (anciennement le data.gc.ca).3 Le but de la directive est de « maximiser la divulgation de renseignements et de données de valeur commerciale du gouvernement et de soutenir la transparence, la responsabilisation, l'engagement des citoyens, et les avantages socioéconomiques grâce à la réutilisation, sous réserve des restrictions applicables associées à la vie privée, la confidentialité et la sécurité. » Idéalement, si bien mise en œuvre, la directive facilitera la publication et la diversité des informations et des données. Les répertoires de données prélevées dans la troisième étape devraient également fournir aux Canadiens une meilleure connaissance de la banque de données du gouvernement.

À ce stade, il est trop tôt pour juger de l'impact de l'engagement alors que l'engagement lui-même ne va pas au-delà de la délivrance des plans directeurs et de mise en œuvre. Nous ne savons pas encore quel type d'informations et de données seront publiées et comment cela diffère de l'information et des données qui seront émises en vertu de lignes directrices moins récentes et existantes, applicables à la divulgation proactive et à la diffusion d'informations. Le format des données doit également être évalué. Toutefois, si bien fait et grandement mis en œuvre, l'engagement a le potentiel d'améliorer la divulgation d'informations et de données. Il y a des raisons d'être enthousiaste que la directive sera prise au sérieux et atteindra des niveaux élevés de coopération et de respect au sein du gouvernement en raison du fait qu'il a été construit dans le Cadre de responsabilisation et de gestion. Ce cadre de travail est un outil utilisé pour évaluer et surveiller la gestion des ministères et des organismes au sein du gouvernement fédéral.⁴ À ce titre, la gestion au sein du gouvernement sera évaluée sur la mise en œuvre de la directive. Théoriquement, cela devrait susciter une plus grande prise de conscience de la directive au sein du gouvernement et devrait fournir une incitation à la conformité.

Beaucoup d'intervenants de la société civile interrogées ont questionné quel genre d'informations et de données serait publié sous la directive, qui n'est pas encore disponible. En partie, cela découle du libellé de la directive : « La présente directive s'applique à l'information gouvernementale à valeur opérationnelle requise pour appuyer la prestation de programmes et de services par les ministères à compter de la date d'entrée en vigueur ci-dessus dans le but de déterminer l'admissibilité de l'information et de faciliter la planification de sa publication ». Les intervenants ne sont pas claires quant à ce que contient le terme « informations de valeur de l'entreprise ».5

Plusieurs intervenants n'étaient pas certains de ce que comprend le terme « informations de valeur d'entreprise. » Ce terme est généralement considéré par les personnes interviewées qui ne font pas partie du gouvernement comme étant « un terme vague et qui ignore des données sociales et culturelles, un baromètre de la santé de la population. »⁶ Malgré le fait que le plan d'action indique que els informations de valeur d'entreprise « comprennent des données et informations qui documentent les affaires du gouvernement, de la prise de décision dans la prise en charge des programmes, services, et opérations en cours, ainsi que les rapports de différentes agences », certains intervenants trouvent cette définition vague et n'étaient pas sures de ce qui constitue « les affaires du gouvernement. » Le gouvernement a aussi fait face aux préoccupations des organisations de la société civile en ce qui concerne ce terme. Il a fait part au chercheur SRI qu'il a informé les organisations de la société civile que le terme « affaires du gouvernement » est un terme général dans ce contexte et inclus les données et informations qui documentent les affaires du gouvernement, le processus décisionnel pour soutenir certains programmes, les services et opérations en cours, ainsi que les rapports de différentes agences. Il inclut une large variété de données, ainsi que données à « valeur sociale ».7 Le fait que le gouvernement et le chercheur du SRI ont tous deux entendu des préoccupations à propos de ce terme tend à suggérer que plus de clarté devrait être fournie pour améliorer la transparence du type d'information et données que la Directive couvre.

Un fonctionnaire au sein du gouvernement a noté qu'il est source de confusion pour comprendre comment

la directive sera mise en œuvre aux côtés de l'initiative de renouvellement Web du gouvernement actuel, décrit dans le premier plan d'action national, car ces ministères et organismes gouvernementaux coupent leur présence sur le web puisqu'ils migrent d'un ministère et de sites web d'organismes vers un portail web centralisé. Beaucoup de membres de la société civile ont identifié des sites abandonnés, ce qui pourrait être problématique et que, bien que la directive conduira à une augmentation de la circulation de l'information, des précautions devront être prises pour garantir que les informations et les données soient conservées et restent accessibles au public.

Si les résultats de la directive sont répandus, proactifs, et que le flux d'informations et de données est ouvert par défaut, est bien organisé et est facilement interrogeable, l'engagement a le potentiel pour être plus transformateur. Cependant, la mise en garde apparemment étroite qui fait spécifiquement référence à l'information de la « valeur d'entreprise » rend l'impact potentiel plus modéré.

À L'AVENIR

Dans le futur, il sera important de surveiller et d'effectuer des rapports sur la conformité à la directive. La directive elle-même précise son examen après, ou avant, une période de cinq ans. De plus, il est recommandé que le gouvernement continue à mettre en œuvre cet engagement et :

- Donne de la clarté et plus d'information et de transparence en ce qui concerne la portée de la directive.
- Développe et diffuse des normes pour la préservation de l'information et des données publiées conformément à la directive.
- Assure le développement des normes afin que les informations et données publiées dans les ministères soient publiées de manière organisée et comparable.

¹Directive sur le gouvernement ouvert, http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?section=text&id=28108

²http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_final_2012_Eng.pdf

³http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_final_2012_Eng.pdf

⁴http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/oversight-surveillance/maf-crg/ap-pe-fra.asp

⁵Directive sur le gouvernement ouvert, http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?section=text&id=28108

⁶Correspondance avec le chercheur de l'IRM, janvier 2016 et entrevues de l'IRM

⁷Correspondance avec le chercheur de l'IRM, janvier 2016

⁸Entrevue avec le chercheur de l'IRM, 6 juillet 2015

2 | DONNÉES OUVERTES

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces, les territoires et les municipalités afin d'éliminer les obstacles à des services de données ouvertes intégrés à l'échelle pancanadienne grâce à la mise en place de principes, de normes et de licences communs à tous les ordres de gouvernements.

Comme annoncé lors du sommet annuel du PGT en octobre 2013, la stratégie pancanadienne « Données ouvertes au Canada » permettra d'éliminer les obstacles juridictionnels actuels à la réalisation du plein potentiel des données ouvertes au Canada. En harmonisant et en intégrant la diversité des activités de données ouvertes qui sont exercées à tous les ordres de gouvernements au Canada, nous allons faciliter l'instauration d'une « approche infaillible » en ce qui concerne les données du gouvernement ouvert, quel que soit le gouvernement qui en est le propriétaire.

C'est une perspective difficile étant donné que le Canada est une fédération décentralisée dans laquelle les programmes et les services gouvernementaux recoupent plusieurs administrations. La santé, les transports et l'agriculture ne sont que quelques exemples d'activités gouvernementales qui ont des incidences sur les administrations municipales, provinciales, territoriales et fédérale.

Nos consultations auprès des citoyens et des organisations de la société civile ont permis de réaffirmer combien il est important que les utilisateurs soient en mesure de combiner les données provenant de plusieurs administrations, malgré tous les obstacles qui se dressent sur le chemin. Parmi ces obstacles, mentionnons la propriété des données, les obstacles à la recherche et à la découverte, les licences, le catalogage et les différences importantes entre les administrations en ce qui concerne la capacité. Dans le cadre de notre engagement d'ouverture des données au Canada, nous allons surmonter ces obstacles de front.

Le travail connexe à ces activités sera dirigé par un comité directeur national sur les données ouvertes du Canada constitué de représentants de tous les ordres de gouvernements. En définitive, les intervenants auront accès comme jamais auparavant à des données ouvertes complètes de partout au Canada pour stimuler l'innovation, augmenter la productivité et, enfin, améliorer la vie des Canadiens.

Livrables à achever entre 2014 et 2016 :

- Établir un **ensemble de principes communs** s'appliquant aux données ouvertes devant être adoptés par les différents ordres de gouvernements au Canada.
- Faciliter l'adoption par tous les ordres de gouvernements canadiens d'une licence de gouvernement ouvert commune ou compatible afin de permettre la publication et la réutilisation de l'information et des données ouvertes.
- Établir ou déterminer des normes communes de données ouvertes (p. ex., métadonnées, formats de données) qui cadrent avec les normes internationales et doivent être adoptées par tous les ordres de gouvernements, partout au Canada.
- Mettre au point, de concert avec les provinces et les municipalités, un service de recherche fédérée de données ouvertes afin de fournir aux utilisateurs une « approche infaillible » pour ce qui est de l'accès aux données ouvertes, de sorte que les utilisateurs puissent trouver et télécharger facilement les données, peu importe le portail de gouvernement ouvert qu'ils choisissent d'utiliser.
- Développer davantage et offrir une activité nationale de création d'applications, l'EDOC, afin de promouvoir l'accès à des données plurijuridictionnelles et la réutilisation de celles-ci en vue de mettre au point des outils et des services nouveaux et novateurs pour les Canadiens.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada Institution(s) de soutien : Provinces, Territoires et Municipalités

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS		PÉCI	FICITI	É	PERT		CE AUX OU PGO	VALEURS	IMPACT POTENTIEL AVANCEME							NT
		Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
② 2. En général			X		X			X				X			X	
2.1. Principes communs s'appliquant aux données ouvertes				X	X							X			X	
2.2. Licence de gouvernement ouvert commune		X			X							X			X	
2.3. Normes communes de données ouvertes		X			X							X		X		
2.4. Service de recherche fédérée de données ouvertes				X	X			X				X		X		
2.5. Développer une activité nationale de création d'applications			X		X			X			X					X

Note rédactionnelle: Ceci est un engagement étoilé, parce qu'il est mesurable, manifestement pertinent aux values du PGO, a un impact potentiellement transformateur, et fut substantiellement ou complètement mis en œuvre.

QUE S'EST-IL PRODUIT?

Les personnes membres du gouvernement interrogées ont souligné qu'une enquête sur des principes de données ouvertes a été faite auprès des provinces et des territoires. L'enquête a recueilli des informations sur les meilleures pratiques, les défis et les occasions liés à l'ouverture des données comme éléments importants avant la réalisation de la première étape de l'établissement de principes communs de données ouvertes. Selon le gouvernement, les commentaires des provinces et des territoires ont été utilisés pour l'ébauche des principes dans la Charte internationale des données ouvertes, qui a été annoncée en mai 2015.1

La deuxième étape — la licence de gouvernement ouvert — a commencée dans le cadre du premier plan d'action. Certains gouvernements provinciaux et municipaux avaient déjà adopté la licence.² L'objectif dans le cadre du plan d'action actuel était d'élargir la participation. Des efforts ont été faits pour faciliter l'adoption de la licence de gouvernement ouvert commune ou compatible. Par exemple, la mise en œuvre des lignes directrices pour la licence de gouvernement ouvert a été publiée pour faciliter son adoption.³ Selon le gouvernement fédéral, toutes les provinces de données ouvertes actives utilisent une licence commune ou compatible.4 Les prochaines étapes comprennent la fourniture d'un soutien aux administrations qui envisagent

l'adoption de la licence.

Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, un exercice de cartographie des métadonnées a été achevé avec cinq provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec et Terre-Neuve) en juin 2015. Les résultats seront utilisés pour compléter l'étape trois en vertu de cet engagement de rédaction des éléments de métadonnées de base communs qui cadrent avec les normes internationales.

Les progrès quant à la quatrième étape-clé, le service de recherche fédérée de données ouvertes, ont subi des retards. Ceci est un engagement ambitieux et la mise en œuvre y est complexe, car il implique une coopération avec un large éventail de partenaires. Les personnes membres du gouvernement interrogées ont souligné que les discussions intergouvernementales étaient en cours depuis une période de 8 à 10 mois, mais que des progrès limités avaient été réalisés.⁵ En partie, l'absence de progrès a été attribuée aux ressources limitées. La Colombie-Britannique a été identifiée comme un partenaire initial au gouvernement fédéral. Le SCT a indiqué que la mise en œuvre d'une recherche fédérée serait retardée jusqu'à l'automne 2016.

Le premier concours de création d'applications, EDOC, a eu lieu en 2014. L'engagement pour le deuxième plan d'action était d'élargir et de tenir un autre événement. Cela a été annoncé avec le lancement du deuxième plan d'action, le 7 novembre. EDOC est un « concours de création d'applications de 48 heures, invitant les développeurs, graphistes, étudiants, et toute personne intéressée à se faire la main au codage et à utiliser des données ouvertes du Gouvernement du Canada. »6 EDOC 2015 a été tenu du 20 au 22 février 2015. Plus de 1300 participants de partout au Canada ont répondu présents.7

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Comme il regarde vers la construction d'une base pancanadienne pour les données ouvertes, cet engagement a le potentiel d'être très transformateur. Compte tenu de la complexité des discussions pancanadiennes, qui font appel à un grand nombre d'acteurs de différentes régions, et la répartition constitutionnelle des pouvoirs, cet engagement est ambitieux. Étant donné le caractère incomplet de toutes les étapes, à l'exception de le con-

cours de création d'applications, il est difficile d'évaluer l'impact de l'engagement en ce moment. La plupart des progrès quant aux données sont très préliminaires et discutables et n'ont pas été manifestés d'une manière ouvertement visible pour le grand public.

Le concours de création d'applications est peut-être l'événement sujet à un potentiel de transformation moindre que les autres résultats décrits dans le présent engagement. Par contre, il contribue à susciter l'attention sur les jeux de données du gouvernement et ce qui peut en être fait, mais il ne conduit pas nécessairement à des changements à long terme.

À L'AVENIR

En allant de l'avant, le gouvernement devrait poursuivre les travaux sur la mise en œuvre de base de cet engagement et se doit d'explorer les mécanismes pour les approches pancanadiennes à l'amélioration des données ouvertes. Plus précisément, il doit :

- Poursuivre les discussions avec les provinces et les territoires en ce qui concerne les principes de données ouvertes et leurs normes ainsi que la possibilité d'un service de recherche fédérée; et
- En développant une recherche fédérée, il ne faudra pas oublier de développer un espace de licence. En ce moment, tous les gouvernements n'ont pas des licences complètement identiques, ce que quelques intervenants ont remarqué pourrait compliquer l'utilisation d'une recherche fédérée. En développant un espace de licence sur le service fédéré de recherche, les ressources disponibles pour les utilisateurs qui envisagent d'utiliser les informations et données régies par la licence de gouvernement ouvert pourraient être étendues. Les lignes directrices publiées dans le cadre du deuxième plan d'action national représentent un début, mais des indications plus détaillées aideraient ceux qui sont intéressés à travailler avec du matériel régit par la licence du gouvernement ouvert. Le New Zealand Open Access and Licensing Framework est un exemple des différentes ressources accrues qui pourraient être mises à disposition.8 Cela comprend des guides pour les différents utilisateurs ainsi que des vidéos de formation.

¹ http://opendatacharter.net

 $^{^2 \\ \}text{Exemples au: https://www.ontario.ca/fr/page/licence-du-gouvernement-ouvert-ontario; http://www.data.gov.bc.ca/local/dbc/docs/license/OGL-vbc2.0.pdf; http://www1.toronto.ca/wps/portal/contentonly?vgnextoid=4a37e03bb8d1e310VgnVCM10000071d60f89RCRD$

http://ouvert.canada.ca/fr/ligne-directrice-mise-oeuvre-licence-du-gouvernement-ouvert?_ga=1.228678811.661421053.1442310908

http://ouvert.canada.ca/fr/cartes/donnees-ouvertes-au-canada?_ga=1.14756598.1705124065.1448712857#toc5

⁵Entrevue, chercheur du SRI, 10 septembre 2015

⁶http://ouvert.canada.ca/fr/EDOC?_ga=1.38113572.661421053.1442310908

http://ouvert.canada.ca/fr/blogue/ledoc-2015-prend-fin?_ga=1.25645242.661421053.1442310908

 $^{{}^{\$}} https://www.ict.govt.nz/guidance-and-resources/open-government/new-zealand-government-open-access-and-licensing-nzgoal-framework/$

3 | INSTITUT DES DONNÉES OUVERTES

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada mettra en place un institut des données ouvertes afin d'appuyer la collaboration avec le secteur privé, la société civile, le milieu universitaire et les autres ordres de gouvernements, afin de favoriser la commercialisation des données ouvertes.

Le mouvement mondial de la technologie et des médias sociaux produit d'énormes quantités d'informations. Le fait de tirer parti de ces données présente une possibilité de développement économique de 1,3 milliard de dollars en Amérique du Nord seulement (Rapport McKinsey: Open Data – Unlocking Innovation and Performance with Liquid Information, en anglais seulement). Ce type de possibilité incite les institutions du secteur public au Canada, à tous les niveaux, à lancer des initiatives de données ouvertes. En réaction aux débouchés commerciaux considérables que représentent les données ouvertes, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 3 millions de dollars sur trois ans pour lancer un nouvel institut des données ouvertes.

S'ils recueillent une grande partie des données dans le monde, les gouvernements ne les partagent pas toujours selon des modalités permettant au public de les découvrir, de les utiliser et les comprendre facilement. De nos jours, les citoyens s'attendent à pouvoir accéder à l'information et aux services par voie électronique au moment et selon les modalités de leur choix. La création d'une économie de l'information a incité le gouvernement à publier de grandes quantités de données publiques, mais il reste des défis réels à l'accès à ces données d'une manière qui peut générer de l'information, des idées et des services qui profiteraient véritablement à la société.

L'institut collaborera avec le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les universités pour aider à réaliser le plein potentiel des données ouvertes pour le bénéfice économique et social du Canada. L'institut réunira tous les éléments requis pour soutenir la mise en place d'un écosystème de données ouvertes durable et axé sur le marché dont le succès sera mesuré par des résultats de commercialisation comme la création d'emplois, d'entreprises et de richesse.

Selon la vision derrière l'institut, la création d'une plateforme et de boîtes à outils visant à aider les acteurs commerciaux à utiliser les données disponibles donnerait lieu au lancement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises afin de répondre aux besoins du marché, permettrait de s'attaquer à certaines questions sociales en vue d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et, par-dessus tout, créerait des emplois.

L'institut élaborera les normes de l'industrie pour les données ouvertes, créera un marché national au sein duquel la commercialisation des données ouvertes pourra s'épanouir, et appuiera une collectivité pancanadienne d'innovation en matière de données ouvertes qui favorisera l'incubation de la prochaine génération d'entreprises axées sur les données. Grâce à l'institut, les Canadiens seront en mesure de constater les avantages économiques mesurables des données ouvertes sous la forme de la création d'emplois, de l'investissement dans des entreprises axées sur les données et de la mise en place d'un centre national de commercialisation des données ouvertes.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016 :

- Mettre sur pied un institut des données ouvertes au Canada, un marché national qui englobe une collectivité en ligne pour ceux qui commercialisent des données ouvertes. L'institut, avec la collaboration des gouvernements, d'organisations de la société civile et du secteur privé, fera ce qui suit :
 - Développer de nouveaux outils et de nouvelles applications pour accéder aux données gouvernementales et les traiter.
 - Mettre en place un cadre de données ouvertes, y compris la définition des normes de l'industrie pour présenter et fournir l'accès à des données ouvertes dans des secteurs clés.

- Consulter les champions de l'industrie au sujet du développement de projets de démonstration en vue de la commercialisation de données ouvertes dans des secteurs prioritaires.
- Lancer un programme national de sensibilisation incluant des activités, des ateliers, des « appathons » et des concours pour étudiants à l'échelle nationale.
- Incuber de nouvelles entreprises axées sur les données.

Responsables : Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario

Institution(s) de soutien : Aucun

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	5	PÉCI	FICITI	É	PERT		CE AUX OU PGO	VALEURS	IMPA	ACT P	OTEN	TIEL	A۱	/ANC	EMEI	NT
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
			X		X			X			X				X	

Note rédactionnelle : Selon les anciens critères, cet engagement aurait reçu une étoile étant donné sa pertinence manifeste face aux valeurs du PGO tel que décrit, il observe un impact potentiel modéré, et il a été sensiblement ou complètement mis en œuvre (à noter que le SRI a mis à jour les critères quant aux étoiles octroyées au début de 2015).

QUE S'EST-IL PRODUIT?

Le financement de l'Institut des données ouvertes (ODX) a été annoncé en février 2014, avant l'élaboration du deuxième plan d'action.1 L'ODX a été officiellement lancé à Waterloo, en Ontario, en mai 2015, lorsque FedDev Ontario, l'institution-chef de file pour l'engagement, a annoncé que jusqu'à 3 millions de dollars canadiens seraient versés à Communitech Corporation pour créer l'Institut. Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, les résultats de l'ODX doivent être complétés d'ici mars 2018.

L'ODX est conçu pour être un lieu où les entreprises sont en mesure d'aller quand elles souhaitent comprendre, concevoir et déployer des données ouvertes et des services axés sur les produits.

Les normes de données ouvertes proviendront principalement de projets de démonstration, dont le premier est prévu pour novembre 2015. Selon le gouvernement

et le secteur privé, les projets seront basés sur les problèmes courants et répondront aux besoins du marché. Les normes existent déjà dans de nombreuses industries. L'ODX aidera les gens et les entreprises à être conscients des normes existantes et aidera, sur la base de la demande du marché, à en développer de nouvelles là où il y a des lacunes. Selon les personnes interrogées, l'ODX n'est pas intéressé par la création de normes là où il en existe déjà.

Les personnes interrogées impliquées avec l'ODX ont informé le chercheur du SRI que la sensibilisation a commencé sous la forme de conversations avec les provinces. Il y a un plan pour créer des « Données Ouvertes 150 » qui reflètent l'initiative « Données ouvertes 500. »² C'est une méthodologie et un graphique interactifs qui relient les entreprises avec les données ouvertes par secteurs. Les « Données Ouvertes 150 » illustreraient comment les entreprises canadiennes sont impliquées

dans l'espace de données ouvertes. Les discussions ont commencé avec GovLab, à savoir s'il pourrait y avoir un potentiel de partenariat pour faire avancer ce dossier. Ces initiatives accroîtront probablement la participation à des événements, comme l'EDOC 2016, et le soutien aux activités parrainées par d'autres intervenants.3

L'ODX prévoit développer l'infrastructure déjà créée par le Communitech Hub et d'autres centres d'innovation pour soutenir l'incubation d'entreprises pilotées par les données.

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

De nombreux intervenants de la société civile ont exprimé leur scepticisme quant à l'ODX. Certains étaient déçus que le seul engagement disposant d'un budget ne traite spécifiquement que de l'innovation économique, alors que certains autres problèmes auxquels font face le gouvernement ouvert et les données ouvertes au Canada englobent aussi l'existence accrue de fractures de données, le tout discuté dans le premier rapport du SRI. Certaines personnes membres de la société civile interrogées ont souligné que l'accent mis sur la commercialisation signifiait que les autres secteurs ne bénéficieraient pas de l'ODX. Les organismes sans but lucratif et les secteurs culturels ont été mentionnés comme étant largement à l'écart de cet engagement, et du plan d'action en général. D'autres étaient sceptiques que l'engagement générerait un changement significatif au niveau national.

Au moment de la rédaction (en octobre 2015), la plupart des travaux entourant l'ODX avaient été fondamentaux afin que le marché soit opérationnel, ce qui rend difficile de déterminer son impact. Alors que le potentiel de l'ODX est de servir de ressource utile pour certaines entreprises intéressées par l'utilisation des données pour divers produits et services, la portée est trop étroite pour aboutir à un changement transformateur. Cet engagement est donc codé comme ayant un impact potentiel modéré.

À L'AVENIR

Pour l'avenir, le chercheur SRI recommande de continuer à travailler sur la mise en œuvre de base de cet engagement. Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, cela signifierait que les activités suivantes seront achevées au cours de la deuxième année de ce plan d'action :

- Initier deux des trois projets de démonstration (le premier en novembre 2015, le second en mai 2016);
- Mettre en place un Conseil consultatif de l'industrie (février 2016);
- Terminer l'examen des normes de données nationales et internationales ouvertes (juin 2016);
- Mettre sur pied et lancer un programme de sensibilisation (juin 2016);
- Élaborer un plan pour l'incubation des entreprises (juin 2016).

En plus de poursuivre la mise en œuvre de base de cet engagement, il est recommandé que les engagements futurs voient au-delà de la commercialisation afin de couvrir d'autres secteurs d'une manière beaucoup plus directe tels que les organismes sans but lucratif et culturels.

¹Budget 2014, http://www.budget.gc.ca/2014/docs/plan/pdf/budget2014-fra.pdf

²http://www.opendata500.com

³Entrevue, chercheur du SRI, 8 juillet 2015

4 | DONNÉES OUVERTES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada travaillera de concert avec les pays en développement à exploiter le potentiel des données ouvertes pour améliorer la reddition de comptes, créer de nouvelles solutions pour la prestation des services publics, et créer de nouveaux débouchés économiques partout dans le monde.

Les données ouvertes recèlent un énorme potentiel pour améliorer les efforts de développement partout dans le monde. En tant que coprésident du Groupe de travail du PGT sur les données ouvertes, le Canada s'est engagé à renforcer un mouvement véritablement mondial de données ouvertes, et à trouver des moyens d'utiliser la collaboration et la technologie pour renforcer la démocratie et la prospérité. Comme indiqué dans la Stratégie quadriennale du PGT (2015-2018), les plans d'action nationaux visent à fournir un cadre d'organisation pour la mise en place d'un réseau international. Le PGT constitue à bien des égards une plateforme mondiale pour se connecter, habiliter et appuyer la réforme du gouvernement ouvert dans l'ensemble des pays membres.

Au cours des dernières années, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada a appuyé dans des pays en développement des initiatives visant une meilleure utilisation des données ouvertes pour le développement, en mettant sur pied un réseau mondial de partenaires autour de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D). L'initiative OD4D vise à appuyer les efforts mondiaux et régionaux déployés par les gouvernements, les organisations de la société civile et les entrepreneurs qui misent sur les données ouvertes pour atteindre des résultats en développement et enrichir le partage international de solutions et de pratiques exemplaires en matière de données ouvertes.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016 :

- Renforcer les capacités des initiatives de données ouvertes en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie, et établir des partenariats importants avec le mouvement des données ouvertes au Canada :
 - o Aider les pays en développement à planifier et à exécuter leurs initiatives nationales relatives aux données ouvertes:
 - Élaborer à l'échelle internationale des normes de données et des réseaux axés sur les solutions qui peuvent favoriser l'innovation sociale et économique;
 - o Mesurer et évaluer la relation entre les initiatives de données ouvertes et le développement socioéconomique, en éclairant la qualité et la portée des initiatives futures de données ouvertes.
- Accueillir en 2015 une conférence internationale sur les données ouvertes qui réunira des experts de partout dans le monde pour partager connaissances et expérience afin de raffermir la collaboration internationale dans le dossier du gouvernement ouvert.

Responsables: Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Institution(s) de soutien: Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	5	PÉCI	FICITI	É	PERT		CE AUX OU PGO	VALEURS	IMP	ACT P	OTEN	ITIEL	A۱	/ANC	EME	NT
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
4. En général			X		X						X				X	
4.1. Initiatives de données ouvertes en Amérique latine, les Caraïbes, l'Afrique et l'Asie		X			X						X				X	
4.2. Accueillir en 2015 une conférence internationale sur les données ouvertes				X	X					X						X

Note rédactionnelle : Selon les anciens critères, cet engagement aurait reçu une étoile étant donné sa pertinence manifeste face aux valeurs du PGO tel que décrit, il observe un impact potentiel modéré, et il a été sensiblement ou complètement mis en œuvre (à noter que le SRI a mis à jour les critères quant aux étoiles octroyées au début de 2015).

QUE S'EST-IL PRODUIT?

Des progrès substantiels ont été réalisés dans le domaine de cet engagement. Selon le gouvernement, le CRDI, l'institution-chef de file pour cet engagement, exécute un programme canadien de 8 million \$ (1.125 million \$ de la part du gouvernement du Canada) pour soutenir les données ouvertes dans les pays en développement. Il finance principalement les quatre activités suivantes : 1) la recherche dans les pays en développement sur la meilleure utilisation des données ouvertes pour trouver des solutions aux défis du développement; 2) alphabétisation des données; 3) le développement de l'organisation, tel que la création de laboratoires et de centres de données ouvertes; et 4) la création de l'innovation, tel que les applications.

Un réseau de données ouvertes pour le développement (OD4D) a été établi en Amérique latine et dans les Caraïbes, où les institutions travaillant sur les données ouvertes ont été liées à travers des projets de recherche qui rassemblent les gens. Des ateliers de planification ont été organisés pour soutenir les initiatives similaires

en Asie et en Afrique.¹ En outre, le gouvernement a appuyé cinq projets de recherche sur les données ouvertes réalisés en collaboration avec le Groupe de travail du PGO.²

En outre, il y avait un soutien aux gouvernements de la Tanzanie et du Burkina Faso et des formations des gouvernements et de la société civile dans ces deux pays.

La troisième Conférence internationale de données ouvertes a eu lieu à Ottawa du 28 au 29 mai 2015. La conférence comprenait plus de 58 séances plénières et parallèles avec plus de 200 intervenants et plus de 1000 participants, dont la majorité (350+) provenait du gouvernement. Plus de 220 bourses de voyage ont été étendues par le CRDI pour appuyer la participation des personnes présentes dans un éventail de pays en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie. En plus de la procédure formelle de la conférence, plus de 15 événements connexes ont eu lieu sur une période de 9 jours autour de la conférence. Une consultation entourant un projet de Charte internationale des données ouvertes a été lancée lors de la conférence.³

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Selon les personnes interrogées, le CRDI, l'institution-chef de file à cet engagement, avait une initiative de données ouvertes active et ambitieuse en place bien avant l'élaboration de ce deuxième plan d'action.4 En ce sens, une grande partie de la première étape devance le plan d'action et l'engagement illustre tout simplement le travail en cours au sein du gouvernement fédéral. Cela ne veut pas dire que l'engagement n'a pas d'importance alors que le CRDI lui-même s'est montré comme leader au sein du OD4D. Il s'agit plutôt d'un exemple clair de la façon dont certains des engagements canadiens sont construits pour imager les activités existantes alors qu'aucune autre ressource additionnelle n'est mise à profit dans le financement, le soutien de résultats supplémentaires ou de nouveaux résultats.

Bien que l'impact de cet engagement peut ne pas être immédiatement ressenti au Canada, il est important pour les zones géographiques couvertes par l'engagement. Le financement du CRDI a servi à rassembler les gens autour de données ouvertes et a conduit à la création de connaissances autour des données ouvertes à l'échelle mondiale.

La conférence de données ouvertes est une initiative utile pour susciter la discussion, et pour le gouvernement, de s'associer avec les intervenants afin d'aider à construire des réseaux entre ceux qui travaillent au sein du gouvernement ouvert et des données ouvertes.

À L'AVENIR

En regardant vers l'avant, si le gouvernement du Canada devait continuer cet engagement dans son prochain plan d'action, l'accent devrait être déplacé sur :

- Continuer à élargir son réseau OD4D, et améliorer la spécificité des objectifs du réseau si elle est incluse dans les plans d'action futurs; et
- Laisser le CRDI élargir son objectif de sorte qu'il devienne capable de supporter tous les pays.

¹http://od4d.net/

²http://www.opengovpartnership.org/groups/opendata/

³ http://opendatacon.org/report/

⁴Entrevue, chercheur du SRI, 14 juillet 2015

5 | ENGAGEMENT FONDAMENTAL RELATIF AUX DONNÉES OUVERTES

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada continuera à libérer le potentiel des données ouvertes au moyen d'une série de projets novateurs et tournés vers l'avenir qui orienteront la progression du gouvernement dans le domaine des données ouvertes et accorderont la priorité à l'accès facile aux données fédérales de grande valeur.

Ayant lancé son portail de nouvelle génération pour les données ouvertes du gouvernement fédéral et publié la licence de gouvernement ouvert dans le cadre du premier plan d'action du Canada, le gouvernement du Canada est maintenant déterminé à continuer de relever la barre de manière à assurer des services de données ouvertes de haute qualité pour les Canadiens.

Grâce à ses initiatives de données ouvertes exécutées à ce jour, le gouvernement du Canada offre aux Canadiens un accès à des données actuelles, complètes et à forte valeur ajoutée dans des formats ouverts et réutilisables. Plus de 40 ministères et organismes offrent déjà plus de 200 000 jeux de données variés, de la météo aux périodes d'attente aux frontières, en passant par les rappels de produits, et par la vaste collection de cartes et de données géospatiales du Canada. Pour l'avenir, nous allons accélérer la publication des données de grande valeur, et continuer de renforcer et d'améliorer nos plateformes et services de données ouvertes. En orientant la publication proactive de données ouvertes, nous allons accroître la transparence du gouvernement, stimuler l'innovation et maximiser les possibilités de réutilisation des données fédérales par les Canadiens.

En 2014, la première EDOC a été organisée à titre de projet pilote afin de mettre au défi les innovateurs de partout au pays de tester leur talent et de libérer les données disponibles par l'entremise de donnees.gc.ca. Du 28 février au 2 mars, plus de 900 participants ont couru contre la montre pour coder une application de données ouvertes dans le cadre du plus grand « appathon » de l'histoire du pays. Au cours des deux prochaines années, dans le cadre du Plan d'action 2.0, le gouvernement du Canada collaborera avec les partenaires, les autres ordres de gouvernements et le secteur privé au développement de cette activité phare afin d'engager davantage d'utilisateurs de données ouvertes dans l'ensemble du pays à promouvoir la disponibilité et le potentiel de réutilisation des données ouvertes du gouvernement fédéral.

En outre, nous allons poursuivre nos efforts en vue d'accroître la transparence de l'aide au développement international du Canada au moyen des données ouvertes, lesquelles contribuent à une plus grande efficacité de l'aide et accroissent la capacité des citoyens des pays partenaires de tenir leurs gouvernements responsables des projets de développement.

Livrables à achever entre 2014 et 2016 :

- Continuer à établir les priorités et à élargir la publication des données ouvertes des ministères et organismes fédéraux au moyen d'une seule licence de gouvernement ouvert.
- Mener des consultations publiques auprès des Canadiens et des organisations de la société civile pour appuyer l'établissement des priorités en matière de diffusion de données ouvertes.
- Lancer un nouveau portail de gouvernement ouvert à l'échelle du gouvernement (ouvert.canada.ca) en élargissant l'éventail des services de données ouvertes :
 - o collectivités interactives thématiques de données ouvertes (p. ex., santé et sécurité) et amélioration de la fonctionnalité de consultation et des forums en ligne;
 - répertoire des services de données ouvertes offerts dans l'ensemble du Canada;

- élargissement de la gamme d'outils de développeurs à l'appui de la réutilisation des données du gouvernement fédéral;
- amélioration de la découverte de données;
- normalisation des procédures de publication, des formats et des métadonnées.
- Développer et exécuter l'EDOC à titre de principal concours national de données ouvertes visant à stimuler l'innovation créative et ambitieuse au Canada :
 - intensifier la promotion des activités de l'EDOC;
 - développer l'utilisation de plateformes régionales afin d'accroître la participation dans toutes les régions du Canada;
 - o créer des sous-thèmes afin de se concentrer sur le développement d'applications ayant trait aux défis quotidiens auxquels sont confrontés les Canadiens.
- Consolider la gestion des données géospatiales fédérales du gouvernement du Canada pour rendre cette information plus accessible et réutilisable dans les sites Web fédéraux du gouvernement ouvert.
- Élargir l'adoption de la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) au sein du gouvernement du Canada et encourager d'autres acteurs canadiens à publier leurs propres données, en particulier les organisations de la société civile.

Responsables : Secrétariat du Conseil du trésor

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	5	PÉCI	FICITE	É	PER		E AUX U PGO	VALEURS	IMPA	ACT P	OTEN	ITIEL	A۱	/ANC	EME1	ΝΤ
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
5. En général			X		X	X		X			X				X	
5.1. Élargir la publication des données ouvertes		X			X						X			X		
5.2. Mener des consultations publiques sur les données ouvertes		X				X				X				X		
5.3. Lancer un nouveau portail de gouvernement ouvert				X	Х			X			X					X
5.4. Développer et exécuter l'EDOC			X			X		X		X						X
5.5 Consolider la gestion des données géospatiales			X		X			X			X				X	
5.6. Élargir l'adoption de la norme de l'IITA		X			X		X				X				X	

Note rédactionnelle : Selon les anciens critères, cet engagement aurait reçu une étoile étant donné sa pertinence manifeste face aux valeurs du PGO tel que décrit, il observe un impact potentiel modéré, et il a été sensiblement ou complètement mis en œuvre (à noter que le SRI a mis à jour les critères quant aux étoiles octroyées au début de 2015).

QUE S'EST-IL PRODUIT?

Concernant la première étape-clé de « continuer à établir les priorités et à élargir la publication des données ouvertes des ministères et organismes fédéraux au moyen d'une seule licence de gouvernement ouvert », le chercheur du SRI a été informé par le gouvernement que plus de 500 jeux de données ont été ajoutés au portail de données ouvertes depuis juillet 2014.

Certains progrès ont été réalisés en vue de la deuxième étape-clé dans les consultations sur la priorisation des données ouvertes. Comme mentionné dans la section III de ce rapport, le gouvernement a informé le chercheur du SRI que trois consultations liées à la priorisation des données ouvertes ont eu lieu: Sommet sur les données

ouvertes, Ottawa, 25 mai 2015. De 40 à 60 personnes ont participé à la création d'une carte heuristique explorant la valeur des ensembles de données ouvertes et à un exercice visant à examiner les compromis entre la libération précoce et l'amélioration des données par rapport au fait de réussir du premier coup; Conférence internationale sur les données ouvertes, Ottawa, 29 mai 2015, où 15 participants ont travaillé en groupes pour valider et prolonger la carte heuristique et le spectre de priorisation; et Congrès des sciences humaines, Ottawa, 31 mai 2015, où 12 participants ont travaillé en groupes pour valider et prolonger la carte heuristique et le spectre de priorisation.

La troisième étape nécessaire au développement d'un

nouveau portail de gouvernement ouvert a été achevée. L'annonce et le lancement du nouveau portail ont été réalisés au même moment de l'annonce du nouveau plan d'action, le 7 novembre 2014.1

Le deuxième EDOC a également été annoncé lors du lancement du nouveau plan d'action.² Cette quatrième étape a été complétée. Comme mentionné plus haut dans ce rapport, l'EDOC s'est tenu en février 2015.

Le travail se poursuit avec la cinquième étape-clé concernant la consolidation des données géospatiales fédérales. Un projet est en cours pour développer une plate-forme géospatiale fédérale (PGF) consolidée. La PGF est une initiative du Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre. Elle implique 21 ministères et organismes qui produisent ou utilisent des données géospatiales. La PGF « sera un environnement collaboratif en ligne constitué de données géospatiales, de services et d'applications faisant autorité, fondé sur une infrastructure commune qui permettra de gérer de manière spatiale l'information la plus pertinente du gouvernement, ainsi que d'analyser et d'afficher cette information selon un contexte visuel permettant d'améliorer l'aide à la prise de décisions en fonction des priorités gouvernementales. »³ Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, des processus de diffusion des données, une norme de métadonnées harmonisées et un répertoire de données ont été achevés en juillet 2015 en ce qui concerne la libération d'un portail PGF qui avait été prévu pour octobre 2015. Au moment de la rédaction (le 6 octobre 2015), le portail n'avait pas encore été lancé.

Le gouvernement a élargi son adoption de la norme de l'IITA dans le cadre de sa sixième étape-clé. En vertu du premier plan d'action national, un seul ministère (ACDI, maintenant MAECD — ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement) en a fait la publication conformément à la norme de l'IITA.4 En avril 2015, le ministère des Finances du Canada et le CRDI (Centre de recherches pour le développement international) ont commencé à publier conformément à la norme. Le gouvernement a publié un calendrier à jour de la mise en œuvre de l'IITA en juillet 2015.⁵ La manière dont le gouvernement a été « encourageant » envers les autres acteurs quant à la publication de données sur l'aide est moins claire. La Conférence internationale de données ouvertes tenue à Ottawa en mai 2015 inscrit

deux réunions de l'IITA, auxquelles les OSC ont été invitées à assister. Par contre, le gouvernement et les personnes des OSC qui ont été interrogées ont noté que ces réunions ne comptaient pas un grand nombre de participants.

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Généralement, les personnes de la société civile qui ont été interrogées étaient positives à propos de la quantité de jeux de données libérés. Cependant, certaines lacunes ont été soulignées par un nombre de personnes de différents secteurs. Le manque de diversité d'ensembles de données, de données culturelles en particulier, constitue une lacune dans les données ouvertes.6 Comme on le verra dans la section Contexte du pays du présent rapport, les jeux de données proviennent principalement d'un ministère du gouvernement. Le problème du manque de données rapides et disponibles dans des formats faciles à utiliser a aussi été soulevé. Les journalistes, par exemple, ont souvent du mal à utiliser des jeux de données en raison de l'indisponibilité des données les plus récentes et estiment encore nécessaire d'aborder directement différents ministères et organismes.⁷ En outre, les utilisateurs de données ont fait remarquer que la plupart des données se trouvent dans des formats qui ne sont pas toujours faciles à utiliser.8

Bien qu'il y ait eu une certaine évolution au niveau des consultations de priorisation de données ouvertes, la participation à ces exercices était limitée et le manque d'informations sur les collectes existantes de données gouvernementales a eu un impact sur les résultats qui pourraient être recueillis au moyen des consultations. Le chercheur du SRI a participé à la consultation tenue lors de la CIDO et a parlé à de nombreux participants qui ne se sentaient pas en mesure de commenter sur la façon dont le gouvernement devrait prioriser sa sortie de données sans avoir une meilleure idée des sortes de données qu'il détenait au préalable. Les exercices de consultation seraient potentiellement plus utiles après que les ministères et organismes fédéraux auront publié leurs répertoires de données, tel que mandaté en vertu de l'engagement « Directive sur le gouvernement ouvert ».

Le nouveau portail de gouvernement ouvert à l'échelle gouvernementale, open.canada.ca, constitue un développement positif. Il représente le début d'un retour vers les discours qui ne sont pas entièrement dominés par les données ouvertes. Cela fut une critique dans le premier rapport du SRI, que le gouvernement s'était distancé d'un portail gouvernemental ouvert pour aller vers un portail de données ouvertes. Le nouveau site Web open.canada.ca est un petit pas vers un ajustement de ce qui a été, et dans une large mesure continue de traiter les données ouvertes avec trop d'importance. Généralement, les personnes membres de la société civile interrogées ont été très positives quant au nouveau portail. Il est plus complet et comporte plus de fonctionnalités que l'ancien portail. La seule critique formulée par plusieurs personnes membres de la société civile interrogées était que la fonction de recherche donnait souvent des résultats complexes, difficilement navigables, et qui pouvaient faire preuve d'amélioration. Le gouvernement a reconnu ce problème auprès du chercheur SRI et a indiqué qu'il travaille à apporter des améliorations et a fourni une navigation à facette.

L'EDOC a grandi en taille à la suite de sa première année et contribue à inciter les utilisateurs à participer aux données du gouvernement. Cependant, certaines personnes membres de la société civile interrogées doutent de l'impact durable à long terme de tels événements, mentionnant que bien qu'étant positifs, ils ont un impact limité de transformation. Comme le dit une des personnes interrogées, l'EDOC est la principale forme de sensibilisation et le gouvernement « met ses œufs dans le même panier. » Il y avait aussi un sentiment largement répandu que l'EDOC propage ce qui est convenu de qualifier de surimportance des données ouvertes pour la croissance économique par rapport à d'autres utilités, telles que les données ouvertes pour la culture ou pour une meilleure gouvernance.

Étant donné que le portail PGF n'a pas été lancé au moment de la rédaction, il est difficile d'évaluer l'utilité de l'étape-clé. Cela dit, les données géospatiales sont largement reconnues pour leur valeur et les personnes membres de la société civile interrogées ont bien accueilli l'ajout d'un engagement spécifique aux données géospatiales dans le cadre du deuxième plan d'action.

L'IITA constituait un engagement dans le cadre du premier plan d'action et le fait de continuer à développer son adoption a été universellement reconnu positif par les intervenants interrogés.

Dans l'ensemble, cet engagement, si pleinement mis en œuvre, est sur la bonne voie pour observer un impact modéré sur l'ouverture au Canada. Il crée un flux modeste de nouvelles informations et aide à organiser les informations et les données d'une manière qui aura une plus grande utilité pour de nombreux utilisateurs. Cette augmentation du flux d'informations et de données est encore limitée en raison de barrières établies par une législation archaïque d'accès à l'information, et, dans le cas du portail de gouvernement ouvert, par la fonction de recherche.

À L'AVENIR

En allant de l'avant, continuer à libérer des jeux de données sur le portail open.canada.ca est utile, mais devrait maintenant découler naturellement de la Directive sur le gouvernement ouvert, et n'a pas nécessairement besoin d'être un seul résultat dans le cadre de plans d'action futurs. S'il le reste, il est recommandé d'y retrouver des objectifs clairs en ce qui concerne le nombre ou le type de données que le gouvernement cherche à libérer. À ce jour, cette spécificité a fait défaut. L'utilité et la diversité des jeux de données doivent encore être améliorées.

Le nouveau site open.canada.gc.ca constitue une amélioration. À l'avenir, le gouvernement du Canada devrait continuer à explorer des options pour améliorer et optimiser le contenu et la conception. Cela comprend des améliorations au niveau de la fonctionnalité de recherche et le fait de veiller à ce que les données téléchargeables soient disponibles dans des formats avec lesquels les utilisateurs peuvent travailler.

Bien que l'EDOC soit utile pour rapprocher les gens et les encourager à participer aux données du gouvernement, il faudrait envisager d'adapter cet événement d'une façon qui mène à un engagement plus soutenu. Une suggestion apportée par les personnes membres de la société civile interrogées est de soutenir, ou de financer, des événements locaux qui mettent en valeur l'utilité de données fédérales comme un moyen d'augmenter la visibilité à travers le pays. D'autres suggestions comprenaient la tenue d'activités de données ouvertes autour d'événements et de célébrations importants, comme le 150e anniversaire du Canada.9

À l'avenir, il est recommandé que le gouvernement

poursuive la mise en œuvre du portail PGF. La communauté géospatiale a un long historique avec les données ouvertes et constitue une communauté qui pourrait être engagée d'une manière beaucoup plus active alors que le gouvernement du Canada se tourne vers des plans d'action futurs.

Des progrès significatifs ont été réalisés au sein du gouvernement au niveau de l'adoption de la norme de l'IITA. Les données doivent continuer à être publiées conformément à la norme. À l'avenir, le gouvernement devrait examiner la manière dont il pourrait soutenir les organisations de la société civile à publier leurs propres données. En décembre 2013, un représentant de l'IITA a parlé lors d'un atelier pour que le gouvernement explique ce que font les autres pays en ce qui concerne l'IITA et discute d'idées pour développer un outil d'aide à l'information financière rapportée par les OSC.

En outre, le gouvernement devrait envisager l'élaboration d'un standard de subventions et de contributions de données dans le cadre de son engagement futur à l'ouverture de données. Les engagements existants bénéficieraient beaucoup d'une norme de données de subvention et de contribution au niveau gouvernemental, y compris les contrats ouverts, la budgétisation et les dépenses ouvertes, ainsi que l'IITA. Une telle norme contribuerait à rendre un large éventail de dépenses publiques compatibles par usages (contrats vs contributions) et départements. Ceci contribuerait à la désagrégation et la structuration des données d'une manière qui les normalises et les rends lisibles par machine.

¹http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=901789&_qa=1.139678198.4711893.1460086438

²http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=907729&_ga=1.35317537.1629625807.1460086451

³http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/geomatique/infrastructure-canadienne-donnees-spatiales/communautes-geospatiales/plateforme

⁴http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_final_2012_Eng.pdf

Flan de mise en œuvre de l'IITA, http://www.international.gc.ca/development-developpement/aidtransparency-transparenceaide/schedule-plan.aspx?lang=fra

⁶Entrevue, chercheur du SRI, 15 juillet 2015

⁷Entrevue personnelle, chercheur du SRI, 26 mai 2015

⁸Entrevue, chercheur du SRI, 15 juillet 2015

⁹http://canada.pch.gc.ca/fra/1342792785740/1342793251811

6 | SCIENCE OUVERTE

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada maximisera l'accès à la recherche scientifique financée par le gouvernement fédéral afin de favoriser une collaboration et un dialogue accrus avec la collectivité scientifique, le secteur privé et le public.

Le gouvernement du Canada effectue des investissements importants dans la recherche scientifique. En conséquence, le Canada est devenu un chef de file mondial dans un certain nombre de domaines importants de la recherche scientifique, et il continue d'appuyer la recherche de pointe menée par certains des meilleurs esprits scientifiques du monde. Améliorer l'accès du public aux données et aux informations des recherches scientifiques financées par le gouvernement pourrait accroître l'innovation et la découverte dans l'ensemble de la collectivité scientifique.

Le 12 juin 2013, l'honorable Gary Goodyear, ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, a signé, au nom du gouvernement du Canada, la Déclaration des ministres des sciences du G8 prévoyant l'engagement de promouvoir les politiques visant à augmenter l'accès aux résultats des recherches subventionnées par l'État afin de stimuler la découverte scientifique, de favoriser une meilleure collaboration internationale et une meilleure coordination de la recherche, ainsi que de renforcer l'engagement de la société et d'appuyer la prospérité économique. En conséquence, le gouvernement du Canada établira une approche pangouvernementale en matière de science ouverte afin d'élargir l'accès aux publications et aux données scientifiques financées par le gouvernement fédéral.

Livrables à achever entre 2014 et 2016 :

- Élaborer et publier un plan de mise en œuvre pangouvernementale de la science ouverte qui énonce des activités et des étapes importantes, notamment:
 - Mener des consultations publiques sur la mise en œuvre de la science ouverte;
 - Lancement du libre-accès aux publications et aux données issues d'activités scientifiques financées par le gouvernement fédéral;
 - o Élaborer et adopter des politiques, des lignes directrices et des outils d'aide à la gestion efficace des données scientifiques;
 - o Favoriser l'adoption de normes de science ouverte au Canada.
- Créer un service en ligne à guichet unique pour la recherche des publications et des données issues des activités scientifiques fédérales.
- Mettre au point des répertoires de données scientifiques fédérales, et lancer la publication publique des données.
- Publier et tenir à jour une liste en ligne consolidée d'articles remontant à 2012 qui ont été préparés par des scientifiques du gouvernement du Canada et qui ont été revus par des pairs.

Responsables: Environnement Canada, Industrie Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	9	SPÉCII	FICITI	É	PERT		CE AUX OU PGO	VALEURS	IMP	ACT P	OTEN	ITIEL	A۷	/ANC	EME	I T
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
6. En général			X		X	X		X				X		X		
6.1. Plan de mise en œuvre de la science ouverte			X		X	X						X			X	
6.2. Service à guichet unique pour la recherche des publications			X		X			X			X			X		
6.3. Répertoire de données scientifiques			X		X			X			X			X		
6.4. Liste consolidée d'articles			X		X			Х		X				X		

QUE S'EST-IL PRODUIT?

Au moment de la rédaction du rapport, cet engagement était légèrement en retard, même si une politique des trois organismes sur le libre accès aux publications a été annoncée en février 2015 qui exige toutes les publications dans des revues évaluées par des pairs financées par un des trois organismes subventionnaires fédéraux (instituts de recherche en santé du Canada. conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et conseil de recherches en sciences humaines) d'être disponibles gratuitement en ligne pendant 12 mois. Le plan de mise en œuvre avait été porté à l'attention des sous-ministres pour approbation à l'été 2015. Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, des questions supplémentaires ont été posées lors de cette réunion et le plan a été renvoyé pour un examen et un travail plus approfondi. Il a finalement été approuvé lors d'une réunion des sous-ministres, le 24 septembre 2015.

Cet engagement est quelque peu unique par rapport aux autres engagements pris dans le deuxième plan d'action national, du fait que tous les résultats découlent de la première étape-clé, c'est-à-dire élaborer et

publier un plan de mise en œuvre de la science ouverte à l'échelle gouvernementale. Certains progrès ont été observés dans le cadre du quatrième résultat, Environnement Canada ayant publié deux années de citations. 1 D'autres, y compris Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que le Conseil national de recherche du Canada ont aussi préparé des listes de publications disponibles pour de plus longues périodes. Toutefois, les progrès des trois résultats qui découlent du plan d'exécution sont limités.

Les entretiens avec le gouvernement ont indiqué que les consultations publiques sur la mise en œuvre de la science ouverte auront probablement lieu en janvier 2016. L'échéancier de la consultation a été affecté par les élections fédérales de 2015. La consultation informera les citoyens sur le plan de mise en œuvre, et sollicitera des commentaires sur les engagements futurs liés à la science ouverte.

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Les étapes-clés sont toutes nouvelles. Elles ont le potentiel d'avoir un impact transformateur pour la science ouverte, si elles sont mises en œuvre de manière adéquate. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'impact des résultats en vertu du présent engagement. La science ouverte a été un domaine particulièrement problématique et controversé au Canada. Elle dispose d'une documentation très répandue et des preuves de scientifiques ayant été « muselés ». Il existe une politique de communication stricte pour les scientifiques.² Sous le gouvernement précédent, qui a perdu le pouvoir lors de l'élection d'octobre 2015, les scientifiques n'étaient pas autorisés à parler aux médias sans l'approbation préalable des équipes de relations publiques ou de communication. On avait refusé aux médias l'accès aux scientifiques et à une couverture médiatique de certains sujets particuliers, à savoir le changement climatique ayant nettement diminué au Canada. Un rapport publié en 2014 par Evidence for Democracy observe que « plus de 85 % des départements évalués (12/14) ont reçu une note de C ou inférieur » en communication ouverte entre les médias et les scientifiques.³ Des résultats similaires ont été publiés par d'autres intervenants, y compris l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, qui a noté que 90 % des scientifiques fédéraux ne peuvent pas parler librement.⁴ Les entrevues pour ce rapport ont été réalisées avant l'élection fédérale, et ceci était la réalité à laquelle faisait face la science au Canada. À ce moment, les intervenants ont presque mentionné de manière unanime que cet engagement ne traite pas de ce problème particulier. La plupart des personnes membres de la société civile interrogées ont alors hésité à trop évoquer l'engagement. Cependant, il fait consensus qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

Après les élections d'octobre 2015, le nouveau Premier ministre, Justin Trudeau, a nommé deux ministres à des mandats axés sur la science. Kirsty Duncan est ministre des Sciences, et Navdeep Bains est ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.⁵ De plus, la préoccupation persistante de la liberté d'expression des scientifiques a été reconnue par le nouveau gouvernement, qui a dit aux scientifiques qu'ils étaient maintenant en mesure de parler librement de leur travail aux médias et au public.6

La participation de la science ouverte peut être qualifiée de fondamentale quant aux engagements futurs de la science ouverte. Si elle est correctement mise en œuvre, la participation permettra une plus grande transparence au sein des banques d'information scientifique et des banques de données du gouvernement fédéral. Cela dit, il existe plusieurs questions qui compliquent la mise en œuvre de la science ouverte. Le mouvement vers la publication ouverte est relativement nouveau au sein de nombreux ministères et organismes gouvernementaux. À ce titre, il est difficile pour les gestionnaires de trouver du personnel avec les compétences nécessaires pour faire avancer la science ouverte. La formation requiert du temps et des ressources qui, selon de nombreuses personnes interrogées à travers plusieurs ministères sont insuffisantes.

L'infrastructure technologique constitue également un défi. Il n'y a pour le moment pas d'archives d'entreprises ou sur l'ensemble du gouvernement. Il n'y a pas d'endroit où entreposer l'intégrale des rapports de recherche scientifique. Sans un investissement plus important dans l'infrastructure informatique, la science ouverte se résumera à énumérer des citations.

Bien que la réalisation de cet engagement ait accusé des retards et qu'elle soit actuellement restreinte, les personnes membres du gouvernement interrogées ont constaté que cela a aidé 13 ministères et organismes à vocation scientifique à collaborer à un but commun.

À L'AVENIR

Le manque de ressources est un problème au sein du gouvernement et cela a été remarqué en particulier par les personnes impliquées dans les travaux scientifiques de plusieurs départements.

- Investir dans les archives de l'entreprise dans le but de soutenir l'apport en informations et en données scientifiques.
- Aller de l'avant afin de fournir le texte intégral d'articles scientifiques reliés aux citations établies en vertu du plan d'action actuel là où c'est possible.
- Fournir aux scientifiques fédéraux le droit de regard final sur leur recherche afin d'assurer que leur apport scientifique ne soit pas déformé par inadvertance après être passé par le processus d'approbation et de rédaction.

¹http://open.canada.ca/data/fr/dataset/8a42e6f6-7ae5-4863-bac5-93b6f40f6b63

²http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=12316

³https://evidencefordemocracy.ca/sites/default/files/reports/Can%20Scientists%20Speak_.pdf

⁴http://www.pipsc.ca/portal/page/portal/website/issues/science/bigchill

⁵http://ottawacitizen.com/news/national/why-canadian-science-now-has-two-ministers

⁶http://www.iflscience.com/editors-blog/canadian-federal-scientists-can-now-speak-freely-media

◆ 7 | ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS OBLIGATOIRES SUR LE SECTEUR EXTRACTIF

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada inscrira dans la loi, pour le secteur de l'extraction, des normes de déclaration qui exigeront la déclaration de certains paiements aux gouvernements liés au développement commercial des ressources minières, du pétrole et du gaz.

En tant que pays riche en ressources naturelles, le Canada comprend la nécessité d'assurer la transparence et la responsabilisation dans le développement des ressources, au pays comme à l'étranger. Le développement responsable attire les investissements, contribue à l'amélioration de la réputation des industries du Canada et renforce ses partenariats internationaux.

En 2013, les dirigeants du G8 ont signalé que de nombreux pays en développement recelaient un énorme potentiel de croissance économique sur la base d'abondantes réserves de ressources naturelles. Le gouvernement du Canada s'acquitte de son engagement international consistant à établir d'ici 2015 des normes de déclaration obligatoires pour le secteur de l'extraction, et il fait sa part pour contribuer à relever les normes mondiales de transparence, de manière à accroître la responsabilisation dans le secteur et à réduire la corruption ainsi que d'autres activités illicites.

Le gouvernement du Canada établira pour le secteur de l'extraction des normes exigeant que les entités de ce secteur déclarent certains paiements versés aux gouvernements au Canada. Les entités du secteur de l'extraction doivent souvent verser ces paiements pour couvrir les frais de licence, de location et d'accès, les redevances et autres frais. Grâce à l'imposition de normes sur l'établissement de rapports, les Canadiens pourront savoir comment les dépenses de ces entreprises sont engagées, ce qui appuiera la transparence et la responsabilisation sociale, et permettra de lutter contre la corruption.

En créant un environnement de déclaration ouverte assorti d'une information claire et compréhensible mise à la disposition du public, il sera possible d'accroître la transparence et la responsabilisation en matière de développement des ressources dans les industries extractives partout au Canada.

Livrables à achever entre 2014 et 2016 :

- Adopter de nouvelles dispositions législatives pour faire en sorte que les entités menant des activités d'extraction mettent en place des normes redditionnelles obligatoires et présentent des rapports annuels sur les paiements à tous les ordres de gouvernement, au pays et ailleurs.
- Assurer la mobilisation des parties prenantes à l'égard de l'établissement et de la mise en œuvre de ces normes de déclaration obligatoire.
- Obliger les entités du secteur de l'extraction à publier des données sur les paiements qu'elles versent aux gouvernements au Canada et ailleurs dans le monde.

Responsables: Ressources Naturelles Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	5	SPÉCII	FICITI	É	PERT		CE AUX OU PGO	VALEURS	IMP	ACT P	OTEN	ITIEL	AVANCEMENT				
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	
⊙ 7. En général				X	X	X						X			X		
7.1. Nouvelles dispositions législatives				X	X							X				X	
7.2. Mobilisation des intervenants		X				X				X					X		
7.3. Obliger les entités du secteur extractif à publier des données sur les paiements				X	X							X			X		

Note rédactionnelle : Ceci est un engagement étoilé, parce qu'il est mesurable, manifestement pertinent aux values du PGO, a un impact potentiellement transformateur, et fut substantiellement ou complètement mis en œuvre.

QUE S'EST-IL PRODUIT?

La première étape-clé dans le cadre de cet engagement est achevée. La Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif¹ a été sanctionnée le 16 décembre 2014 et est entrée en vigueur le 1er juin 2015. En vertu de la loi, les entités extractives « devraient produire annuellement des rapports sur les paiements versés aux gouvernements concernant l'exploitation commerciale de pétrole, de gaz ou de minéraux au Canada ou à l'étranger. »²

Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, les activités de consultation référencées sous la deuxième étape-clé ont débuté et se poursuivront en 2016. Certaines activités de consultation ont eu lieu auprès des provinces et des territoires, des groupes autochtones, du secteur privé et de la société civile concernant la rédaction de la nouvelle législation en 2014 et dans sa mise en œuvre en 2015.3

La loi elle-même a mis fin à la troisième étape-clé, car elle exigeait que les entités extractives publient chaque année des données dans les 150 jours suivant la fin de leur exercice financier, à l'exception des gouvernements autochtones, qui bénéficient d'un report de deux ans.

Le gouvernement du Canada a préparé un ensemble d'outils de mise en œuvre du projet, qui ont été rendus publics pour consultation entre le 12 août 2015 et le 22 septembre 2015.4

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Il y a consensus que nouvelle loi constitue un progrès dans le cadre de l'amélioration de la transparence au sein du secteur extractif. Depuis un certain temps, des organisations qui travaillent au Canada font activement pression pour une plus grande transparence dans ce secteur. Publiez ce que vous payez Canada, par exemple, a encouragé les membres de la société civile à élaborer des engagements devant être pris en considération pour le deuxième Plan d'action national du gouvernement ouvert.5

L'étape-clé en vertu de cet engagement, c'est-à-dire d'imposer aux entités extractives de publier des données, est importante, mais quelque peu redondante, car il s'agit d'une exigence établie par la loi; elle fait donc partie de la première étape-clé. Cela dit, les outils de mise en œuvre qui ont été développés et libérés

pour consultation publique ne faisaient pas partie du plan d'action national et constituent un complément potentiellement utile. Cependant, l'attention doit être accordée à la forme du rapport. Selon la direction technique fournie aux entités extractives, les rapports doivent être fournis dans le format XLS ou PDF.6 Celà pourrait se reveler problématique car une mise en forme incohérente pourrait rendre difficile pour les utilisateurs de se livrer à une analyse comparative et de récolter des informations et des données.

Tous les intervenants interrogés sont d'avis que l'engagement global représente un progrès potentiellement transformateur. Toutefois, certains ont exprimé le désir que le gouvernement du Canada aille plus loin et soit plus ambitieux.

En outre, il est recommandé que les normes et lignes directrices autour de la déclaration obligatoire décrite dans la troisième étape soient clarifiées pour assurer que l'information et les données sont utilisables. Les données doivent être dans au moins une forme lisible par machine et les rapports doivent être facilement consultables.

À L'AVENIR

La recommandation la plus souvent proposée par les membres de la société civile pour promouvoir la transparence de l'industrie extractive veut que le Canada mette en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).7 Bien que le gouvernement du Canada ait appuyé l'ITIE, il ne met pas la norme en œuvre. Une implantation de la norme, entre autres choses, favoriserait l'engagement des citoyens, et simplifierait et améliorerait la capacité des intervenants à trouver des renseignements sur les industries extractives. En vertu de l'ITIE existe « un référentiel centralisé où les dossiers peuvent être rapidement téléchargés et comparés. »⁸ Dans la situation actuelle capturée par l'engagement existant, « "la conformité" du Canada impliquera chaque entreprise dans le maintien de ses propres dossiers "quelque part", et nécessitera toute personne intéressée à déterminer ce qui se passe pour retracer chacun individuellement. »8 À cet effet, faire avancer cet engagement vers le prochain plan d'action, il est recommandé que le gouvernement du Canada mette en œuvre la norme ITIE.

¹http://canlii.ca/t/69hn2

 $^{^2} http://ouvert.canada.ca/fr/consultations/elements-principaux-loi-mesures-transparence-secteur-extractif$

³http://ouvert.canada.ca/fr/contenu/commentaires-recus-reponse-a-consultation-normes-declaration-obligatoire-secteur-lextraction

 $^{{}^4\}text{http://ouvert.canada.ca/fr/contenu/commentaires-recus-reponse-a-consultation-normes-declaration-obligatoire-secteur-lextraction}$

 $^{{}^{5}}http://www.pwyp.ca/images/PWYP-Canada_OGP_Action_Plan_Commitment_on_Extractives_Transparency.pdf$

⁶http://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/mining-materials/PDF/ESTMA-Technical_e.pdf

⁷https://eiti.org

⁸ http://www.thestar.com/opinion/commentary/2014/03/05/canada_falls_short_on_transparency_in_mining_industry.html

 $^{^{9}}$ http://www.thestar.com/opinion/commentary/2014/03/05/canada_falls_short_on_transparency_in_mining_industry.html

8 | PROCESSUS OUVERT DE PASSATION DE MARCHÉS

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada coordonnera l'accès à guichet unique à un large éventail d'information sur la passation de marchés ouverts dans tous les ministères fédéraux.

Le gouvernement fédéral consacre chaque année des millions de dollars à la passation de marchés, et les Canadiens ont besoin de comprendre comment cet argent est dépensé et ce qu'ils obtiennent en retour. L'accès à cette information est essentiel pour assurer la reddition de compte à l'égard de l'intendance des deniers publics. En outre, les parties aux marchés de l'État doivent comprendre que la communication ouverte et proactive des données sur la passation de marchés est l'une des conditions à observer pour traiter avec le gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada a fait preuve de leadership mondial dans ce domaine grâce à son solide régime de divulgation des données sur les marchés. Depuis 2004, les ministères et organismes fédéraux sont tenus de divulguer de manière proactive dans leurs sites Web l'information sur les marchés supérieurs à 10 000 \$. En outre, le site Web achatsetventes.gc.ca du gouvernement du Canada, qui renferme les données sur la passation de marchés, a eu une influence sur la conception de la norme de données sur les marchés ouverts de l'Open Contracting Partnership (OCP). Le Canada appuie les mesures prises par l'OCP pour renforcer l'ouverture et la transparence du processus de passation de marchés au sein de la collectivité internationale par la mise en place de principes globaux en matière de marchés ouverts.

En améliorant la divulgation des données sur les marchés, le gouvernement du Canada renforcera l'ouverture et la transparence de ses processus d'approvisionnement et permettra aux Canadiens d'en apprendre davantage sur la façon dont les deniers publics sont dépensés.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016 :

- Diffuser des données sur tous les marchés de plus de 10 000 \$ à partir d'une base de données publique à la fois centralisée et lisible par machine.
- Augmenter le niveau de détails divulqués sur les marchés de l'État d'une valeur supérieure à 10 000 \$.
- Guider les ministères et les organismes fédéraux afin d'accroître l'uniformité en matière de marchés ouverts.
- Mettre à l'essai l'Open Contracting Data Standard 0.3.3 à partir du site achatsetventes.gc.ca pour les marchés fédéraux attribués par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Institution(s) de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 Juin 2016

	5	SPÉCII	FICITI	É	PERT		CE AUX OU PGO	VALEURS	IMP	ACT P	OTEN	ITIEL	AVANCEMENT				
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	
8. En général			X		X		X				X				X		
8.1. Diffuser des données sur tous les marchés				X	X		X			X					X		
8.2. Augmenter le niveau de détails divulgués		X			X		X			X				X			
8.3. Guider les ministères		X			X					X					X		
8.4. Open Contracting data standard — Mise à l'essai				X	Х						X				X		

Note rédactionnelle : Selon les anciens critères, cet engagement aurait reçu une étoile étant donné sa pertinence manifeste face aux valeurs du PGO tel que décrit, il observe un impact potentiel modéré, et il a été sensiblement ou complètement mis en œuvre (à noter que le SRI a mis à jour les critères quant aux étoiles octroyées au début de 2015).

QUE S'EST-IL PRODUIT?

De nouvelles caractéristiques de « Recherche de contrats gouvernementaux » ont été présentées et mises en œuvre au sein du nouveau portail open.canada.ca en novembre 2014.1 Le service permet aux utilisateurs de rechercher des informations d'approvisionnement de vingt institutions fédérales. Une formation a été accordée aux ministères et organismes quant à l'utilisation du système de divulgation proactive.

Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, la planification a débuté vers l'avancement de la deuxième étape-clé de cet engagement, pour définir la portée et le calendrier de publication des informations plus détaillées sur les contrats gouvernementaux de plus de 10 000 \$. La publication obligatoire des contrats de plus de 10 000 \$ a été annoncée en 2004.² Les règles régissant les contrats sont énoncées au sein de la Politique sur les marchés du Secrétariat du Conseil du Trésor.³ Cependant, au moment de la rédaction, en

octobre 2015, la portée et le calendrier n'étaient pas encore libérés ni finalisés.

Des progrès significatifs ont été réalisés en vue de la quatrième étape-clé de l'engagement. La Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts a été appliquée à titre expérimental à l'un des services du gouvernement — Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).4 Le projet pilote comprend des contrats datant de 2012. Les fichiers de données de TPSGC sont fournis sur le site Web achatsetventes.gc.ca pour chaque année entre 2012 et 2016. Les fichiers contiennent des informations concernant l'offre et les dispositifs d'approvisionnement, la soumission, à qui le contrat a été octroyé, et les informations de l'historique contractuel pour l'acquisition.⁵ Les données fournies par la norme sont régies par la licence du gouvernement ouvert.

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Le gouvernement dispose d'une politique de divulgation proactive des contrats de plus de 10 000 \$ qui précède le deuxième plan d'action national.⁶ Aucune des personnes interrogées pour les besoins de ce rapport n'a contesté la limite de 10 000 \$. Cependant, certains étaient perplexes quant au nouveau flux d'informations étant encouragé par cet engagement, surtout depuis que l'augmentation du niveau de détails divulgués sur les contrats devait encore être clarifiée au moment de la rédaction. Cependant, l'engagement commence à restaurer et à présenter l'information de passation de marchés d'une manière qui est plus accessible au public.

Il est trop tôt pour évaluer pleinement l'impact de la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts étant donné qu'il ne s'agit encore que d'un projet pilote et étant donné la portée limitée de ce projet à un seul ministère. Elle fournit par contre aux utilisateurs la possibilité de télécharger et de travailler avec des informations sur les marchés par l'entremise de la licence du gouvernement ouvert, qui détient le potentiel d'être utile à certains. Cependant, le format. JSON n'est pas facile à traiter pour tous les utilisateurs. À cet effet, la facilité d'utilisation des données peut être limitée. Les gouvernements soulignent qu'une technologie supplémentaire est nécessaire pour utiliser et visualiser les données fournies par le projet : « La disponibilité des données du projet pilote NDPMO signifie que les entreprises, en utilisant des produits de renseignements d'affaires commerciaux qui permettent la visualisation de données, peuvent analyser les marchés et prédire les tendances et les besoins. »7 Les OSC et d'autres qui pourraient ne pas détenir les ressources nécessaires à l'accès aux « produits de business intelligence commercialement disponibles » ne seront peut-être pas en mesure de bénéficier du projet.

À L'AVENIR

En allant de l'avant, sur la base des conclusions du chercheur du SRI, un travail supplémentaire doit être effectué sur la mise en œuvre de base de cet engagement. Cela comprend l'élargissement du nombre de ministères et d'organismes inclus dans le cadre de la fonction « Recherche de contrats gouvernementaux », faire connaître la portée et le calendrier de l'augmentation des niveaux de divulgation, ainsi que l'avancement et l'analyse de l'impact de la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts. Dans son analyse de la norme, le gouvernement devrait accorder une attention particulière à l'utilité, et se demander si les divers intervenants sont en mesure d'utiliser les données fournies par la norme.

En outre, le chercheur du SRI recommande que la fonction « Recherche de contrats gouvernementaux » soit revue en mettant l'accent sur l'augmentation de sa fonctionnalité et de son ouverture. À l'heure actuelle, les utilisateurs peuvent obtenir une liste des contrats gouvernementaux de plus de 10 000 \$ en recherchant le nom de l'organisation, le nom du fournisseur, ou l'année; cependant, les résultats de la recherche ne sont pas fournis dans un format ouvert facile d'utilisation.

¹ http://ouvert.canada.ca/fr/search/contracts

²https://www.tbs-sct.gc.ca/pd-dp/dc/index-fra.asp

³ https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494

⁴https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/projet-pilote-norme-relative-aux-donnees-sur-la-passation-de-marches-ouverts

⁵https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/projet-pilote-norme-relative-aux-donnees-sur-la-passation-de-marches-ouverts

⁶http://www.tbs-sct.gc.ca/pd-dp/dc/index-fra.asp

⁷https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/projet-pilote-norme-relative-aux-donnees-sur-la-passation-de-marches-ouverts/visualisation-et-utilisation-des-donnees-du-projet-pilote-ndpmo

9 | INFORMATION OUVERTE SUR LES BUDGETS ET LES **DÉPENSES**

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada publiera de l'information et des données plus vastes sur les dépenses fédérales pour aider les Canadiens à comprendre l'utilisation des fonds publics et à tenir le gouvernement responsable à cet égard.

La façon dont les deniers publics sont utilisés représente l'un des aspects les plus importants que les Canadiens désirent connaître de leur gouvernement. Le processus budgétaire et les dépenses peuvent être ambigus pour les citoyens, et il revient au gouvernement de n'épargner aucun effort pour veiller à ce que les contribuables comprennent comment leur argent est dépensé.

Le Canada a démontré un leadership clair en fournissant aux Canadiens l'accès à l'information sur les dépenses du gouvernement. Depuis 2003, afin de permettre aux Canadiens et au Parlement de mieux surveiller les activités du gouvernement et des fonctionnaires, les ministères et les organismes fédéraux divulguent de façon proactive dans leurs sites Web les informations concernant les opérations gouvernementales (p. ex., marchés, frais de voyage et d'accueil). Actuellement, l'information divulguée de façon proactive demeure fragmentée, puisqu'elle est publiée dans plus d'une centaine de sites Web ministériels. En vertu de notre nouveau plan d'action, les Canadiens auront accès à un guichet unique pour rechercher et comparer cette information dans l'ensemble du gouvernement.

Afin de veiller à ce que les Canadiens disposent de l'information dont ils ont besoin en matière de finances et de dépenses publiques, nous fournirons des outils en ligne améliorés qui brossent un portrait clair des dépenses financières des organisations fédérales. Ces outils proposeront des visualisations innovatrices des données, des infographies interactives et des rapports publics publiés sous forme de documents interactifs. Grâce à ces outils, les Canadiens seront en mesure de suivre les dépenses des ministères et des organismes du gouvernement au fil du temps, et pourront plus efficacement comparer les dépenses dans l'ensemble des ministères.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016 :

- Lancer un nouveau service en ligne interactif permettant aux Canadiens d'examiner et de consulter les dépenses fédérales ventilées par ministère, et de comparer les dépenses dans tous les ministères. Les consultations seront menées auprès des Canadiens pour vérifier et garantir l'efficacité de ce nouveau service en ligne.
- Fournir un accès à guichet unique pour la recherche de l'information communiquée de manière proactive par les ministères et organismes (p. ex., frais de voyage et d'accueil, marchés, subventions et contributions).
 - o Normaliser les procédures pour la publication d'informations obligatoires divulguées de manière proactive par les ministères et organismes fédéraux.
- Prendre des mesures pour veiller à ce que toutes les données contenues dans les graphiques et tableaux du budget de 2015 soient disponibles en format lisible par machine, afin d'en faciliter l'analyse par les citoyens et les parlementaires.

Responsables: Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 Juin 2016

	5	SPÉCII	FICITI	É	PERT		CE AUX OU PGO	VALEURS	IMP	ACT P	OTEN	ITIEL	A۱	/ANC	EME	ΝΤ
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
9. En général				X	X		X	X		X					X	
9.1. Nouveau service en ligne permettant d'examiner les dépenses fédérales				X	X		X	Х			X				Х	
9.2. Portail de divulgation proactif				X	X		X	X		X				X		
9.3. Données sur le Budget 2015				X	X		X	X		X						X

QUE S'EST-IL PRODUIT?

Des progrès ont été réalisés en vue de la première étape-clé de cet engagement. Un nouvel outil en ligne — InfoBase du SCT — pour visualiser les dépenses fédérales a été lancé en avril 2015. Il est « une base de données en ligne interrogeable vous donnant des renseignements sur les ressources financières et humaines rattachées aux activités du gouvernement. »1

La première phase du portail de divulgation proactive, la deuxième étape-clé de l'engagement, a été lancée en novembre 2014 sous la forme de la fonction « Recherche de contrats gouvernementaux », détaillée au sein du processus ouvert de passation de marchés (engagement 8).

La troisième étape-clé est terminée. Des graphiques et tableaux provenant du budget fédéral 2015 sont accessibles sur le site web de open.canada.ca.² Les tableaux de données peuvent être téléchargés dans les deux langues officielles, sous les formats CSV ou Excel. En outre, le document du budget fédéral est disponible en français et en anglais en format PDF.3

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

L'InfoBase du SCT, le nouvel outil en ligne pour visual-

iser les dépenses fédérales décrites dans la première étape-clé, ne prévoit pas de nouvelles informations, mais il regroupe de l'information existante d'une manière qui la rend plus accessible aux utilisateurs. Il permet aux utilisateurs d'analyser les données par sujet, de voir toutes les données pour une organisation particulière, et d'explorer les données de gestion du gouvernement du Canada. Il fournit des informations sur le cadre d'ensemble du gouvernement qui aide les utilisateurs à contextualiser les dépenses en fournissant des informations sur les secteurs de dépenses et sur la structure du gouvernement. Alors que la plupart des données fournies sur l'InfoBase du SCT sont disponibles pour téléchargement par les données ouvertes, elles ne se trouvent pas dans un format ouvert sur la page même de l'InfoBase du SCT. Fournir le format ouvert sur le site de l'InfoBase du SCT plutôt que d'inciter les utilisateurs à quitter le site à la recherche de formats téléchargeables permettrait d'améliorer la facilité d'utilisation du nouveau service

Il y a un chevauchement entre la deuxième étape-clé de cet engagement et l'engagement précédent en lien au processus ouvert de passation des marchés. Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, le développement du service de « Recherche de contrats

gouvernementaux » décrit dans l'engagement 8 fournit une plate-forme permettant un accès de consultation à d'autres catégories d'informations détaillées dans la politique de divulgation d'information proactive du gouvernement fédéral,⁴ y compris les dépenses de voyage et d'hospitalité, et les subventions et contributions.

Actuellement, la fonctionnalité du nouveau portail à quichet unique de divulgation proactive, détaillée dans la deuxième étape-clé, est limitée, mais détient le potentiel d'améliorer la transparence si elle était développée à travers le gouvernement et se trouvait au sein de toutes les dépenses liées à la divulgation proactive. Bien que l'information de divulgation proactive soit actuellement fournie à chaque ministère et organisme, elle est dispersée à travers de nombreux sites web. Transposer le tout à un portail centralisé et rendre l'information disponible dans des formats ouverts permettraient aux utilisateurs de trouver et de travailler avec l'information plus facilement.

Les personnes membres de la société civile interrogées ont été positives à propos de l'information et des données relatives aux budgets et aux dépenses. Alors que la troisième étape-clé liée à la diffusion des données du budget 2015 a été généralement bien reçue, on a également mentionné qu'elle semblait relativement restreinte dans le sens où elle précise, ou s'engage, à rendre les données budgétaires futures disponibles dans des formats lisibles par machine. Le tout indique simplement que ce sera le cas pour le budget 2015.

À L'AVENIR

Basé sur les conclusions du chercheur du SRI, un travail supplémentaire doit être fait sur la mise en œuvre de base de cet engagement. Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, des tests le niveau d'utilité de l'InfoBase du SCT seront menés auprès des Canadiens à l'automne 2015, et le portail de divulgation proactive à guichet unique sera élargi pour inclure toutes les informations de divulgation proactive pour 15 ministères au cours de la même période. En plus de compléter les étapes-clés existantes, il est recommandé que:

- Le portail de divulgation proactive à guichet unique soit élargi afin d'inclure les informations de divulgation proactive de l'ensemble du gouvernement;
- Les futures données et informations de budgétisation fédérales soient diffusées dans un format ouvert.

¹https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

²http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/8826e456-6bb2-4183-8072-f6747ae9db71

³http://www.budget.gc.ca/2015/docs/plan/budget2015-fra.pdf

⁴http://www.tbs-sct.gc.ca/pd-dp/index-fra.asp

10 | ALPHABÉTISATION NUMÉRIQUE

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada appuiera le développement d'outils, de ressources de formation et d'autres initiatives pour aider les Canadiens à acquérir les compétences essentielles nécessaires afin de pouvoir accéder à l'information numérique et aux nouvelles technologies, les comprendre et les utiliser.

De plus en plus, les Canadiens doivent utiliser la technologie pour consulter, utiliser et créer de l'information numérique dans le cadre de leur travail et d'autres activités quotidiennes. De même, les compétences numériques sont nécessaires pour tirer pleinement parti des avantages des données, de l'information et du dialogue ouverts. La portée et l'incidence éventuelles des activités du gouvernement ouvert du Canada peuvent être considérablement accrues par des efforts visant à faire en sorte que les citoyens sachent comment utiliser les technologies qui donnent lieu à un gouvernement ouvert.

Afin de cibler ces activités de manière plus efficace, des initiatives seront menées pour mieux comprendre le lien entre compétences numériques, marché du travail et résultats sociaux. À cette fin, le gouvernement du Canada développera des outils, des ressources de formation et d'autres initiatives visant à appuyer l'acquisition par les Canadiens de compétences numériques.

Le gouvernement du Canada travaillera avec des partenaires du secteur privé, de la société civile et du milieu universitaire afin de veiller à ce que les initiatives fédérales d'alphabétisation numérique soient harmonisées avec les efforts non gouvernementaux qui sont déployés dans ce domaine.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Parrainer des projets visant à mieux comprendre le lien entre compétences numériques, marché du travail et résultats sociaux, y compris la constitution d'un profil de compétence numérique des Canadiens, par région et par groupe démographique.
- Développer des outils en ligne, des documents de formation, et d'autres ressources pour permettre aux Canadiens d'évaluer et d'améliorer leurs compétences dans le domaine du numérique.
- Financer des initiatives du secteur privé et de la société civile visant à améliorer les compétences numériques des Canadiens (p. ex., compétences numériques des petites entreprises en milieu rural, compétences essentielles des jeunes des régions du Nord, accréditation en gestion de la technologie des affaires).

Responsables: Emploi et Développement social Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	S	SPÉCIFICITÉ					CE AUX OU PGO	VALEURS	IMPA	ACT P	OTEN	ITIEL	AVANCEMENT				
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	
10. En général		X			X			X		X				Х			
10.1. Parrainer des programmes de compétences numériques		X			Х					X				Х			
10.2. Formation/ Éducation quant aux compétences numériques		X			Х			Х		X				Х			
10.3. Financer les programmes de compétences numériques		X			Х					X				Х			

QUE S'EST-IL PRODUIT?

L'engagement de l'alphabétisation numérique est compliqué, à certains égards, par la division des pouvoirs au Canada. 1 Les gouvernements provinciaux ont du pouvoir au niveau de l'éducation. À cet effet, le gouvernement fédéral est quelque peu limité dans les types d'activités ou étapes-clés envers lesquelles il peut s'engager unilatéralement. En conséguence, l'engagement général concerne plus l'appui à la recherche et la mise en œuvre de programmes gérés par d'autres parties. Une grande partie de cet engagement est en cours de réalisation avec des données provenant du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de l'OCDE.² L'organisme-chef de file — Emploi et Développement social Canada — travaille sur sept rapports basés sur un éventail de thèmes identifiés dans le PEICA. Au moment de la rédaction, aucun des rapports n'avait été libéré. Un profil de compétences des aptitudes numériques du Canada est inclus dans le PEICA. Il existe des résultats par province/territoire et pour divers groupes démographiques : l'âge, l'état de la population active, le niveau d'éducation, autochtones, immigrants, anglophones/francophones, le sexe.³

La deuxième étape-clé promet le développement d'outils en ligne, de matériel de formation et de ressources pour aider les Canadiens à améliorer leurs compétences numériques. Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, ceci est également mené dans le cadre du contexte du PEICA : « l'EDSC est impliqué dans le développement du PEICA en ligne, qui est un outil d'évaluation en ligne fondé sur le sondage du PEICA. Cet outil est dirigé par l'OCDE avec les pays membres participant à l'élaboration des évaluations par pays. Il devrait être disponible à l'automne 2015. »⁴ Au départ, cet outil devait être disponible à l'automne 2015. Cependant, en janvier 2016, pendant la rédaction de ce rapport, le chercheur SRI fut informé qu'il sera sans doute disponible au printemps 2016.

Le financement pour le secteur privé et les initiatives de la société civile visant à améliorer les compétences numériques des Canadiens était limité. Les personnes membres du gouvernement interrogées ont souligné 2 projets de subventions et de contributions qui sont financés par le gouvernement pour développer et mettre à l'épreuve des modèles et des outils qui permettent d'évaluer et d'améliorer les compétences numériques.

Le premier projet se tient à l'Université du Québec à Montréal. Le projet s'étend d'avril 2013 à décembre 2015, et a été financé pour un montant de 332 000 \$. Le projet est de développer et de tester le matériel de formation en ligne pour aider les individus à évaluer et à améliorer leurs compétences numériques. Un site web a été lancé au moyen d'applications mobiles pour un jeu d'entraînement cérébral, qui dispose de 30 niveaux avec différents coefficients de difficulté (90 niveaux au total). L'essai pilote comprenait 250 participants. Les prochaines étapes consistent à analyser les résultats et à préparer des rapports finaux. Le deuxième projet est mené par la Community Business Development Corporation (Restigouche) entre février 2012 et janvier 2016. Le financement de ce projet est de 2 millions \$. Le projet est de développer du matériel et des outils de formation en ligne pour soutenir les petites et moyennes entreprises au sein de régions rurales du Canada en identifiant les besoins organisationnels, et en renforçant les compétences numériques essentielles de leurs employés. Les activités de formation sont actuellement mises à l'essai, après quoi les résultats seront analysés et les rapports finaux préparés.

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Certains des travaux identifiés dans cet engagement sont antérieurs au plan d'action national du Canada. Les données du PEICA ont été recueillies entre 2011 et 2012, les résultats étant publiés en 2013. Le travail effectué pour compléter la première étape-clé est tout simplement de se livrer à une analyse supplémentaire des données qui deviennent rapidement datées.

Bien que l'engagement lui-même pourrait aider à comprendre la culture numérique de manière plus approfondie, il ne garantit pas d'offrir aux Canadiens des compétences numériques ou la technologie dont ils ont besoin pour perfectionner ces compétences. En outre, il ne traite pas de la question de l'alphabétisation des données qui a été signalée dans le premier rapport du SRI. Bien que le PEICA fournisse un grand nombre d'informations, il est lié à l'alphabétisation, au calcul et

à la résolution de problèmes dans un environnement riche en technologie, et ne se concentre pas sur la compréhension des défis ou des problèmes liés à l'utilisation des données; à savoir que de nombreux citoyens et organisations de la société civile ne détiennent pas la technologie nécessaire pour travailler avec des données et sont à court de l'expertise nécessaire à l'exploitation de la capacité des données et des jeux de données ouvertes que le gouvernement fédéral rend publics.⁵

L'engagement ne prend pas en considération ni n'inclut la question de l'accès à la technologie numérique. Cela a également été soulevé dans le premier rapport du SRI, de nombreuses personnes membres de la société civile interrogées faisant remarquer que le gouvernement fédéral a réduit son programme d'accès communautaire (PAC) en 2012, retirant l'accès à Internet pour certains qui ne l'ont peut-être pas dans leurs maisons.⁶ Par conséquent, les répercussions des étapes-clés et l'engagement général est qualifié de potentiellement mineur.

À L'AVENIR

Comprendre l'alphabétisation numérique est un objectif louable et contribue à fournir une base d'action et de politiques ultérieures dans ce domaine. Cependant, beaucoup reste à faire pour passer de la recherche à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions aux problèmes liés à l'alphabétisation numérique et à l'accès à la technologie, ou l'absence de ceux-ci. Il est recommandé que les plans d'action futurs :

- Définissent clairement le terme alphabétisation numérique;
- Incluent les engagements qui ont trait à la fracture de données, et qui aident les Canadiens à travailler avec les jeux de données ouvertes qui sont libérés par le gouvernement du Canada;
- Incluent des engagements qui prennent en compte le problème de l'accès à la technologie.

http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/Education/ourcountryourparliament/html_booklet/division-powers-f.html

²http://www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr/

³ http://www.peicacda.ca/486/PEICA/index.html

⁴Correspondance gouvernementale avec le chercheur du SRI, 18 août 2015

 $^{^5} http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_final_2012_Eng.pdf$

⁶http://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/ottawa-cuts-cap-public-web-access-funding-1.1152248

11 | ENGAGEMENT FONDAMENTAL DE L'INFORMATION OUVERTE

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada élargira la communication proactive de l'information sur les activités, les programmes, les politiques et les services du gouvernement, ce qui rendra l'information plus facile à trouver, à consulter et à utiliser.

Les technologies numériques ont fait en sorte qu'il est facile comme jamais auparavant pour les gouvernements de créer, de réutiliser et de publier l'information. De bons services de gestion de l'information et de recherche et de découverte de nouvelle génération permettront d'améliorer sensiblement le partage de l'information gouvernementale en faveur de la transparence et de la responsabilisation du gouvernement. Parallèlement, l'accès du public à la recherche et à l'analyse gouvernementale ouvrira la porte à la réutilisation illimitée de cette information par des moyens nouveaux et novateurs.

Tout au long des consultations publiques, les Canadiens ont exprimé leur désir de voir le gouvernement du Canada élargir ses activités d'information ouverte et faciliter l'accès à l'information publiée par le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Canada continuera d'adopter des mesures audacieuses visant à rendre l'information gouvernementale accessible à un plus grand nombre. Ces mesures incluent une vaste gamme d'activités, y compris une gestion plus efficace des dossiers dans tous les ministères et organismes fédéraux comme fondement de la transparence et de la responsabilisation, la mise au point de nouvelles ressources publiques de gouvernement ouvert comme une nouvelle bibliothèque virtuelle en ligne permettant de préserver et d'améliorer l'accès aux documents d'archives ou historiques, et la prestation de services d'Al plus efficaces et de meilleure qualité pour les Canadiens.

La prestation d'une information ouverte contribuera à bâtir une citoyenneté plus mobilisée et mieux informée, favorisera l'élaboration de politiques plus éclairées et donnera lieu à une meilleure gestion des ressources publiques.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016 :

- Moderniser l'administration des services d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) au sein du gouvernement fédéral, notamment à l'aide des mesures suivantes :
 - Élargissement à d'autres ministères et organismes fédéraux des services en ligne de demande et de paiement d'Al;
 - o Accès à une base de données consultable de toutes les demandes d'AIPRP traitées, et possibilité de demander les documents publiés;
 - Publication de renseignements statistiques sur les prolongations et les consultations relatives aux demandes d'accès à l'information;
 - Élaboration de solutions et de services pangouvernementaux normalisés pour accélérer le traitement des demandes d'AIPRP et possibilité pour les Canadiens de suivre la progression de leurs demandes d'AIPRP;
 - Mise au point d'une stratégie pangouvernementale élargie de formation pour aider les fonctionnaires à comprendre et à gérer leurs responsabilités en vertu des lois régissant l'AIPRP.
- Développer et lancer une bibliothèque virtuelle sur le nouveau portail pangouvernemental du gouvernement ouvert (ouvert.canada.ca). Ce nouveau service fournira un accès aux publications fédérales au moyen d'un guichet en ligne consultable de publications fédérales de toutes sortes.
 - o Achever les consultations publiques auprès des citoyens et de la société civile à l'appui du développement du service de bibliothèque virtuelle.

- Établir une architecture Web et un système pangouvernemental pour la publication de l'information gouvernementale.
- Normaliser les métadonnées, les formats et les procédures de publication.
- Améliorer la gestion et l'accessibilité des documents gouvernementaux, et accélérer les réponses aux demandes de renseignements grâce au déploiement de GCDocs, une solution pangouvernementale de gestion des documents du gouvernement fédéral.
- Accroître l'accès des Canadiens aux documents fédéraux en abolissant les restrictions à l'accès aux documents fédéraux archivés et détenus par Bibliothèque et Archives Canada.
- Mettre au point et mettre à l'essai une plateforme en ligne unique de découverte et d'accès aux collections et aux services des bibliothèques scientifiques fédérales.
- Fournir un accès consolidé à l'information réglementaire des ministères et organismes fédéraux qui exercent des activités de réglementation.
- Améliorer l'accès à la totalité de l'information en ligne du gouvernement du Canada au moyen du nouveau site canada.ca pour l'ensemble du gouvernement :
 - o Conception intuitive centrée sur l'utilisateur et fondée sur des normes Web pangouvernementales;
 - Fonction de recherche à l'échelle du gouvernement;
 - Accès plus rapide aux services et à l'information fréquemment utilisés.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Conseil national de recherches du Canada

Institution(s) de soutien: Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT			
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
11. En général			X		X			X		X					X	
11.1. Moderniser les services de l'AIPRP			X		X					X					X	
11.2. Bibliothèque virtuelle				X	X					X				Х		
11.3. GCDocs		X			X			X	X					X		
11.4. Accès aux documents		X			X						X				X	
11.5 Bibliothèques scientifiques			X		X					X				X		
11.6 Information réglementaire			X		X					X				X		
11.7. Améliorer les sites web gouvernementaux		X			X			X		X					X	

QUE S'EST-IL PRODUIT?

La première étape-clé concernant la modernisation des services de l'AIPRP et le service en ligne de demande et de paye a été lancée dans le cadre du premier plan d'action du Canada. Au cours de la première année du deuxième plan d'action, elle a touché dix institutions fédérales supplémentaires, portant le nombre total d'institutions qui utilisent le service à 31. Les demandes d'Al terminées peuvent être consultées en ligne. Bien que ces informations ne soient pas nécessairement nouvelles, elles sont maintenant disponibles sous forme de données ouvertes.

Le SCT a créé six nouveaux modules de formation de l'AIPRP, y compris des choses telles que la vie privée et l'information confidentielle du conseil des ministres, et travaille avec l'École de la fonction publique du Canada sur un nouveau programme de formation qui permettra

d'intégrer les modules.

La deuxième étape-clé, la bibliothèque virtuelle, était un engagement au sein du premier plan d'action canadien. Selon des documents gouvernementaux fournis au chercheur du SRI, la section « Information ouverte » du site open.canada.ca qui a été lancé en novembre 2014 sert de bibliothèque virtuelle regroupant des publications fédérales. En juillet 2015, le site a fourni un accès à plus de 170 000 sources d'information numériques sous la licence du gouvernement ouvert et un profil de métadonnées commun¹ avait été mis au point.

GCDocs, la troisième étape-clé, était également dans le premier plan d'action. Les personnes membres du gouvernement interrogées ont informé le chercheur du SRI qu'une « enquête d'évaluation de la préparation » a été achevée et que GCDocs est en train d'être déployé aux ministères et organismes sur la base des résultats

de l'enquête. Le chercheur du SRI avait recommandé l'exclusion du GCDocs dans le deuxième plan d'action, car il s'agit d'un système de gestion de l'information interne, mais le gouvernement l'a conservé dans le deuxième plan, mentionnant que de meilleures pratiques de gestion de l'information ont le potentiel d'améliorer la circulation de l'information aux citoyens.

La suppression des restrictions de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) décrites dans la quatrième étape-clé était aussi dans le premier plan d'action, et ce processus a commencé sous le premier plan. Selon le gouvernement, BAC a examiné six millions de pages pour déclassification depuis juillet 2014 et en a ouvert quatre millions par la suite. Les avoirs fédéraux de BAC continueront d'être examinés. Le chercheur du SRI a demandé s'il y avait une politique ou des lignes directrices de déclassification qui étaient disponibles publiquement. On lui a répondu que non, et qu'un ensemble de critères étaient à l'étude et pourraient être libérés d'ici la fin de l'exercice financier.

En juillet 2015, le gouvernement a informé le chercheur du SRI que les consultations auprès des ministères étaient en cours quant aux projets de directives sur l'augmentation de la disponibilité du patrimoine documentaire fédéral. En fin de compte, le gouvernement prévoit l'émission d'une nouvelle directive de BAC, la Directive pour rendre le patrimoine documentaire du gouvernement du Canada disponible, et ce, en juin 2016.

Certains progrès ont été réalisés en vue de la cinquième étape-clé, le développement d'un projet pilote d'une bibliothèque scientifique fédérale, mais ce dernier n'a pas encore été lancé. En juillet 2015, un plan de mise en œuvre a été élaboré, et un protocole d'entente a été établi entre le Conseil national de recherches, Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans Canada et Environnement Canada.

Les personnes membres du gouvernement interrogées ont fait mention au chercheur du SRI que des discussions étaient en cours de planification pour soutenir un accès consolidé et consultable à l'information réglementaire fédérale sur le site Canada.ca, décrit dans la sixième étape-clé de cet engagement. Cependant, en juillet 2015, les progrès vers cette étape particulière

accusaient un retard.

L'activité entourant la septième étape-clé de cet engagement, liée à l'amélioration des sites web du gouvernement, concernait principalement le site Canada. ca élaboré lors du premier plan d'action national. Le site Canada.ca a été actualisé en décembre 2014 dans un effort d'amélioration de l'accès à l'information gouvernementale. Les tests du niveau d'utilité ont été menés auprès de 3400 Canadiens, et un contrat a été attribué pour « la mise en place d'une solution Web pangouvernementale hébergée de services de gestion. »

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

Cet engagement a été largement identifié comme étant le plus décevant de tous les engagements pris dans le plan d'action, et ce, par pratiquement toutes les personnes membres de la société civile interrogées, ainsi que par de nombreuses personnes membres du gouvernement interrogées. La plupart des étapes-clés sont des reliques du premier plan d'action. Le plan de modernisation de l'AIPRP se concentre seulement sur des améliorations techniques et ne traite pas des problèmes fondamentaux auxquels est confronté le régime d'accès au Canada qui ont été exposés en détail lors du premier rapport du SRI; à savoir la nature archaïque de la législation canadienne d'accès à l'information.² Les problèmes entourant l'accès à l'information comprennent: la réalisation en temps opportun des demandes, des exceptions trop vagues dont le motif est de refuser l'accès, des limitations de la portée des organismes publics n'étant pas couverts par la Loi sur l'accès à l'information, et des frais élevés.

Même si aucun des intervenants n'a vu d'étape-clé comme étant intrinsèquement négative, on a pensé que l'engagement a négligé d'apporter un changement qualifié d'essentiel pour l'amélioration de l'information ouverte : la mise à jour de la Loi sur l'accès à l'information. En tant que tel, cet engagement a été codé comme ayant uniquement un impact potentiellement mineur. Comme dans le cas du premier rapport du SRI, de nombreuses personnes membres de la société civile interrogées ont indiqué que la Loi sur l'accès à l'information était « brisée ». Comme une personne interrogée l'a noté, « rien de nouvellement construit ne tiendra sur quelque chose avec une fondation cassée. »

Modifier la législation aurait conduit à un impact beaucoup plus transformateur sur l'ouverture et la transparence.

Les intervenants de la société civile et le chercheur du SRI ont du mal à reconnaitre la présence d'une bibliothèque virtuelle, décrite dans la deuxième étape-clé. Il existe une confusion autour de cette étape. Les personnes membres du gouvernement interrogées ont souligné que le portail sur l'information ouverte se trouvant sur open.canada.ca sert de bibliothèque virtuelle, mais le lien entre cela et l'étape-clé de la bibliothèque virtuelle n'est pas clair pour les utilisateurs.

Les acteurs de la société civile ont fortement félicité le travail accompli par BAC quant au fait de supprimer les restrictions d'accès aux documents fédéraux archivés. La stratégie d'évaluation en bloc déployée par BAC pour examiner de grandes quantités d'avoirs a été déclarée efficace par différents intervenants interrogés. En matière de lutte contre le problème de restriction des documents, cette étape-clé est un important pas en avant. En tant que telle, cette étape a été codée comme ayant un impact potentiel modéré dans le tableau ci-dessus. Cependant, les limitations d'accès à l'information susmentionnés empêchent l'ouverture de certaines informations et présentent un codage général « d'impact potentiel mineur » pour l'engagement dans son ensemble.

Il est trop tôt pour évaluer l'utilité de certaines des autres étapes-clés étant donné leur achèvement limité. Le portail de la Bibliothèque scientifique fédérale, par exemple, ne prévoit pas de lancement jusqu'en décembre 2015, selon les documents fournis au chercheur du SRI. On voit mal comment un portail de bibliothèque scientifique diffère d'une bibliothèque virtuelle. Les références à une gamme de bibliothèques rendent le tout nébuleux pour de nombreux utilisateurs, quant à ce qu'ils doivent anticiper si cet engagement devait être respecté, ou encore où trouver les bibliothèques en ligne.

Comme ce fut le cas avec les entrevues menées lors du premier rapport du SRI,³ de nombreuses personnes membres de la société civile interrogées ont exprimé leur préoccupation envers le site Canada.ca et le mouvement vers un portail de gouvernement centralisé. Ce mouvement a entraîné une grande perte d'informations sans aucune stratégie de préservation numérique claire ou de mécanisme pour que les utilisateurs puissent obtenir des informations qui ont été retirées.

À L'AVENIR

Un certain nombre de recommandations peuvent être faites quand on parle d'aller de l'avant avec l'information ouverte. Cependant, le plus important actuellement, comme indiqué par les organisations de la société civile interrogées et le rapport du SRI précédent, est de réformer la Loi sur l'accès à l'information et d'améliorer sa mise en œuvre pour résoudre les problèmes identifiés dans le premier rapport du SRI. La législation est le fondement de tous les engagements pris relativement à la transparence gouvernementale. Des progrès significatifs ne peuvent être observés en ce qui concerne l'amélioration du flux d'information sans modifier la législation.

Le Bureau du commissaire à l'information du Canada devrait représenter une ressource importante pour mettre à jour la Loi sur l'accès à l'information. Les commissaires à l'information successifs ont formulé des recommandations pour son amendement. La commissaire à l'information actuelle, Suzanne Legault, a déposé un rapport détaillé au Parlement⁴ en mars 2015, proposant une réforme en profondeur de la Loi sur l'accès à l'information. Le rapport disposait de 85 recommandations relatives à: l'extension de la couverture à toutes les ramifications du gouvernement; l'amélioration des procédures pour faire des demandes d'accès; l'établissement d'échéanciers plus serrés; la maximisation de la divulgation; le renforcement de la surveillance; la divulgation de plus d'informations de façon proactive; l'ajout de conséquences découlant d'une non-conformité; et l'assurance d'une évaluation périodique de la Loi.⁵ Le Bureau du commissaire à l'information s'est impliqué dans un long processus d'engagement citoyen dans la préparation du rapport.⁶ Ce Bureau est une ressource précieuse dans l'élaboration et la mise en œuvre des engagements visant à améliorer la gouvernance ouverte au sein du pays.

D'autres recommandations pour aller de l'avant comprennent:

La clarification des engagements entourant la bibliothèque virtuelle et la rendre plus facilement identifiable pour les utilisateurs;

- La divulgation d'une politique sur la déclassification des documents;
- L'élaboration et la diffusion d'une politique claire pour la préservation numérique; et
- La clarification d'un processus pour les utilisateurs quant à la demande d'informations numériques ayant été archivées.

¹http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/e418841e-d9dc-4caf-9a19-09b3269a3e1e

 $^{^2} http://www.opengovpartnership.org/country/canada/irm \\$

 $^{^3} http://www.opengovpartnership.org/country/canada/irm \\$

 $^{^4} http://www.oic-ci.gc.ca/fra/rapport-de-modernisation-modernization-report.aspx \\$

 $^{^5} http://www.oic-ci.gc.ca/fra/rapport-de-modernisation-modernization-report_2.aspx$

⁶http://www.oic-ci.gc.ca/fra/modernization-atia_2012.aspx

12 | CONSULTATIONS AUPRÈS DES CANADIENS

Texte de l'engagement

Le gouvernement du Canada fournira une orientation, ainsi que des outils et des ressources de prochaine génération, afin de permettre aux ministères et organismes fédéraux de consulter plus largement les citoyens et la société civile à l'appui de l'élaboration et de l'exécution des politiques et programmes gouvernementaux.

La technologie moderne a permis aux gouvernements de se connecter plus rapidement et plus facilement avec les citoyens. Compte tenu de la diversité géographique du Canada, les ministères et organismes fédéraux sont souvent confrontés à un défi lorsque vient le temps de réaliser de vastes consultations auprès des Canadiens de divers milieux et de diverses régions du pays. Les solutions technologiques en constante évolution peuvent aider les ministères et organismes gouvernementaux à mieux consulter les citoyens et les organisations de la société civile sur un large éventail de politiques, de programmes et de questions de réglementation. Cela donnera lieu à une société plus au fait des programmes et des orientations du gouvernement, et à une amélioration de l'élaboration des politiques pour le gouvernement.

Afin de relever ce défi, le gouvernement du Canada élaborera des approches et des solutions novatrices pour permettre aux Canadiens de prendre part plus facilement aux consultations fédérales qui les intéressent. Le gouvernement élaborera aussi un ensemble de principes et de procédures visant à orienter les processus de consultation en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité des consultations publiques à l'échelle du gouvernement. Par conséquent, les Canadiens seront mieux informés des possibilités de participer aux activités de leur gouvernement, ils seront avisés de façon constante de la tenue des consultations du gouvernement et ils auront accès à des solutions conviviales pour faire part de leurs idées sur les programmes et services fédéraux.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Améliorer le site actuel « Consultation auprès des Canadiens » afin de faciliter l'accès à l'information sur les activités de consultation fédérales pour les citoyens.
- Mettre au point et lancer un nouveau portail pangouvernemental de consultation afin de faire connaître les possibilités de participation du public, d'organiser des consultations en ligne et de communiquer les résultats des consultations terminées.
- Élargir l'utilisation des médias sociaux au sein du gouvernement pour permettre aux ministères et aux programmes de rejoindre les Canadiens de façons novatrices, et renforcer l'engagement en faveur des services axés sur le citoyen.
- Mettre en place un ensemble de principes et de normes pour les consultations publiques, de concert avec les citoyens et la société civile (p. ex., préavis et annonce des consultations, pratiques exemplaires pour la mobilisation en ligne et en personne, utilisation efficace des médias sociaux, établissement de rapports sur les résultats), y compris établir des critères d'évaluation minimaux pour les consultations.
- Mener des consultations ciblées sur différents thèmes du gouvernement ouvert auprès de groupes clés au Canada (p. ex., jeunes, populations autochtones).

Responsables : Bureau du Conseil privé, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014 Clôture: 30 juin 2016

	SPÉCIFICITÉ			PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT				
APERÇU DES ENGAGEMENTS	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
12. En général			X		X	X		X			X			X		
12.1. Améliorer le site Consultation auprès des Canadiens		X			Х	Х				X						X
12.2. Nouveau portail de consultation			X			X		X			X			X		
12.3. Élargir la portée des médias sociaux		X				X				X					X	
12.4. Principes et normes pour les consultations publiques			X			X					X			X		
12.5. Consultations sur le gouvernement ouvert		X				X				X				X		

QUE S'EST-IL PRODUIT?

Le site web Consultations auprès des Canadiens remonte à la fin des années 1990. La première étape-clé était d'améliorer ce site existant. Des modifications ont été apportées au site et le tout a été intégré au site Canada.ca, puis relancé en décembre 2014.¹ Il est de la compréhension du chercheur du SRI que le site web Consultations auprès des Canadiens modifié représente une solution provisoire et à court terme pour améliorer le mécanisme de consultation, alors que le gouvernement travaille sur la deuxième étape du lancement d'un nouveau portail de consultation pangouvernemental.

Le nouveau site de consultations faisait partie du premier plan d'action qui n'a pas été achevé. Une offre pour sollicitations a été publiée le 21 mars 2014,² et le gouvernement a établi une offre permanente pour les intervenants/citoyens et les prestations de services.3 Selon les personnes membres du gouvernement interrogées, le nouveau portail de consultation sera lancé d'ici juin 2016, et comprendra: un calendrier unifié de consultation, des fonctionnalités de recherche améliorées, un service de notification et d'abonnement, ainsi que les rapports et les résultats.

En avril 2014, le gouvernement du Canada s'est associé à Hootsuite. 4 Hootsuite est engagé par contrat pour fournir des services de gestion de comptes de médias sociaux. Selon les informations fournies au chercheur du SRI par le gouvernement du Canada, il y avait 47 institutions fédérales qui utilisaient le service en juillet 2015. Ce nombre devrait passer à 64 ou 65 à la fin de l'exercice financier. En outre, il existe 2 529 réseaux sociaux (1 752 appartiennent au Système d'alerte d'Environnement Canada) engagés par 648 utilisateurs, un nombre moyen de 3 480 messages par semaine. Un groupe de travail interministériel sur les médias sociaux travaille à élaborer des lignes directrices sur l'utilisation des médias sociaux pour les ministères.

Le gouvernement a indiqué qu'il est dans les temps avec sa quatrième étape-clé de développement de principes, de normes et de meilleures pratiques pour les consultations publiques. Certaines politiques sur les consultations fédérales existent,⁵ mais ne semblent pas

être coordonnées. Selon les personnes membres du du gouvernement interrogées, un examen des principes et meilleures pratiques existants est en cours. Cela comprend une analyse environnementale des documents d'orientation internes et externes. L'examen sera utilisé pour mettre sur pied des principes et des meilleures pratiques. Le gouvernement a noté que le projet sera publié pour consultation publique au début de 2016 avant d'être finalisé.

Le gouvernement est en retard avec son étape-clé finale, qui est de se livrer à des consultations ciblées. Les personnes membres du gouvernement interrogées ont souligné que certaines consultations ciblées ont été effectuées avec ce qu'ils ont appelé des groupes « clés », autour d'engagements spécifiques, dans le deuxième plan d'action national. Cependant, il y a un écart dans les consultations. Aucune consultation n'a eu lieu entre novembre 2014 et avril 2015. Cette dernière étape-clé ne comporte pas un objectif clair. Il est difficile de savoir quels groupes seraient qualifiés de « groupes clés » ou pourquoi ils seraient considérés de cette façon. Il est également difficile de savoir ce que serait le but ultime de ces consultations traitant de « thèmes ouverts du gouvernement » non précisés.

ÉTAIT-CE IMPORTANT?

L'utilisation des médias sociaux se produit déjà au sein du gouvernement. Le gouvernement fédéral a présenté des lignes directrices pour l'utilisation des médias sociaux dans la fonction publique en 2011.6 L'ancien président du Conseil du Trésor, Tony Clement, a annoncé que les fonctionnaires seraient encouragés à utiliser les médias sociaux plus souvent lors du lancement du deuxième plan d'action en 2014.⁷ On ne sait pas quelle forme prendra cet encouragement. Les médias sociaux ont été utilisés d'une manière qui est largement diffusée seulement et qui manque d'interactivité. Certains ont perçu les lignes directrices comme un mécanisme de contrôle des messages.8 Certains nouveaux comptes ont montré des signes de procédures qui compliquent l'utilisation des médias sociaux.9

L'étape-clé de l'élaboration de principes et de normes pour de meilleures pratiques en matière de consultations a le potentiel d'aider les ministères et organismes gouvernementaux à mieux comprendre les consultations et comment elles devrait être menées. L'étape-clé aura un impact potentiel plus fort si les normes que doivent suivre les ministères et les organismes sont établies. Si l'étape-clé se traduit simplement par une description des meilleures pratiques, l'impact peut ne pas être aussi important.

Des efforts ont été réalisés pour se livrer à des consultations entourant la mise en œuvre de trois engagements. Cependant, dans certains cas, le terme « consultation » est utilisé généreusement par le gouvernement. L'exercice de la carte heuristique lors de la Conférence sur les données ouvertes à Ottawa est un exemple. Les participants étaient invités à aider le gouvernement à faire une priorisation quant aux banques de données qui devraient être libérées. Les participants ne détenaient pas les informations relatives aux banques de données avant l'exercice et la participation était ad hoc. La manière dont les évaluations seraient utilisées n'était pas claire. Ce genre d'exercice de consultation, même si bien intentionné, ne suit pas les meilleures pratiques et ne pouvait pas dépasser l'étape « consulter » sur le spectre d'engagement IAP2. De plus, deux personnes interrogées qui ont participé dans l'exercice carte mentale ont averti le chercheur du SRI qu'ils ont trouvé l'exercice fort règlementé. Leurs contributions au sujet d'« augmenter la portée et la pertinence des données sociales pour la consommation du public » fussent supprimées de la carte plus d'une fois avant qu'ils ne décident d'abandonner. À nouveau, cela met en question la rigueur et l'ouverture de la consultation de cet exercice.

Beaucoup de personnes membres de la société civile interrogées estiment que le gouvernement pourrait être beaucoup plus créatif dans la manière dont il participe avec les Canadiens. Des exercices d'implication pourraient aller au-delà de la consultation, exercices par lesquels les citoyens sont invités soit à apporter un commentaire dans un forum ouvert, ou par courriel, sur une ébauche de document, ou une idée. L'une des suggestions entendues par le chercheur du SRI était que le gouvernement crée des bourses liées à différents aspects d'un gouvernement ouvert afin d'avoir la possibilité de travailler au sein du gouvernement, pour une période, de travailler avec les créateurs et conservateurs de données du gouvernement, et de l'information.

Bien que ce ne soit pas un projet d'engagement à grande échelle touchant largement les Canadiens, une personne interrogée a noté que ce serait une occasion unique de collaborer les uns avec les autres, et contribuerait également à sensibiliser les gens quant aux initiatives du gouvernement fédéral ouvert, le PGO, et pourrait favoriser une meilleure compréhension entre les citoyens et le gouvernement, étant donné que « le gouvernement ouvert ne consiste pas seulement à l'ouverture des données, mais à l'ouverture du gouvernement. Faites entrer les gens ».

protection de la vie privée pour les comptes officiels de médias sociaux seraient établis.

À L'AVENIR

Il est trop tôt pour mesurer l'impact du nouveau portail de consultation pangouvernemental étant donné qu'il est en cours de mise sur pied. Cependant, plusieurs personnes membres de la société civile interrogées ont mis en garde sur le fait que la technologie sert simplement de médiateur face à l'engagement. Il ne le crée pas. Dans le futur, le gouvernement devra évaluer la technologie qu'il emploie finalement pour déterminer comment il favorise et entrave à la fois l'engagement. Il s'agit de faire attention pour s'assurer que les médias sociaux ne remplacent pas les méthodes de consultation en personne. Il devra également envisager un plan de communication pour sensibiliser la population et encourager la participation aux consultations. La tenue de registres appropriés des activités de mobilisation, comment la rétroaction a été utilisée et rendre celle-ci publique seront des éléments essentiels à l'accroissement de la transparence et de la confiance entre le gouvernement et les citoyens.

En allant de l'avant pour accroître l'utilisation des médias sociaux, les personnes membres du gouvernement interrogées ont mentionné que des utilisateurs supplémentaires à travers les ministères auraient recours aux médias sociaux, et que l'École de la fonction publique du Canada servirait de partenaire pour offrir des possibilités d'apprentissage quant à une meilleure utilisation des médias sociaux. En outre, le gouvernement a noté que des lignes directrices et des protocoles sur la

¹ http://www1.canada.ca/consultationdescanadiens/

²https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-CY-019-64893

³https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/numero-d-identification-des-biens-et-services/nibs/T001H

 $^{^4} https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/avis-d-attribution/PW-EEM-006-26757-001$

 $^{^5} https://www.ec.gc.ca/consultation/default.asp?lang=En\&n=A7FB732A-1$

⁶https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=27517§ion=text

⁷http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=901789&_ga=1.114646530.44981954.1460087231

 $^{{}^8\}text{http://eaves.ca/2011/11/23/the-canadian-government-new-web-2-0-guidelines-the-good-the-bad-the-ugly/}\\$

⁹http://www.cbc.ca/news/politics/government-tweets-sanitized-through-super-rigid-process-1.2520731

VIPROCESSUS: AUTOÉVALUATION

Le processus d'autoévaluation a été mis en attente au Canada en raison d'une élection fédérale. Le gouvernement a informé le chercheur du SRI que toutes les activités de consultation s'arrêtent une fois une élection déclenchée, en citant les lignes directrices sur la conduite des ministres, des ministres d'État, du personnel exonéré et des fonctionnaires pendant une élection.¹

Liste de vérification — Autoévaluation

Le rapport d'étape annuel a-t-il été publié?	Oiu 🛮 Non
Le calendrier a-t-il été respecté?	S.O.
Le rapport est-il disponible dans la ou les langues administratives?	S.O.
Le rapport est-il disponible en anglais?	S.O.
Le gouvernement a-t-il prévu une période de consultation publique de deux semaines quant aux projets de rapports d'autoévaluation?	S.O.
Des observations du public ont-elles été reçues?	S.O.
Le rapport a-t-il été déposé dans le portail du PGO?	S.O.
Le rapport d'autoévaluation incluait-il un examen des efforts de consultation au cours de la rédaction du plan d'action?	S.O.
Le rapport d'autoévaluation incluait-il un examen des efforts de consultation au cours de la mise en œuvre du plan d'action?	S.O.
Le rapport d'autoévaluation incluait-il une description de la période d'observations du public lors de l'élaboration de l'autoévaluation?	S.O.
Le rapport réunissait-il tous les engagements?	S.O.
Évaluait-il l'avancement de chaque engagement selon le calendrier et les étapes-clés au sein du plan d'action?	S.O.
Le rapport répondait-il aux recommandations clés du SRI (2015+ seulement)?	S.O.

RÉSUMÉ DES RENSEIGNEMENTS **SUPPLÉMENTAIRES**

Jusqu'au déclenchement de l'élection, il est prouvé que l'autoévaluation avait été en voie d'être publiée et ouverte à la consultation à temps. Le 23 juillet 2015, un courriel a été envoyé à la liste de diffusion du gouvernement ouvert, déclarant : « Nous sommes maintenant à mi-chemin du processus de mise en œuvre du Plan d'action du Canada 2014-16. Il est presque temps de sortir notre Rapport d'autoévaluation à mi-parcours quant aux progrès réalisés à ce jour. Au cours des semaines qui suivent la diffusion, vous avez la possibilité de faire des suggestions ou des commentaires en ligne alors que nous entrons dans la dernière ligne droite du plan d'action 2014-16. » Cela a été suivi d'un autre courriel, le 5 août 2015, déclarant : « L'Autoévaluation à mi-parcours du Plan d'action pour un gouvernement ouvert 2014-2016 » aura lieu plus tard cette année. Nous vous remercions comme toujours pour votre soutien, et nous nous réjouissons d'être en mesure de prendre connaissance de vos points de vue à ce moment. » Ce deuxième courriel annonçant le retard du rapport d'autoévaluation a eu lieu trois jours après que les élections fédérales ont été déclenchées. L'élection est prévue pour le 19 octobre 2015.

Une ébauche du rapport d'autoévaluation à mi-parcours a été fournie au chercheur du SRI en juillet 2015 afin d'aider à l'élaboration de ce rapport de SRI.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU SRI

Améliorer la participation citoyenne

Tel que mentionné précédemment dans le présent rapport, quelques préoccupations ont été soulevées par rapport au processus de consultation entourant la rédaction du deuxième plan d'action. En particulier, avec la faible utilisation du comité consultatif et le court délai pour commenter le brouillon du plan d'action. Cependant, les membres de la société civile étaient pratiquement unanimes et ont souligné que les consultations étaient une amélioration autour de celles détenues conjointement au sein du premier plan d'action. Dans l'ensemble, les consultations étaient plus complètes et semblaient « plus authentiques. » Cela dit, on peut faire mieux en matière de diversité des activités de mobilisation et dans l'engagement au cours de la mise en œuvre du plan, et, de manière générale, avec les citoyens.

Améliorer le flux d'informations

Comme dans le cas du premier rapport du SRI, l'amélioration du flux d'informations est quelque peu limitée en vertu du deuxième plan d'action. Le système en ligne de demande et de rémunération pour l'accès à l'information contribue à améliorer son administration, mais il ne traite pas les principaux enjeux du régime d'accès à l'information. Les portails, tels que l'accès consultable au service de divulgation d'information proactive, facilitent la recherche d'information qui était déjà accessible au public, mais ne sont pas suffisants pour l'amélioration du flux de nouvelles informations. Sans modifier la Loi sur l'accès à l'information pour, entre autres choses, élargir sa portée, et sans améliorer la mise en œuvre de la loi, le flux d'informations restera limité.

Assurer l'utilisation des informations et des données

Alors que certains engagements pris dans le deuxième plan d'action comprenaient l'adoption de principes et de normes communes pour les données, les utilisateurs ont noté qu'il y a encore du travail à faire à cet égard. Les normes de métadonnées ont été reçues avec scepticisme et ne fournissent pas aux utilisateurs un niveau élevé d'information. Certaines données ne sont toujours pas présentées dans des formats qui sont faciles à manipuler pour les utilisateurs. En outre, l'engagement lié à l'alphabétisation numérique était étroit et ne traitait pas explicitement de la fracture de données, ou n'aidait pas les Canadiens à utiliser des données gouvernementales.

Développer les engagements d'intégrité

Dans le premier rapport du SRI, le chercheur a recommandé d'élargir les engagements liés à l'intégrité. Plus précisément, il a été recommandé que « des engagements clairs, ambitieux et mesurables orientés vers l'amélioration de l'intégrité et la résolution de certains des problèmes inhérents à l'accès existant au système d'information iraient loin. Cela implique d'avoir à la fois la Chambre des communes et le Sénat sujets à la Loi sur l'accès à l'information. » Bien que les détails de cette recommandation ne soient pas repris dans le deuxième plan d'action, des efforts ont été faits dans le domaine des engagements d'intégrité. Les engagements sur le processus ouvert de passation de marchés, la déclaration obligatoire pour le secteur extractif et les engagements sur le budget et les dépenses représentent des exemples.

Un soutien pangouvernemental est nécessaire

Cette recommandation est restée négligée. Alors que le gouvernement ouvert a reçu un certain appui de la part de l'ancien président du Conseil du Trésor, Tony Clement, l'agence responsable du PGO, il n'a pas reçu le soutien entier du gouvernement. À l'exception de l'ODX, aucune ressource n'a été fournie à des ministères ou organismes pour remplir les engagements du gouvernement ouverts. L'ancien Premier ministre Stephen Harper n'a pas discuté du PGO, ni des engagements du Canada pour un gouvernement ouvert. Le greffier du Conseil privé, le fonctionnaire le plus ancien et non-politique du Canada, dispose d'un document stratégique intitulé « Blueprint 20/20 » qui décrit une vision pour améliorer les services aux Canadiens, et qui incorpore des éléments d'un gouvernement ouvert. Cependant, il y a une déconnexion entre le document et le plan d'action.² Les deux documents ne font pas référence l'un à l'autre, et il est difficile de savoir comment ou s'ils travaillent ensemble pour la promotion de tous les défis particuliers liés à la transparence du gouvernement. Le nouveau gouvernement libéral a créé un comité du conseil des ministres sur un gouvernement ouvert et transparent qui a un mandat « concernant la réforme des institutions et des processus démocratiques, et pour l'amélioration de la transparence et de l'ouverture du gouvernement. »3 Cela pourrait représenter un signal qu'un appui pangouvernemental plus grand verra le jour, mais cela reste à être évalué.

Lignes directrices sur la conduite des ministres, ministres d'État, personnel exonéré et fonctionnaires pendant une élection http://www.pco.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=conven-

²http://canada.pch.gc.ca/fra/1342792785740/1342793251811

³http://news.nationalpost.com/news/canada/cabinet-committees-are-where-the-federal-governments-real-power-lies

VI I CONTEXTE DU PAYS

En août 2015, une élection fédérale a été déclenchée. Cette tenue d'élection avait une administration touchée par le PGO au Canada. Lors des périodes de campagne électorale fédérale, la fonction publique ralentit et, dans certains cas, arrête les nouvelles publications et consultations. Le calendrier de la campagne était directement aligné au calendrier du gouvernement pour la publication et la consultation quant à son rapport d'autoévaluation du PGO. En tant que tel, le rapport n'a pas été publié dans les délais prévus. Cependant, une ébauche du rapport a été communiquée au chercheur du SRI en juillet 2015 pour aider à la préparation de ce rapport, et l'Unité de soutien du PGO a été informée que le processus d'autoévaluation avait été retardé en attendant le résultat des élections.

L'élection fédérale a eu lieu le 19 octobre 2015. À ce moment, le gouvernement conservateur bien établi a fait place à un nouveau gouvernement libéral dirigé par Justin Trudeau. Il convient de noter que ce rapport a été rédigé avant l'élection fédérale. Il y a eu des changements importants au niveau du gouvernement ouvert dans le court laps de temps où le premier ministre Trudeau a été au pouvoir. Plus particulièrement, la version longue obligatoire du recensement a été rétablie¹ et la restriction de la communication quant aux scientifiques a été levée.² Des modifications ont été entreprises au sein de ce rapport pour capturer ces changements et assurer sa pertinence lors de la période postélectorale. Cependant, plus de temps doit passer pour être en mesure d'évaluer efficacement la mise en œuvre et les implications des changements.

La société civile avait activement demandé que des modifications soient apportées par le nouveau gouvernement depuis un certain temps. Alors que la société civile s'est mobilisée autour de diverses questions, telles que la communication de la science,³ elle ne s'est pas encore organisée autour de la participation du Canada dans le cadre du PGO, ou autour du caractère vaste de la gouvernance ouverte. L'absence d'un acteur ou d'une structure de coordination autour d'une gouvernance ouverte a été notée dans le premier rapport du SRI.⁴ Alors que le chercheur du SRI a mentionné que la sensibilisation face au PGO a légèrement augmenté, l'absence d'un acteur de coordination demeure.

Le gouvernement du Canada a fait des progrès significatifs dans le cadre de la plupart des engagements pris dans son deuxième plan d'action national. Il a également dépassé la portée de ses engagements à certains égards. Par exemple, il a participé à un certain nombre d'activités liées à la transparence gouvernementale qui ne figuraient pas dans le plan d'action. Il a pris un rôle de leadership dans le groupe de travail sur les données ouvertes du PGO, et a travaillé pour rédiger une Charte internationale sur les données ouvertes dans le cadre de son travail avec le groupe. Il a également lancé un Cadre de transparence et d'ouverture en matière de réglementation sur le plan de la santé.⁵ Puis, il a établi un partenariat avec l'École Munk des Affaires internationales dans un effort de création d'un espace numérique pour un dialogue ouvert.

Cela dit, si les mesures prises sont largement vues sous un jour favorable, ou au pire, neutre, par les intervenants de la société civile, elles n'abordent pas ce que les intervenants considèrent comme les principaux obstacles, ou défis, à l'ouverture dans le pays. Les défis les plus souvent mentionnés par les intervenants, et par le chercheur du SRI, comprennent:

Un système brisé d'accès à l'information

Cela a été soulevé à plusieurs reprises dans le premier rapport du SRI, et a été soulevé par de nombreux autres acteurs, y compris les commissaires à l'information successifs, de même que les organisations non gouvernementales, telles que le Centre pour le droit et la démocratie, les Journalistes canadiens pour la liberté d'expression, PEN Canada, la BC Freedom of Information and Privacy Association, ainsi que Lawyers' Rights Watch Canada.⁶ Les premier et deuxième plans d'action nationaux s'engagent seulement envers la modernisation de l'administration du régime d'accès à l'information. Ils ne traitent pas les problèmes fondamentaux auxquels est confronté le système, qui nécessite une modification législative substantielle et des améliorations a la mise en œuvre de la loi. Bien que la loi ait été qualifiée de progressive lors de sa création, elle n'a pas changé de façon significative depuis son entrée en vigueur, il y a de cela plus de trente ans, et ne suffit pas à l'ère numérique, qui a vu une explosion du volume d'informations et de données générées. Les exceptions faites dans la législation et sa couverture limitée des institutions publiques signifient que beaucoup d'informations et de données ne doivent pas être divulguées publiquement. Ceci, couplé au manque de délais contraignants a, dans de nombreux cas, paralysé le système et les limites imposées à la puissance, et le mandat du Bureau fédéral du commissaire à l'information a un impact sur la capacité de ce bureau à servir de champion pour les Canadiens, qui ont besoin d'aide pour récupérer des informations ou des données, et savoir négocier le système de gouvernement.⁷

Bien que le nouveau gouvernement libéral ait prévu dans sa plate-forme électorale des changements à son régime d'accès à l'information, il s'est seulement engagé à un examen de la loi d'accès à l'information avec des contributions du commissaire à l'information et d'autres intervenants. Cet examen suit de près un autre examen mené par le commissaire à l'information qui avait inclus une consultation publique et qui avait offert des recommandations pour une réforme de cette loi. Plusieurs intervenants interrogés pendant la préparation de ce rapport ont noté que des examens existants pourraient être mis à profit pour élaborer une nouvelle législation qui serait alors soumise à l'examen et au réexamen réguliers qui font partie du processus législatif.

Bien que le nouveau gouvernement libéral ait inclus dans sa plate-forme électorale des changements a son régime d'accès à l'information, il s'est seulement engagé à un examen de la loi d'accès à l'information avec des contributions du commissaire à l'information et d'autres intervenants. Cet examen suit de près un autre examen mené par le commissaire à l'information qui avait inclus une consultation publique et qui avait offert des recommandations pour une réforme de cette loi. Plusieurs intervenants interrogés pendant la préparation de ce rapport ont noté que des examens existants pourraient être mis à profit pour élaborer une nouvelle législation qui serait alors soumise à l'examen et au réexamen réguliers qui font partie du processus législatif.

Le manque de liberté d'expression pour les fonctionnaires

Au moment de la recherche et de la rédaction de ce rapport, avant l'élection fédérale qui a eu lieu en octobre 2015, l'incapacité pour les scientifiques dans le service public de communiquer librement constituait une préoccupation majeure dans le pays. Un certain nombre de rapports et de couverture médiatique avaient souligné l'impossibilité pour de nombreux fonctionnaires à se prononcer publiquement. Une grande partie de l'attention a été accordée au musellement des scientifiques en particulier.8 Comme mentionné ci-dessus, le gouvernement libéral nouvellement élu a révoqué les restrictions de communication et s'est engagé à permettre aux scientifiques de parler librement de leur travail à la fois au grand public et aux médias. 9 Compte tenu du caractère récent du changement, il est trop tôt pour évaluer sa mise en œuvre ou son impact, mais il a été accueilli favorablement dans tous les secteurs.

Il convient de noter qu'un petit nombre de personnes membres de la société civile interrogées a également souligné la nécessité d'une meilleure protection des dénonciateurs, comme un mécanisme supplémentaire pour améliorer les libertés des fonctionnaires. Ceci est une zone non traitée ni dans le premier plan d'action ni dans le deuxième. Bien que le Canada possède la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, 10 la législation pourrait être renforcée et améliorée. 11

Un déficit de données

En dépit du fait que le nombre de jeux de données disponibles sur le portail de données ouvertes ait continué à croître et siège maintenant à 244 649,12 il continue d'y avoir des lacunes au niveau des données disponibles. Parmi les jeux de données disponibles, 235 913, ou 96 %, provenaient d'un même département: Ressources naturelles Canada. Cela indique clairement un manque de diversité dans les données disponibles. En plus de l'absence de données diverses disponibles, il existe une inquiétude généralisée quant à l'annulation de certaines études du gouvernement, notamment la version longue obligatoire du recensement, et l'impact sur l'avenir de l'élaboration de politiques sur la base d'éléments concrets, ainsi que l'identité nationale. 13 En 2014, la vérificatrice générale du Canada a confirmé qu'une enquête plus courte auprès des ménages et sur

une base volontaire ayant remplacé la version longue du recensement avait produit des données inférieures et coûtait plus cher aux contribuables. 14,15 La preuve s'est accentuée quant à la gravité reliée à l'absence de données fiables sur les divers secteurs et les questions, y compris le travail, le logement et l'égalité, pour n'en nommer que quelques-uns.16 Cela a également signifié que les Canadiens ne sont pas en mesure d'en savoir autant sur certaines des régions les plus petites et les plus reculées du pays. Dans certains cas, on ne retrouve pas de renseignements au-delà de la taille de la population.¹⁷ Comme on l'a noté ci-dessus dans le contexte du pays, la version longue du recensement a récemment été rétablie. Cette décision a été très bien accueillie et travaillera à restaurer ce qui avait été un déficit accentué de données. Cela dit, il reste encore du travail à faire pour améliorer la qualité et la quantité des données au Canada. Bien que la version longue du recensement ait suscité le plus de discussion, il ne s'agissait pas de la seule étude à avoir été coupée, et ce ne sont pas toutes les études qui ont été réintégrées. L'annulation d'études longitudinales¹⁸ a été aggravée par les effets de la stratégie de renouvellement web du fédéral, où les sites web individuels des ministères et organismes sont canalisés vers un site centralisé. Ce faisant, les ministères et organismes sont obligés de réduire leur contenu numérique, conduisant à la perte d'un grand nombre d'informations, en particulier de la recherche et des données antérieures qui avaient été moins fréquemment consultées que d'autres pages. D'autres intervenants, notamment les universités et les bibliothèques, ont tenté de se livrer à la préservation.¹⁹

PRIORITÉS DES INTERVENANTS

À certains égards, il était difficile pour les intervenants de parler des éléments du plan d'action actuel qu'ils jugeaient les plus importants, ou qui devraient être reportés, comme bon nombre des engagements n'étaient pas encore achevés. En outre, le gouvernement n'avait pas publié son autoévaluation, ce qui rendait le tout difficile pour de nombreux intervenants de voir clairement quels progrès avaient été accomplis dans la mise en œuvre du plan. Cela dit, il y avait de l'optimisme entourant la Directive sur le gouvernement ouvert, mais certains montrent de l'inquiétude quant à sa portée. Les intervenants ont largement estimé que si elles étaient

appliquées correctement, et largement, la directive avait le potentiel de créer un changement et une transparence de manière importante. Toutes les personnes interrogées voulaient voir ce qui arriverait à cet engagement dans la mise en œuvre. Elles ont également observé un certain degré de scepticisme ou d'inquiétude, car il a été reconnu que la directive est ambitieuse et sera difficile à mettre en œuvre.

Les personnes membres de la société civile interrogées étaient également positives face à l'engagement sur la science ouverte. Alors que la plupart voulaient qu'il se rende plus loin pour y intégrer, entre autres choses, le musellement des scientifiques, ils voulaient voir cet engagement aller de l'avant. Le « démusellement » postélectoral des scientifiques aborde un grand nombre des préoccupations soulevées par les personnes interrogées. Le nouveau gouvernement libéral a également créé un poste de ministre, un nouveau ministre des Sciences. Ensemble, ces actions ont signalé un changement dans la façon dont la science est régie et communiquée.

Généralement, les intervenants n'ont eu de réaction négative par rapport à aucun des engagements et voulaient les voir achevés. Cependant, il y avait un sentiment que le plan d'action n'avait pas réussi à répondre aux priorités des intervenants, ce qui comprenait, entre autres choses ayant été capturées dans l'analyse de l'engagement ci-dessus, l'accès à l'information, une plus grande liberté pour les fonctionnaires de communiquer avec le public, et le déficit de données. Bien que des mesures aient été prises pour commencer à aborder les deux dernières questions, dans le formulaire de recensement relancé et la liberté de communication des scientifiques, l'accès à l'information doit encore voir les changements dont il a tant besoin.

PORTÉE DU PLAN D'ACTION PAR RAPPORT AU CONTEXTE NATIONAL

Les premier et deuxième plans d'action du Canada ont aidé à commencer à construire une fondation pour l'amélioration de la gouvernance ouverte. Le travail a été fait pour faciliter la capacité des gens à trouver de l'information gouvernementale et à renforcer les capacités internes du gouvernement pour soutenir les futures mesures de transparence, mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier quand on parle d'amélioration des flux d'informations, de facilité d'utilisation de l'information et des données, et de l'engagement. L'accès à l'information est un domaine particulièrement important qui nécessite plus d'attention et ne peut pas être négligé dans le troisième plan d'action. Le chercheur du SRI a révélé que certains acteurs de la société civile qui étaient enthousiastes et motivés à s'engager avec le gouvernement autour du PGO au cours du premier plan d'action avaient commencé à se désengager lors du deuxième plan d'action, car ils ne voyaient pas de défis de transparence plus ambitieux abordés. Cette situation est problématique dans un pays qui a déjà un engagement limité de la part de la société civile. Si des défis plus ambitieux continuent d'échapper aux plans d'action futurs, il y a un risque que le PGO devienne une entreprise sans importance aux yeux des Canadiens.

Afin de construire un plan plus ambitieux qui répond mieux aux défis nationaux de transparence, les fonctionnaires doivent être mieux pris en charge. Toutes les personnes interrogées semblaient travailler avec diligence pour réaliser tout le progrès possible et ont exprimé le désir pour plus de changements. Cependant, la plupart ont été étirés à leur limite. Sans les ressources adéquates et sans la volonté politique de changer les choses, on ne peut faire beaucoup plus.

¹http://www.thestar.com/news/canada/2015/11/05/liberals-restore-mandatory-long-form-census.html

²http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/federal-scientists-eager-to-share-their-research-now-that-muzzles-are-off/article27171269/; http://www.marketwired.com/press-release/statement-from-minister-innovation-science-economic-development-on-communicating-science-2071303.htm

³ https://evidencefordemocracy.ca

⁴http://www.opengovpartnership.org/country/canada/irm

⁵http://www.hc-sc.gc.ca/home-accueil/rto-tor/index-fra.php

⁶http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2012/08/Canada.UPR_.Oct12.final_.pdf

http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2014/09/Canada.OGP_.Note_.pdf

 $^{^8} https://evidence for democracy. ca/sites/default/files/reports/Can\%20 Scientists\%20 Speak_.pdf$

⁹http://www.marketwired.com/press-release/statement-from-minister-innovation-science-economic-development-on-communicating-science-2071303.htm

¹⁰ http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-31.9/page-1.html

¹¹ https://web.archive.org/web/20140327070450/http://fairwhistleblower.ca/psdpa/psdpa_critique.html; http://canadians4accountability.org/accountability-and-whistleblowing/; http:// democracywatch.ca/20150317-democracy-watch-calls-on-prime-minister-harpers-cabinet-to-require-csis-cse-and-military-staff-to-have-a-code-of-conduct-and-to-apply-the-whistleblowerprotection-law-to-people-who-work-at/

¹²En date du 12 octobre 2015

¹³ http://www.citylab.com/politics/2015/02/the-tragedy-of-canadas-census/385846/

 $^{^{14}\,}http://www.huffingtonpost.ca/2014/05/10/long-form-census-canada_n_5300330.html$

¹⁵ http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_201405_08_f.pdf

 $^{^{16}} http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/economy/why-canada-has-a-serious-data-deficit/article 18598633/2002. \\$

http://www.theglobeandmail.com/news/politics/cities-footing-the-bill-for-data-gap-after-long-form-census-scrapped/article 22695286/2001.

¹⁷ http://www.macleans.ca/news/canada/vanishing-canada-why-were-all-losers-in-ottawas-war-on-data/

¹⁸ http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/statscan-takes-criticism-for-cutting-funding-to-lifepaths-database/article25487398/?cmpid=rss1&click=sf_globe

http://www.macleans.ca/news/canada/vanishing-canada-why-were-all-losers-in-ottawas-war-on-data/

¹⁹ http://www.macleans.ca/news/canada/vanishing-canada-why-were-all-losers-in-ottawas-war-on-data/

VII | RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Cette section recommande des étapes futures générales pour le PGO en général, plutôt que pour des engagements spécifiques. Des recommandations concernant les engagements spécifiques peuvent être trouvées dans le texte de la section Analyse d'engagement ci-dessous.

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Les intervenants et les premières recherches sur le PGO, et la recherche sur l'administration publique plus généralement, renvoient vers un certain nombre de facteurs qui ont le potentiel de renforcer et de faciliter le changement. Compte tenu de cela, il y a un certain nombre de recommandations qui peuvent être faites autour de la manière dont les engagements sont construits, la manière dont l'engagement entourant le PGO se produit, la coordination des documents stratégiques, et le ressourcement.

Construction de l'engagement

Dans les deux premiers plans d'action, les engagements ont été organisés autour des concepts de l'information ouverte, des données ouvertes, et d'un dialoque ouvert. Bien que cela serve comme un moyen utile de conceptualiser la notion compliquée et étendue d'un gouvernement ouvert, cela a conduit à la construction d'engagements qui sont basés sur une thématique plutôt que sur une politique ou un problème. De nombreux acteurs de la société civile ont fait remarquer que cela masque l'impact potentiel et l'ambition des engagements. À cet effet, il est recommandé que les plans d'action futurs :

- Identifient clairement un ensemble de problèmes ou défis qui existent dans le contexte national et relient les engagements aux problèmes;
- Ajoutent une spécificité aux engagements. Une grande partie du langage dans les deux premiers plans d'action était vague. Par exemple, « établir ou identifier. » Avec un tel langage vague, il est

difficile pour les Canadiens, et pour le chercheur du SRI, d'établir toute l'intention de l'engagement et de mesurer le succès du gouvernement d'être à la hauteur des engagements. Une plus grande spécificité comprend également la clarification et l'établissement d'échéanciers pour les étapes-clés individuelles dans le plan d'action sur deux ans. Les échéanciers sont facilement accessibles au chercheur du SRI lors de l'évaluation indépendante, mais ne sont pas intégrés dans le plan ou rendus publics;

- Coordonnent ou combinent plus efficacement les étapes pour éviter les chevauchements;
- Incluent les engagements qui sont ancrés dans la politique, ou dans le cadre des ressources humaines, tels que le Cadre de responsabilisation et de gestion, afin d'améliorer les chances de conformité et d'efficacité à l'échelle gouvernementale.

Engagement

Alors que certaines des recommandations spécifiques ont été faites autour de l'engagement dans l'évaluation ci-dessus quant à l'engagement pour un dialogue ouvert, il est également important de noter qu'il y a place à l'amélioration lorsqu'on parle d'engagement dans le cadre du PGO en général. Des recherches récentes ont montré que les pays qui ont établi une sorte de mécanisme de dialogue permanent sont susceptibles d'avoir un engagement plus puissant et plus stable envers le PGO.¹ Au Canada, ce qui se rapproche le plus à un mécanisme de dialogue permanent est le Comité consultatif sur le gouvernement ouvert décrit au début du présent rapport.² Le Comité, composé d'experts dans divers domaines découlant d'un éventail de secteurs, a le potentiel de fournir au gouvernement une perspicacité et de l'aide liée à la transparence du gouvernement, mais il est grandement sous-utilisé. Au moment de la rédaction (octobre 2015), le Groupe

consultatif ne s'était pas réuni depuis plus d'un an (la dernière réunion était en juin 2014). Certains intervenants se sont demandé si le Comité existait encore et ont souligné les problèmes liés à la circulation de l'information aux membres du groupe. À cet effet, il est recommandé que :

- Le gouvernement du Canada établisse un mécanisme de dialogue permanent afin de mieux relier divers secteurs avec le gouvernement sur les questions liées à la transparence gouvernementale et le PGO de façon continue, et faire un meilleur usage des experts convoqués dans le cadre du Comité consultatif. En faisant cela, le gouvernement devrait:
 - Clarifier les critères de sélection des membres;
 - Clarifier le mandat;
 - Établir une ligne de communication régulière avec les membres;
 - Rencontrer régulièrement les membres sous une forme où ils ont le temps de fournir une rétroaction (ce qui fait défaut au sein de la structure existante);
 - Tenir au moins une réunion en personne par an;
 - Maintenir la transparence des comptes rendus de séance.

Compte tenu de l'absence d'une société civile fortement coordonnée, comme noté dans le Contexte du pays ci-dessus, la création d'un mécanisme de dialogue permanent et plus efficace qui rassemble divers secteurs est particulièrement importante.

Coordonner les stratégies liées à la transparence gouvernementale et intégrer le gouvernement ouvert en tant que priorité : Il y avait confusion parmi certaines personnes membres du gouvernement interrogées quant à ce que le plan d'action national de gouvernement ouvert entraînait, comment certains des engagements différaient les uns des autres, et le moment où les échéances internes et les rapports auraient lieu. Pour compliquer le tout, il y a différents aspects d'un gouvernement ouvert inclus dans un certain nombre de documents stratégiques principaux du gouvernement fédéral, y compris son : Plan d'action économique,³ Plan d'action national pour un gouvernement ouvert,⁴ Blueprint 2020,5 et Canada numérique 150 2.0.6 À cet effet, il

est recommandé que le gouvernement :

- Participe à de nouvelles actions de sensibilisation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, à propos du PGO et des spécificités de l'engagement du Canada:
- Coordonne mieux ses différents documents stratégiques dans une vision plus globale et coordonnée d'un gouvernement ouvert;
- Envisage la création d'un poste de superviseur du gouvernement ouvert destiné à faciliter la coordination, la mise en œuvre, le suivi et la sensibilisation entourant le gouvernement ouvert. Actuellement, la responsabilisation incombe au président du Secrétariat du Conseil du Trésor. Toutefois, le mandat de ce poste est vaste et un gouvernement ouvert constitue une seule responsabilisation parmi d'autres.
- Met en place un groupe de travail gouvernemental composé de représentants de ministères et d'organismes menant un engagement spécifique dans le plan d'action. Cela aidera à créer une plus grande prise de conscience concernant l'échéancier du PGO et pourrait servir de forum pour travailler sur les défis liés à la mise en œuvre.

Ressources: Un grand nombre des personnes membre du gouvernement interrogées ont noté que leur capacité à soit développer des engagements ambitieux, ou soit de respecter les délais d'engagement existants en temps opportun, était en danger à cause d'un manque de ressources. Les ressources, dans ce cas, peuvent prendre de nombreuses formes, notamment : le manque de personnel qualifié, le manque de financement, le manque de technologie appropriée, ou le manque d'informations et de données adéquates. Le chercheur du SRI a effectué un certain nombre d'entretiens au sein du gouvernement et a constaté que l'ensemble des fonctionnaires étaient intéressés, voire volontaires, de faire avancer un programme pour un gouvernement ouvert. Tous remettaient des informations et de la documentation et semblaient vouloir changer. Cependant, comme il a été mentionné précédemment dans le présent rapport, le gouvernement ouvert est devenu un fichier supplémentaire comportant de nombreuses responsabilités qui n'ont pas inclus de ressources supplémentaires. Les compressions dans la fonction publique au cours des dernières années ont fait que les ressources sont déjà à leur limite dans de nombreux cas. À cet effet, il est recommandé que le gouvernement du Canada:

Fournisse des ressources supplémentaires aux institutions impliquées dans la mise en œuvre des engagements du plan d'action, et le potentiel pour les institutions souhaitant élaborer des engagements visant à développer l'accès aux ressources pour les satisfaire. En faisant cette recommandation, il est certainement reconnu que le gouvernement ne dispose pas de ressources infinies et comporte de nombreuses priorités importantes en plus du gouvernement ouvert. Déterminer comment ajouter ou déplacer différents types de ressources sera un défi qui devrait être effectué en partenariat avec les ministères et organismes responsables de divers engagements du plan d'action. À l'heure actuelle, l'ODX est le seul engagement qui a reçu un financement clairement identifiable au sein du budget fédéral. Lier le budget aux engagements aidera les institutions avec les ressources dont elles ont besoin pour développer et mettre en œuvre des engagements,

et le tout favorisera la transparence en permettant aux Canadiens de faire un lien plus clair entre les finances publiques et le travail effectué dans le cadre de la transparence du gouvernement.

LES 5 RECOMMANDATIONS « SMART »

- 1. Réformer et améliorer la mise en œuvre de la Loi sur l'accès à l'information.
- 2. Réviser le Comité consultatif pour qu'il devienne un mécanisme de dialogue permanent actif autour du PGO, et améliorer le dialogue public pour aller au-delà de simplement informer et consulter les citoyens a un effort de collaboration et d'autonomisation.
- 3. Soutenir la collecte et l'analyse de données canadiennes supplémentaires tout en augmentant la diversité et la qualité des ensembles de données disponibles.
- 4. S'assurer que les engagements sont accompagnés de ressources appropriées afin que les fonctionnaires puissent développer des engagements plus ambitieux dans le futur et assurer que les engagements soient priorisés et pas simplement ajoutés.
- 5. Développer et diffuser une politique claire sur la préservation du matériel numérique.

¹ http://www.opengovpartnership.org/blog/mary-francoli-alina-ostling-and-fabro-steibel/2015/09/01/improving-government-civil-society

²http://open.canada.ca/en/advisory-panel-open-government

³http://www.budget.gc.ca/2016/home-accueil-fr.html

⁴http://open.canada.ca/en/content/canadas-action-plan-open-government-2014-16

⁵ http://www.clerk.gc.ca/local_grfx/bp2020/bp2020-fra.pdf

⁶http://www.ic.gc.ca/eic/site/028.nsf/fra/accueil

VIII I MÉTHODOLOGIE ET **SOURCES**

En complément à l'autoévaluation du gouvernement, un rapport d'évaluation indépendant du SRI est rédigé par des chercheurs de gouvernance bien respectés, de préférence de chaque pays participant au PGO.

Ces experts ont recours à un questionnaire et des directives¹ communs de rapport indépendant du PGO, le tout fondé sur une combinaison d'entrevues avec les acteurs locaux du PGO et d'une analyse documentaire. Ce rapport est partagé avec un petit groupe d'experts internationaux (nommé par le Comité directeur du PGO) pour évaluation par les pairs afin de garantir que les normes les plus élevées de recherche et de diligence raisonnable aient été appliquées.

L'analyse des progrès sur les plans d'action du PGO est une combinaison d'entrevues, de recherche documentaire, et de commentaires provenant de réunions des intervenants non gouvernementaux. Le rapport du SRI se fonde sur les conclusions du propre rapport d'autoévaluation du gouvernement et d'autres évaluations des progrès relatées par la société civile, le secteur privé, ou des organisations internationales.

Chaque chercheur local tient des réunions des intervenants afin d'assurer une représentation exacte des événements. Compte tenu des contraintes budgétaires et de calendrier, le SRI ne peut pas consulter toutes les parties intéressées ou touchées. Par conséquent, le SRI vise la transparence méthodologique, et donc, si possible, rend public le processus d'engagement des intervenants dans la recherche (détaillé plus loin dans cette section.) Dans ces contextes nationaux où l'anonymat des informateurs gouvernementaux ou non gouvernementaux, est nécessaire, le SRI se réserve le droit d'être en mesure de protéger l'anonymat des informateurs. En outre, en raison des limites nécessaires de la méthode, le SRI encourage fortement l'apport de commentaires sur les projets publics de chaque document national.

ENTREVUES

Chaque chercheur national effectuera au moins un événement de collecte de renseignements du public. Il faut prendre soin d'inviter les intervenants se trouvant à l'extérieur de la liste des « suspects habituels » des invités qui participent déjà aux processus existants. Des moyens complémentaires peuvent être nécessaires pour recueillir les entrées d'intervenants d'une manière plus importante (par exemple, des enquêtes en ligne, des réponses écrites, des entrevues de suivi). En outre, les chercheurs effectuent des entretiens particuliers avec des organismes responsables lorsque les engagements nécessitent plus d'informations que prévu dans l'autoévaluation ou sont accessibles en ligne.

Pendant une période d'environ trois mois, de juillet à octobre 2015, le chercheur du SRI a parlé à autant d'intervenants que possible. Des observations ont été apportées au chercheur du SRI à travers un certain nombre de groupes et d'entretiens individuels. La plupart des entretiens ont eu lieu en personne ou par conférence téléphonique. Dans quelques cas, la rétroaction a été fournie par courriel. Open North, une organisation basée à Montréal qui crée des sites Web pour promouvoir la transparence du gouvernement et la participation citoyenne, avec Powered By Data, la division à but non lucratif d'Ajah, une organisation qui aide les bailleurs de fonds et les collectes de fonds à utiliser les données pour améliorer la prise de décisions, ont organisé une réunion de consultation à Montréal le 15 juillet 2015.

Les entrevues ont été organisées avec des personnes qui avaient été grandement identifiées comme les principaux intervenants dans le dialogue pour un gouvernement ouvert canadien. De nombreux participants ayant été identifiés au cours du premier rapport du SRI ont été contactés pour ce deuxième examen. D'autres participants ont été identifiés grâce à la participation du SRI à des activités du gouvernement ouvert, y compris la consultation du plan d'action s'étant tenue à Ottawa. Le SCT a remis au chercheur du SRI une liste comprenant

des points de contact pour chacun des engagements pris dans le plan d'action. En outre, une méthode boule de neige a été utilisée, où de nombreuses personnes interrogées ont suggéré des listes de contacts supplémentaires, qui ont ensuite été contactés par le chercheur national du SRI. Des efforts ont été faits pour inclure des répondants provenant de différentes parties du Canada. Le délai pour l'évaluation du SRI a rendu difficile le fait d'interroger toutes les intervenants identifiés, et beaucoup de ceux qui ont été contactés ont refusé de participer à l'évaluation. Dans certains cas, cela était dû à la planification. Dans d'autres cas, ce fut parce qu'il y avait un fort sentiment que l'administration à l'époque n'était pas consacrée à la transparence du gouvernement.

Une saturation a été atteinte à travers les entretiens et réunions menés par le chercheur du SRI, un bon nombre des mêmes questions, problèmes et préoccupations ayant été identifiés et répétés par les intervenants. Les questions et les opinions de la société civile mises en évidence dans le présent rapport sont celles de la majorité et ne constituent pas l'opinion d'une seule personne ou d'un groupe.

Il n'y a pas de grand organisme de coordination de la société civile à l'extérieur du gouvernement qui a rassemblé divers acteurs pour traiter de cette question. Il y a certaines organisations, comme le Centre pour le droit et la démocratie, Democracy Watch, la BC Freedom of Information and Privacy Association, Ingénieurs sans frontières, Evidence for Democracy, Open North, et Publiez ce que vous payez, qui ont réalisé des travaux sur un gouvernement ouvert. En général, ces organisations ont tendance à se rendre à la limite de leurs ressources pour faire participer la société civile par rapport aux grandes organisations, comme la Sunlight Foundation aux États-Unis.

Une liste complète de ceux qui ont participé à des entrevues avec le chercheur national du SRI se trouve ci-dessous.

PARTICIPANTS AUX ENTREVUES

- Teresa Scassa, Université d'Ottawa
- Toby Mendel, Centre pour le droit et la démocratie
- Ernie Boyko, Université Carleton

- Wendy Watkins, Université Carleton
- Pat Moore, Université Carleton
- Yohanna Loucheur, Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement
- Patrick Tobin, Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
- Linda Cousineau, Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
- Kevin Tuer, Communitech et Institut des données ouvertes (ODX)
- Suzanne Legault, Commissariat à l'information du
- Susan Haigh, Association des bibliothèques de recherche du Canada
- Katherine McColgan, Association des bibliothèques de recherche du Canada
- Rhonda Fernandes, Emploi et Développement social Canada
- Alana Westwood, Coordonnateur de recherche, Evidence for Democracy
- Mark Levene, Secrétariat du Conseil du Trésor
- Stephen Walker, Secrétariat du Conseil du Trésor
- Laurent Elder, Centre de recherches pour le développement international
- Fernando Perini, Centre de recherches pour le développement international
- Vincent Gogolek, BC Freedom of Information and Privacy Association
- Ruth Naylor, Secrétariat du Conseil du Trésor
- Elspeth Gullen, Secrétariat du Conseil du Trésor
- Michael Lenczner, Ajah
- Jean-Noe Landry, Open North
- Heri Rakotomalala, Montreal Tech Watch
- Yves Otis, Percolab
- Kathleen O'Connell, Conseil national de recherches Canada
- Karen Morgenroth, Conseil national de recherches Canada

- Katie Gibbs, Evidence for Democracy
- Marija Curran, Evidence for Democracy
- Prashant Shukle, Ressources naturelles Canada
- David Wrate, Gouvernement de la Colombie-Britannique
- Chantal Marin-Comeau, Bibliothèque et Archives Canada
- Eric Gagne, Environnement Canada
- Richard Ackerman, Environnement Canada
- Jim Suderman, InterPARES Trust
- Kelly Rovegno, InterPARES Trust
- Grant Hurley, InterPARES Trust
- David Eaves, Expert sur les données ouvertes et le gouvernement ouvert

Une petite équipe basée à Washington, DC, guide les rapports à travers le processus du SRI, en étroite collaboration avec le chercheur. Les questions et commentaires quant à ce rapport peuvent être adressés au personnel à irm@opengovpartnership.org

À PROPOS DU SYSTÈME DE RAPPORTS INDÉPENDANTS

Le SRI est un des principaux moyens par lequel le gouvernement, la société civile et le secteur privé peuvent suivre le développement du gouvernement et la mise en œuvre des plans d'action du PGO sur une base biannuelle. La conception de la recherche et le contrôle de la qualité de ces rapports sont réalisés par le Panel d'experts internationaux, composé d'experts en matière de transparence, de participation, de responsabilisation, et de méthodes de recherche en sciences sociales.

Actuellement, le comité d'experts internationaux est composé comme suit :

- Anuradha Joshi
- Debbie Budlender
- Ernesto Velasco-Sánchez
- Gerardo Munck
- Hazel Feigenblatt
- Hille Hinsberg
- Jonathan Fox
- Liliane Corrêa de Oliveira Klaus
- Rosemary McGee
- Yamini Aiyar

¹Vous trouverez l'intégrale des conseils de recherche dans le manuel des procédures de l'IRM au : http://www.opengovpartnership.org/about/about-irm

IX I ANNEXE — CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

En septembre 2012, le PGO a décidé de commencer à fortement encourager les gouvernements participants à adopter des engagements ambitieux par rapport à leur performance dans les critères d'admissibilité du PGO.

L'Unité de soutien du PGO rassemble les critères d'admissibilité sur une base annuelle. Ces résultats sont présentés ci-dessous.¹ Le cas échéant, les rapports du SRI discuteront du contexte entourant les progrès ou la régression par rapport aux critères spécifiques dans la section Contexte du pays.

Critères	2011	Actuellement	Changement	Explication			
Transparence budgétaire	ND	ND	ND	4 = Proposition de budget de l'exécutif et rapport d'audit publié 2 = L'un des deux publié 0 = Aucun publié			
Accès à l'information	4	4	Aucun changement	4 = Loi sur l'accès à l'information (LAI) 3 = Disposition constitutionnelle de la LAI 1 = Ébauche de la LAI 0 = Aucun LAI			
Déclaration d'actifs	Déclaration d'actifs 4		Aucun changement	4 = Loi sur la divulgation des actifs, des données publiques 2 = Loi sur la divulgation des actifs, aucune donnée publique 0 = Aucune loi			
Engagement des citoyens (Résultat brut)	itoyens 4		Aucun changement	Résultat brut — Index de participation citoyenne de l'EIU 1 > 0 2 > 2.5 3 > 5 4 > 7.5			
Total/Possible 12/12 (100%)		12/12 (100%)	Aucun changement	75% de points possibles pour être admissible			

¹Pour de plus amples informations, visitez le http://www.opengovpartnership.org/how-it-works/eligibility-criteria



1110 Vermont Ave NW Suite 500 Washington, DC 20005

Government **Partnership**